



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

UNESCO

2010



Couverture

Mehdi Benchelah, en Haïti pour l'UNESCO depuis mars 2010, participe à l'organisation du soutien aux productions médias et à la formation des journalistes haïtiens. Il a également travaillé à la formation informatique et à la mise en place d'un accès Internet pour les personnes privées d'abri par le tremblement de terre. Il coordonne en outre les activités culturelles. On le voit ici après une distribution de livres pour enfants dans le Camp Carrefour.

© UNESCO/Eddy Nohile

Publié en mars 2011
par le secteur des Relations extérieures
et de l'Information du public
de l'Organisation des Nations Unies pour
l'éducation, la science et la culture

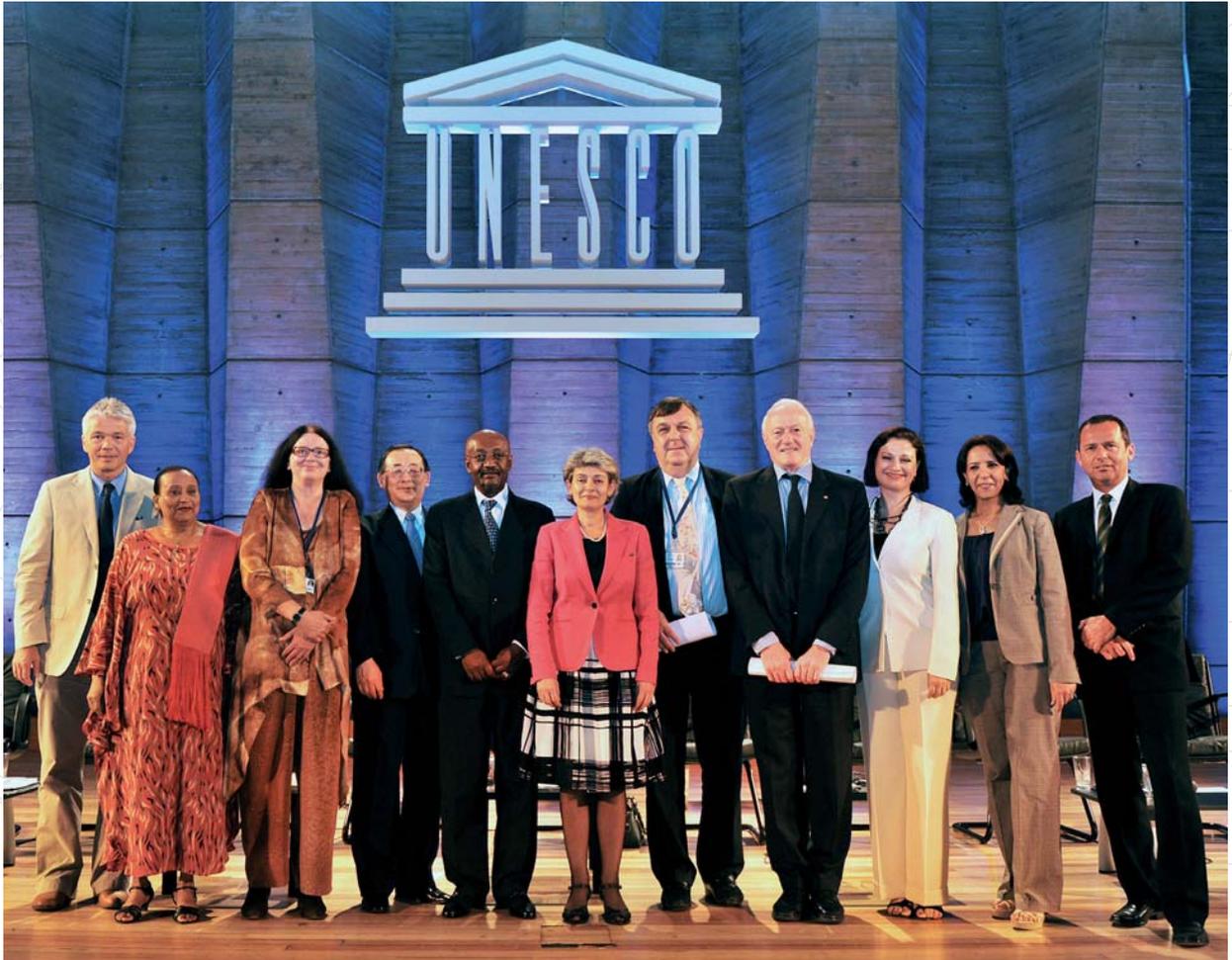
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2011
Tous droits réservés

Imprimé par l'UNESCO
L'imprimeur est certifié Imprim'Vert®, initiative environnementale
de l'industrie de l'imprimerie française.



UNESCO
2010



© UNESCO/M. Ravassard

Nouvelle équipe de direction nommée par Irina Bokova.

De gauche à droite : **Jānis Kārklīņš**, Sous-Directeur général pour la communication et l'information ; **Lalla Aïcha Ben Barka**, Sous-Directrice générale pour le Département Afrique ; **Gretchen Kalonji**, Sous-Directrice générale pour les sciences exactes et naturelles ; **Qian Tang**, Sous-Directeur général pour l'éducation ; **Getachew Engida**, Directeur général adjoint ; **Irina Bokova**, Directrice générale ; **Hans d'Orville**, Sous-Directeur général pour la planification stratégique ; **Francesco Bandarin**, Sous-Directeur général pour la culture ; **María del Pilar Álvarez-Laso**, Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines ; **Khadija Ribes Zammouri**, Sous-Directrice générale pour l'administration ; **Eric Falt**, Sous-Directeur général pour les relations extérieures et l'information du public.

Absente sur la photo : **Wendy Watson-Wright**, Sous-Directrice générale et Secrétaire exécutive de la Commission océanographique intergouvernementale (COI).

Préface

par Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO

Dès ma prise de fonction, j'ai placé mon mandat de Directrice générale de l'UNESCO sous le signe de la réforme. L'année 2010 a été marquée par plusieurs avancées décisives : nouvelle équipe dirigeante, nouvelle structure de direction, réorganisation administrative. Dans toutes nos activités, nous avons renforcé les synergies avec nos partenaires stratégiques, à l'intérieur du système des Nations Unies et au-delà. Dans le domaine de l'éducation par exemple, pour la première fois depuis plusieurs années et grâce à l'UNESCO, les directeurs des cinq agences du programme Education pour tous se sont réunis pour mieux coordonner leur action et avancer ensemble. J'ai également pris la décision de créer un bureau de liaison avec l'Union africaine, à Addis Abeba, et avec l'Union européenne, à Bruxelles. La réforme de notre réseau de bureaux sur le terrain est également lancée. Elle va nous permettre de mieux répondre aux attentes de nos États membres et de leurs populations.

Il s'agit d'un changement radical, et nous devons le poursuivre, en nous recentrant sur nos priorités, pour être plus efficaces. C'est en faisant connaître ses résultats concrets que l'UNESCO pourra mieux faire entendre son message. En 2010, le séisme en Haïti et les inondations au Pakistan nous ont montré l'urgence d'accélérer cet effort collectif. L'UNESCO est immédiatement intervenue pour protéger et reconstruire les tissus éducatifs, scientifiques et culturels de ces pays. Tout au long de l'année, l'UNESCO a pris la tête de la mobilisation pour que l'éducation, les sciences et la culture soient mieux intégrés dans les politiques de développement. Un pas important a été franchi au mois de septembre, avec la reconnaissance explicite du lien entre la culture, la diversité culturelle et le développement lors du Sommet des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire, à New York. Il s'agit d'une rupture stratégique importante vers un nouvel humanisme.

C'est aussi une preuve supplémentaire de la pertinence du mandat de l'UNESCO, soixante-cinq ans après sa création. Tous les domaines dans lesquels nous intervenons connaissent des transformations majeures. Internet révolutionne la manière de penser et d'agir pour l'éducation, la recherche, la liberté d'expression, la culture. L'essor des diplomaties éducatives, scientifiques et culturelles, dessine un nouveau modèle de développement et un nouvel art de la paix. L'UNESCO se positionne à la pointe de ces mutations. Ce premier rapport annuel met en lumière la richesse de nos programmes. Il permet aussi de mesurer les liens étroits entre la biodiversité et la diversité culturelle, entre l'éducation et les nouvelles technologies, entre la recherche scientifique et le respect des droits de l'homme. Nous allons continuer en ce sens et nous réussirons, si nous agissons tous ensemble.

Irina Bokova



Sommaire

Chapitre 1		
	L'UNESCO et les situations de post-catastrophe	7
Chapitre 2		
	Vers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)	19
Chapitre 3		
	Échange des connaissances	31
Chapitre 4		
	Sauvegarder et promouvoir la diversité culturelle	43
Chapitre 5		
	Sauvegarder notre planète	55
Chapitre 6		
	Paix et dialogue	67
Chapitre 7		
	Défense des droits de l'homme	79
Annexes		89



En Haïti, près de 90% des écoles du département de l'Ouest ont été endommagées ou détruites par le tremblement de terre. L'UNESCO a élaboré un programme scolaire d'urgence et formé 3 000 professionnels de l'éducation au soutien psychosocial des élèves.

CHAPITRE 1

L'UNESCO et les situations de post-catastrophe



L'UNESCO et les situations de post-catastrophe

Une série de graves catastrophes naturelles aux conséquences tragiques a frappé la planète en 2010. Ces événements ont mis à l'épreuve, d'une manière on ne peut plus intense, les capacités de l'UNESCO à réagir rapidement. L'Organisation a répondu à 15 des 25 appels humanitaires lancés par les Nations Unies, en élaborant des propositions de projets dans 13 pays et régions en situation de post-conflit ou de post-catastrophe. Certaines de ces initiatives sont décrites plus loin. En parallèle, les travaux portant sur les situations de post-conflit et de post-catastrophe se sont poursuivis dans de nombreux autres pays, notamment l'Iraq et l'Afghanistan.

■ Haïti

Dans les heures qui ont suivi l'annonce des ravages causés par le séisme de magnitude 7 et le tsunami qui ont dévasté Haïti le 12 janvier 2010, une cellule de crise assurant la liaison entre le Siège, le bureau de Port-au-Prince et les bureaux régionaux a commencé à préparer l'intervention d'urgence de l'UNESCO. Fort heureusement, le personnel et les locaux de l'Organisation en Haïti n'ont pas été touchés et, pendant toute l'année, une équipe considérablement renforcée a contribué à l'élaboration et à l'exécution d'une série d'initiatives à court et long termes dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication.

Renforcement de la préparation aux risques

Dans le cadre de l'intervention de l'UNESCO, la Commission océanique intergouvernementale (COI) a lancé un projet visant à remettre en état et à renforcer les services haïtiens d'alerte aux risques côtiers. Ce projet est axé sur l'évaluation des risques côtiers, l'assistance technique (installation d'un marégraphe, par exemple) ainsi que le renforcement des capacités et la formation, en coopération avec les organismes nationaux compétents. Outre le fait d'aider Haïti à mieux se préparer et à mieux faire face aux risques naturels, l'Organisation a redoublé d'efforts pour veiller à la mise en place effective du Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers

dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes, qui permettra d'affronter les futurs tsunamis.

Aide d'urgence à l'enseignement

Immédiatement après la catastrophe, l'UNESCO a accueilli dans ses locaux le ministre de l'Éducation et son cabinet, dont les bureaux avaient été détruits, et les a aidés à évaluer les dégâts et les besoins des écoles et autres établissements d'enseignement. Étant donné que 90 % des écoles du département de l'Ouest avaient été endommagées ou détruites et que plus de 45 000 enfants avaient été déplacés, la priorité absolue était de rouvrir les écoles et de fournir aux élèves du matériel scolaire.

Avant que les écoles ne rouvrent leurs portes, un programme scolaire d'urgence avait déjà été élaboré et diffusé avec l'appui de l'UNESCO. Les matières les plus importantes étaient traitées en priorité, tandis que les autres étaient laissées de côté ou reportées. Ainsi, le programme pouvait être couvert malgré le raccourcissement de l'année scolaire, afin de permettre aux élèves de passer en classe supérieure.

S'occuper de l'impact psychologique de la catastrophe sur les enfants, les adolescents et les enseignants était une autre préoccupation immédiate. Afin de permettre aux éducateurs d'acquiescer les compétences nécessaires pour repérer les traumatismes et atténuer les symptômes liés au stress à l'intérieur et à l'extérieur de la classe, l'UNESCO et ses partenaires ont dispensé à plus de 3 000 enseignants du secondaire et autres professionnels de l'éducation une

Le club de golf de Pétienville transformé en camp de réfugiés. L'UNESCO a lancé des unités mobiles multimédia dans les camps de Haïti.

© UNESCO/M. Benchelah

Les enfants des camps de déplacés ont reçu six mille livres.



Un livre pour un enfant d'Haïti

Six mille livres pour enfants, dont beaucoup ont été offerts par le personnel de l'UNESCO, ont été mis en circulation dans 12 camps et 22 écoles avant la fin 2010 grâce à l'initiative Un livre pour un enfant d'Haïti, lancée en collaboration avec l'ONG Bibliothèques sans frontières.

© Sophia Paris/MINUSTAH





Les efforts de l'UNESCO ont contribué à sauver des collections précieuses pour le pays. Centre national d'art, Haïti.

spectacle, mais aussi à la préservation des musées, archives et bibliothèques ainsi que du patrimoine mondial et immatériel.

Pendant la phase d'intervention d'urgence, les efforts se sont concentrés sur la prévention du pillage des sites du patrimoine qui s'étaient effondrés, sur le déblaiement des gravats et la sauvegarde des collections, telles que les archives de l'historien haïtien Georges Corvington. L'UNESCO s'est associée à INTERPOL pour prévenir le trafic illicite d'œuvres d'art en dressant une liste rouge qui recense des objets. Grâce à la mise à disposition d'un espace de travail temporaire et de matériel, plus de 200 artisans ont pu continuer à préparer le traditionnel carnaval de Jacmel. Des représentations théâtrales et des ateliers de création destinés aux enfants ont été organisés dans six camps de réfugiés. Une assistance technique a été fournie pour la conservation du Parc national historique – Citadelle, Sans Souci, Ramiers, site inscrit au Patrimoine mondial, et du centre historique de Jacmel.

Le Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel d'Haïti (CIC) a été créé pour mobiliser la communauté internationale et rassembler toutes les parties prenantes afin de déterminer les priorités à court et moyen termes. Sur la base des recommandations du CIC, plusieurs propositions de projets ont été formulées. Elles seront examinées lors d'une conférence de donateurs en faveur du patrimoine culturel d'Haïti, qui se tiendra au Siège au printemps 2011.

Rôle des médias

Les médias jouent un rôle crucial dans la diffusion des informations après une catastrophe. C'est pourquoi une série d'ateliers sur le traitement médiatique des catastrophes naturelles a été organisée à l'intention de 250 professionnels du secteur. En outre,

formation au soutien psychosocial des élèves. Une préparation de base aux catastrophes y a été associée. Ainsi, les éléments relatifs au soutien psychosocial et les méthodes de réduction des risques de catastrophe ont été intégrés aux programmes scolaires nationaux et à la formation des enseignants.

Un recensement national des centres d'enseignement technique et professionnel a débuté et un premier groupe de cinq structures est en cours de reconstruction et d'équipement. En partenariat avec le centre

d'enseignement technique de Camp-Perrin, une formation a été mise en place afin de permettre à 240 maçons d'apprendre les méthodes de construction parasismique.

Reconstruction du tissu social d'Haïti grâce à la culture

Convaincue de l'effet salutaire de la culture et du rôle qu'elle peut jouer dans la reconstruction et l'édification d'une nation, l'UNESCO s'est consacrée au redémarrage des industries culturelles et des arts du

© UNESCO/F. Brugman

« La culture doit aller de pair avec l'aide humanitaire. Elle doit avoir sa place dans les stratégies de reconstruction en Haïti car la culture et le développement sont étroitement liés. » Irina Bokova, Directrice générale

170 journalistes au total ont pu bénéficier d'un support post-traumatique. Pendant trois mois, des journalistes que le séisme avait privés d'emploi ont bénéficié d'une aide pour produire deux émissions par semaine sur la Radio nationale d'Haïti. Un centre voué à accueillir les syndicats de journalistes a été financé par l'UNESCO et International Media Support. Un master de journalisme, créé à l'université Quisqueya, a été mis en place en coopération avec le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ, Paris) et avec le concours de l'UNESCO, de l'Union européenne et de l'ambassade de France en Haïti. Les premiers étudiants ont commencé les cours en septembre 2010.

Internet pour les jeunes des camps de réfugiés

Grâce à une unité multimédia mobile, des jeunes de six camps de réfugiés de Port-au-Prince ont pu accéder à Internet et bénéficier de cours informels sur l'informatique et les moteurs de recherche. Quelque 1 500 jeunes habitants des camps ont ainsi pu entrer en contact avec le monde extérieur et améliorer leurs perspectives éducatives et

professionnelles. Un blog a été créé pour chaque camp de réfugiés afin de développer les réseaux sociaux sur place et de permettre aux personnes déplacées de faire part de leur réalité quotidienne au monde extérieur.

■ Chili

Réaction au séisme et au tsunami au Chili

Le 27 février 2010, 12 minutes seulement après qu'une série de fortes secousses eut été ressentie dans le centre du Chili, le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique – basé à Hawaï (États-Unis) – a lancé une alerte régionale. Ce premier test grandeur nature a démontré la réactivité et l'efficacité du système coordonné par la Commission océanique intergouvernementale de l'UNESCO. Cependant, à proximité de l'épicentre, dans la zone où le délai d'alerte doit être inférieur à 12 minutes, plus de 100 personnes ont trouvé la mort. Ceci met en évidence la nécessité d'améliorer le système, en particulier pour qu'il réponde aux exigences en matière d'alerte concernant le champ proche. Immédiatement après le tsunami, une étude rapide des zones touchées

© MINUSTAH/L. Abassi



a été réalisée en vue d'améliorer les futurs plans de préparation. Une enquête approfondie de l'équipe internationale chargée des tsunamis, menée en partenariat avec le Centre international d'information sur les tsunamis (soutenu par l'UNESCO), a permis aux experts internationaux de collecter et d'échanger plus facilement des informations.

Des jeunes Haïtiens du camp de déplacés de Tabarre Issa améliorent leurs compétences informatiques grâce à l'aide de l'UNESCO.

Éducation : intervention d'urgence

Une semaine avant le séisme, l'UNESCO avait organisé un atelier sur le renforcement

Formation radiophonique pour les Haïtiennes

Dans le secteur des radios communautaires, la parité est très importante. Le Réseau des femmes des radios communautaires haïtiennes (REFRAKA) a bénéficié d'un soutien après la destruction de ses locaux. Des femmes ont été formées aux techniques de production radio et au traitement de l'information dans une perspective tenant compte de la spécificité des genres. Vedek FM, une station de radio communautaire, a été créée à Cap-Rouge – région dont les 18 000 habitants ne parvenaient pas à capter les ondes radiophoniques. Une formation portant sur les techniques radiophoniques de production, de présentation et de reportage a été dispensée à 25 personnes. Les émissions de Vedek FM sont axées sur le développement durable. Pour faire face à l'épidémie de choléra, des sessions d'information sur la maladie et sa prévention ont été animées par des journalistes dans plusieurs régions. Cinq films d'animation pour les enfants ont été réalisés en coopération avec les autorités. Ils mettent en scène Ti Joel, enfant des rues et héros du dessin animé.

© UNESCO/M. Bencheliah





Los venenos

Los venenos, es de origen animal que se utiliza para matar a los animales o a los humanos. Los venenos se encuentran en los venenos de los animales y en los venenos de las plantas. Los venenos se utilizan para matar a los animales y a los humanos. Los venenos se encuentran en los venenos de los animales y en los venenos de las plantas. Los venenos se utilizan para matar a los animales y a los humanos. Los venenos se encuentran en los venenos de los animales y en los venenos de las plantas.

Los Chonos

Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura.

Los Chonos

Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura.

RAPA NUI

El lenguaje de los mapuches. El lenguaje de los mapuches es un lenguaje que se utiliza para comunicarse entre ellos. El lenguaje de los mapuches es un lenguaje que se utiliza para comunicarse entre ellos. El lenguaje de los mapuches es un lenguaje que se utiliza para comunicarse entre ellos.

Los Chonos

Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura.

Los Chonos

Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura.

Los Chonos

Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura.

Los Chonos

Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura. Los Chonos son un pueblo que vive en las costas de Chile. Son conocidos por su artesanía y su cultura.

Les catastrophes naturelles sont une grave menace pour le développement. L'expertise mondiale acquise par la COI de l'UNESCO pour gérer le système mondial d'alerte rapide aux tsunamis et pour apporter des données vitales à la science du climat, à partir des observations océaniques, est une part essentielle de la réponse. Wendy Watson-Wright, Sous-Directrice générale et Secrétaire exécutive de la COI

des capacités en matière de réduction des risques de catastrophe, ouvert aux spécialistes techniques des ministères de l'Éducation de toute l'Amérique latine et des Caraïbes. Dans les heures qui ont suivi le tremblement de terre, les représentants du ministère chilien de l'Éducation qui avaient participé à l'atelier ont contacté l'Organisation afin qu'elle conçoive un outil d'évaluation rapide des besoins (bonne pratique qui avait été abordée la semaine précédente). Outre l'élaboration de cet outil, l'UNESCO a pu mettre en place – grâce au financement du Fonds central pour les interventions d'urgence (Nations Unies) – une aide humanitaire d'urgence pour permettre de scolariser à nouveau les élèves du primaire et du secondaire et de remettre en état les infrastructures éducatives.

Afin que les cours reprennent au plus vite dans les zones sinistrées, l'Organisation a construit, équipé et meublé 62 structures temporaires pour les niveaux primaire et secondaire, procédé à des réparations d'urgence dans les écoles primaires et secondaires qui avaient subi des dommages mineurs, installé 14 réserves d'eau dans des écoles, distribué 6 250 kits scolaires de base (sacs à dos, fournitures, etc.) ainsi que du matériel d'enseignement et d'apprentissage.

Quelque 600 employés municipaux, membres d'équipes de gestion locales, enseignants et chefs d'établissement ont reçu une formation au soutien psychosocial et à la mise en œuvre d'un plan de relèvement rapide pour le secteur de l'éducation. Le 17 mars,

École primaire temporaire construite et équipée par l'UNESCO après le tremblement de terre au Chili. © UNESCO

le ministre chilien de l'Éducation a annoncé qu'il se donnait pour objectif de rescolariser tous les élèves des zones sinistrées dans un délai de 45 jours au plus. Ce fut chose faite le 26 avril, avec le concours des Nations Unies et de l'UNESCO. L'Organisation continue à soutenir les efforts du ministère de l'Éducation visant à dispenser un enseignement de qualité dans toutes les zones touchées par le séisme et le tsunami, et dans l'ensemble du pays.

■ Namibie

Avec les écoles et les radios pour réduire les risques de catastrophe

Des pluies torrentielles se sont abattues sur la Namibie, provoquant d'importantes inondations qui ont touché près de 17 % de la population et privé d'école des milliers d'enfants pendant de nombreux mois. L'UNESCO a travaillé avec des partenaires pour instituer des normes et mettre en place des outils relatifs à la réduction des risques de catastrophe afin de permettre aux enseignants et aux élèves de se familiariser avec les techniques de base et de les appliquer activement. Un manuel scolaire pilote intitulé *EMERGENCY PREPAREDNESS AND RESPONSE* (Préparation et réaction aux situations d'urgence) – qui s'appuie sur les enseignements tirés à Caprivé – a été publié et envoyé par le ministère de l'Éducation à toutes les écoles de la région, ainsi qu'à l'ensemble des bureaux régionaux de l'éducation de Namibie et des institutions nationales de formation des enseignants.

Les radios communautaires ont un rôle crucial à jouer en matière de réduction des

risques de catastrophe. Le soutien apporté à l'atelier de formation pour les bénévoles des radios communautaires et la production d'émissions a abouti à une série de huit programmes en kwe, oshilwanyama, silosi et anglais, mis à la disposition des radios nationales et communautaires ainsi que des maisons de jeunes.

■ Pakistan

Aide au redémarrage du système éducatif

Plus de 500 000 enfants ont été déscolarisés à la suite des pires inondations que le Pakistan ait connues depuis 80 ans. Cet épisode, déclenché par les fortes pluies de mousson, a débuté fin juillet 2010. L'UNESCO a contribué à la préparation de l'analyse d'impact des inondations pour aider le gouvernement à évaluer les besoins en matière de reconstruction et à mobiliser des fonds internationaux pour combler, au moins en partie, le manque de ressources. Afin de répondre aux besoins d'apprentissage des communautés touchées par



Le Centre international d'information sur les tsunamis, soutenu par l'UNESCO, collecte les données fournies par les bouées océaniques.

© UNESCO



© UNESCO/G. Seiti

La Directrice générale s'est rendue au mois d'août dans certaines des régions les plus lourdement touchées par les inondations et a participé à des réunions sur les efforts de relèvement avec le ministre pakistanais de l'Éducation, Sardar Aseff Ahmad Ali, et d'autres responsables.

Photo satellite des zones inondées du Pakistan.



© NASA/GSFC/METI/ERSDAC/JAROS, and U.S./Japan ASTER Science Team

les inondations, 110 centres d'alphabétisation et de renforcement des compétences des adultes ont été mis en place dans plusieurs camps et zones sinistrées. Ils proposent à quelque 3 000 femmes et filles des cours d'alphabétisation de base et leur permet d'acquérir des compétences génératrices de revenu.

Quatorze ateliers ont permis à environ 500 enseignants et formateurs d'enseignants d'acquérir des compétences relatives au soutien psychosocial, à la gestion post-catastrophe et à l'amélioration de l'organisation des activités éducatives dans les camps et les zones sinistrées où les bâtiments scolaires ont été détruits. Un appui a été fourni pour la création de cinq

centres éducatifs dédiés à la petite enfance dans les camps du district de Sukkur et de 30 centres dans la province du Sind, ainsi que pour l'allocation d'aides à l'enseignement et à l'apprentissage destinées à 17 écoles situées dans les districts du Pendjab touchés par les inondations. Un soutien a également été apporté au département de l'Éducation du Baloutchistan pour faciliter le redémarrage du système éducatif et la reconstruction dans le district sinistré de Jafarabad.

Utilisation des sciences hydrologiques et géologiques

Afin de soutenir les efforts du Pakistan pour faire face à la catastrophe, l'UNESCO a dépêché plusieurs missions d'experts en hydrologie et en géologie. Ceux-ci ont élaboré, en collaboration avec les autorités pakistanaises, un plan global d'action visant à améliorer les capacités de gestion intégrée des inondations. Leurs travaux étaient axés sur la remise en état des systèmes d'alerte rapide et de suivi en vue d'une meilleure gestion des phénomènes hydrologiques extrêmes, de l'évaluation des risques géologiques et de la prévision des glissements de terrain, ainsi que du recensement des ressources souterraines pouvant fournir de l'eau potable en cas d'urgence. Le plan a été approuvé par le gouvernement pakistanais.

Communication en période de crise

Pour permettre aux communautés sinistrées de résoudre les problèmes inhérents à leur situation, de reprendre espoir et de retrouver une motivation, le bureau de l'UNESCO à Islamabad a produit un feuilleton radiophonique en coopération avec la Commonwealth Broadcasting Association et la Pakistan Broadcasting Corporation. La diffusion de cette série a débuté en décembre 2010 dans 46 districts du Pakistan. Elle a permis de

sensibiliser le public à la manière d'aborder la question des conséquences psychologiques, des traumatismes et de la santé, et de se préparer à la réhabilitation et aux défis à venir. Chaque épisode est suivi d'une discussion de groupe conduite dans quatre zones fortement touchées par les inondations, et un mécanisme de retour d'informations a été mis en place. Il s'agit du premier feuilleton à faible coût servant des objectifs de développement.

Actions de conservation du patrimoine

Le 12 août, on a enregistré un débit hydrique d'un million de pieds cubiques par seconde à proximité de Mohenjo Daro – site archéologique datant du III^e siècle avant Jésus-Christ et inscrit au Patrimoine mondial. Pour aider les autorités pakistanaises à évaluer les dommages causés à leurs principaux sites et à déterminer les actions de conservation nécessaires, une mission d'experts du Centre UNESCO du patrimoine mondial a été dépêchée du 8 au 15 octobre 2010 à Mohenjo Daro, Taxila et Makli. Celle-ci a confirmé que les dégâts avaient été limités à Mohenjo Daro, essentiellement grâce aux mesures de grande ampleur – destinées à protéger le site de l'érosion et des inondations – qui avaient été prises lors de la campagne internationale de sauvegarde menée par l'Organisation (1974-1997). Le Centre UNESCO du patrimoine mondial et le Secteur des sciences exactes et naturelles de l'Organisation ont formulé une proposition prévoyant la consolidation des digues fragilisées de Mohenjo Daro et recommandé un plan de gestion des risques de catastrophe pour les sites examinés.

Eli Rognerud, Spécialiste du programme pour l'éducation, discute de la réouverture des écoles à Balakot avec des militaires pakistanais.

© UNESCO/M. Sharif





■ Indonésie

Sauvegarde d'urgence sur le site de Borobudur, inscrit au Patrimoine mondial

Des éruptions répétées du volcan Merapi, qui ont débuté le 26 octobre, ont déposé plusieurs couches de cendres sur le célèbre site de Borobudur, inscrit au Patrimoine mondial, ce qui pourrait avoir des conséquences désastreuses. C'est pourquoi le bureau de l'UNESCO à Djakarta a lancé, conjointement avec les autorités indonésiennes, une opération de sauvegarde d'urgence et une campagne mondiale de financement. Les principaux facteurs compromettant la conservation du site sont liés à l'effet corrosif des cendres, qui se durcissent lorsqu'elles sont humides et peuvent ainsi bloquer le système de drainage complexe du monument. Le projet en trois phases sera axé sur le nettoyage des structures en pierre et du système de drainage, le recensement de mesures globales de conservation curative et la mise en œuvre d'activités visant à améliorer les moyens d'existence des communautés locales sinistrées, grâce à leur participation aux secteurs touristique et culturel. Le temple bouddhiste des VIII^e et IX^e siècles, connu dans le monde entier, a été minutieusement restauré lors d'une campagne internationale de sauvegarde pilotée par l'UNESCO (1972-1983).

L'UNESCO a lancé une opération d'urgence de nettoyage des cendres sur le site de Borobudur après l'éruption du mont Merapi.

© UNESCO/Indonesian Ministry of Culture and Tourism

■ Suivi post-catastrophe

À la suite du cyclone qui a dévasté le Myanmar en 2009, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Asie et dans le Pacifique a dispensé en 2010 à plus de 2 000 chefs d'établissement et enseignants une formation sur la réduction des risques de catastrophe appliquée au domaine de l'éducation. Ce programme a bénéficié à quelque 400 000 élèves, qui ont par ailleurs reçu des documents pédagogiques sur la préparation aux catastrophes.

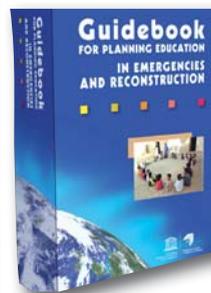
■ Prévention des catastrophes

En 2010, l'UNESCO a soutenu l'Équipe spéciale mondiale sur l'élaboration de codes (GTFBC) – un réseau d'experts devenu opérationnel au lendemain des séismes qui ont frappé Haïti et le Chili. Ce groupe œuvre à l'application et à la diffusion des codes relatifs aux constructions parasismiques. Ses membres échangent des données et des bonnes pratiques sur les codes de construction, notamment par le biais de forums de discussion sur le site Internet de l'UNESCO consacré à la GTFBC.

Une nouvelle étude de faisabilité sur le Système mobile international d'alerte aux éruptions volcaniques et aux activités sismiques (IMEWS), commanditée par l'UNESCO, souligne l'importance du suivi des volcans dans le monde entier, ainsi que de l'échange de données et de la coopération internationale dans ce domaine. Les premières conclusions de cette étude ont été présentées à la conférence internationale « Cities on Volcanoes », qui s'est tenue en Espagne en juin 2010. Lors de cette manifestation, les experts ont mis l'accent sur la nécessité de mobiliser une aide internationale sous l'égide de l'UNESCO.

Un accord signé en février 2010 entre l'UNESCO et l'Organisation du Traité

Manuel pour la planification de l'éducation dans les situations d'urgence et de reconstruction



L'édition révisée du *Manuel pour la planification de l'éducation dans les situations d'urgence et de reconstruction*, conçu par l'Institut international de planification de l'éducation (IPE), vise à aider les responsables du secteur de l'éducation à permettre à tous les enfants touchés par un conflit ou une catastrophe de bénéficier de l'égalité d'accès à une éducation de qualité – ce qui peut aussi fournir une occasion unique de réformer le système éducatif.

d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) renforce la coopération, notamment au profit des systèmes d'alerte rapide aux tsunamis. L'OTICE utilise des technologies de pointe et des méthodes scientifiques pour repérer d'éventuelles explosions nucléaires sur le globe. Les données obtenues, qui présentent une large gamme d'applications civiles et scientifiques, pourraient servir à des fins d'alerte aux tsunamis.

Dans la région Pacifique, l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) a financé la préparation aux tsunamis dispensée par l'UNESCO au niveau communautaire au Pérou, en Équateur et au Chili, ce qui a bénéficié aux habitants de six communes exposées. L'Organisation a eu recours à des mécanismes d'apprentissage pour sensibiliser les communautés et leur transmettre de bonnes pratiques, notamment en mettant à jour les plans existants ainsi qu'en améliorant et en complétant les systèmes locaux d'alerte rapide aux tsunamis grâce à l'installation de sirènes et d'une signalisation des zones sûres, des zones à risques et des trajets d'évacuation.



© UNICEF

Le 2^e objectif du Millénaire pour le développement, Assurer l'éducation primaire pour tous, vise à garantir que tous les enfants, filles et garçons, achèvent un cycle complet d'enseignement primaire. École au Sri Lanka.

CHAPITRE 2

**Vers les objectifs
du Millénaire
pour le
développement**



Vers les objectifs du Millénaire pour le développement

Avec la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui s'est tenue à New York en septembre, l'année a été marquée par la promotion intensive d'une approche du développement attribuant un rôle central à l'éducation et valorisant pleinement le potentiel de la science, de la culture et de la communication. Lors du Sommet sur les OMD, l'UNESCO a souligné l'importance de l'éducation en tant que fondement du développement humain, et le rôle de la culture a été clairement réaffirmé à l'occasion de la Table ronde de haut niveau sur la culture pour le développement, organisée en coopération avec l'Union européenne et l'Union africaine.

de l'exposition intitulée L'Éducation compte, organisée au siège des Nations Unies. Des représentations graphiques ont été utilisées pour montrer dans quelle mesure l'éducation pouvait contribuer à la concrétisation des OMD. L'exposition s'est déroulée du 9 septembre au 20 novembre, et ses messages ont été réitérés lors d'un événement parallèle sur le rôle central de l'éducation dans les OMD, organisé par l'UNESCO en collaboration avec l'UNICEF, l'État du Qatar et Save the Children, à l'occasion du Sommet mondial sur l'innovation en éducation qui s'est tenu en décembre, à Doha (Qatar).

■ Atteindre les marginalisés

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, ont lancé conjointement le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT : Atteindre les marginalisés* le 19 janvier, au siège des Nations Unies (New York). Cet ouvrage, présenté en détails dans le chapitre suivant, montre combien la marginalisation compromet l'accès à l'éducation et établit un ordre du jour visant à accélérer les progrès et à éliminer les inégalités, principal défi à relever pour le secteur de l'éducation.

Les analyses et conclusions du rapport ont orienté les débats du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous, qui s'est réuni à Addis-Abeba (Éthiopie) en février 2010. Les ministres de l'Éducation, les donateurs, les organisations multilatérales et les partenaires de la société civile qui étaient présents se sont engagés à cibler les besoins des populations marginalisées et à y répondre, ainsi qu'à améliorer la pertinence et la qualité de l'éducation.

Permettre l'émancipation des adolescentes était l'objectif de la Déclaration conjointe des Nations Unies intitulée Intensifier l'action menée pour promouvoir les droits des adolescentes. Ce texte a été signé en mars

■ Résultats positifs

Dans leur document final, les participants au Sommet ont mis l'accent sur « l'importance de la culture pour le développement et sa contribution à la réalisation des OMD ». En décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution réaffirmant le rôle de la culture en matière de développement et appelant à son intégration dans les politiques de développement mondiales. Cette reconnaissance constitue un tournant historique dans le modèle de développement prédominant au niveau international.

Les recommandations relatives à l'éducation formulées dans le document final représentaient également une avancée vers l'approche intégrée, prônée par l'UNESCO, qui part de l'enseignement primaire (axe de l'OMD 2) et progresse à travers tout le système scolaire, ainsi que de l'alphabétisation des jeunes et des adultes, en mettant l'accent sur la suppression des inégalités.

« L'éducation est la meilleure assurance de base contre la pauvreté » a été le message



© UNESCO

Lorsque l'ONG britannique CamfedUK a publié sur Twitter ce message de l'exposition de l'UNESCO intitulée L'Éducation compte, il a été repris avec une telle ampleur qu'il a fait la Une du site. Exposition de Zago, New York.

NOKIA, désormais partenaire de l'Éducation pour tous

L'UNESCO et la compagnie de télécommunications Nokia ont signé en octobre 2010 un accord visant à promouvoir l'utilisation des technologies mobiles au service des objectifs de l'Éducation pour tous. Les recherches sur les applications potentielles des technologies mobiles en faveur de l'éducation conduiront à l'élaboration de directives à l'intention des responsables politiques des pays en développement. En outre, Nokia apportera son concours à l'utilisation des technologies mobiles dans la formation des enseignants et le renforcement des capacités pour la gestion des établissements scolaires.

2010 par la Directrice générale, ainsi que par les responsables exécutifs du FNUAP, de l'UNICEF, de l'UNIFEM, de l'OIT et de l'OMS. Il exprime leur vision commune, qui prône l'intensification de l'appui de leurs organisations à l'avancée des politiques et programmes permettant l'autonomisation des jeunes filles les plus difficiles à atteindre, en particulier celles âgées de 10 à 14 ans.

Par ailleurs, la Directrice générale a mis en évidence la contribution essentielle de l'éducation au développement lors du Sommet sur l'éducation de la Coupe du monde de la FIFA, qui s'est tenu le 11 juillet sous l'égide du président Zuma, à Pretoria (Afrique du Sud). Les participants ont renouvelé leur engagement à dispenser à tous une éducation de base de qualité et ont appelé la communauté

*Atteindre les marginalisés : Rapport mondial
de suivi sur l'EPT, 2010.*



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

« Il n'existe pas de meilleur moment pour mettre le développement sur la bonne voie que les premières années d'un enfant. »

Irina Bokova, Directrice générale

internationale à intensifier ses efforts pour atteindre les OMD relatifs à l'enseignement primaire universel et à l'égalité des genres dans l'éducation.

Les nouvelles données publiées à la veille du Sommet sur les OMD ont mis en lumière les disparités entre les genres dans l'enseignement primaire et secondaire, qui concernent deux pays sur trois. La moitié de ces États n'obtiendront pas la parité dans l'éducation d'ici à 2015. Selon le *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2010*, publié par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), seules 87 filles environ pour 100 garçons entrent à l'école primaire en Asie du Sud et de l'Ouest. En Afrique subsaharienne, ce chiffre se situe aux alentours de 93. Cependant, lorsque les filles ont accès à l'éducation, elles achèvent plus souvent leur scolarité que les garçons, aussi bien dans le primaire que dans le secondaire.

■ Petite enfance

L'UNESCO plaide pour une approche holistique de l'éducation et de l'apprentissage tout au

long de la vie. En organisant la toute première Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance, en partenariat avec la Fédération de Russie et la ville de Moscou, l'Organisation a souligné le rôle déterminant de la petite enfance dans la réalisation des OMD. De multiples éléments prouvent que les investissements dans des programmes de protection et d'éducation des enfants en bas âge apportent des avantages dont les effets se font sentir tout au long de la vie, l'impact étant particulièrement fort sur les groupes les plus défavorisés.

Plus de 65 ministres, ainsi que des experts, des universitaires et des professionnels du domaine ont assisté à la Conférence. Les participants ont adopté le Cadre d'action de Moscou afin d'étendre et d'améliorer la protection globale et l'éducation des enfants en bas âge, en particulier les plus exposés et les plus défavorisés du monde. Le Cadre résume les problèmes qui doivent être réglés, notamment le manque d'engagement politique, l'insuffisance des financements publics et le faible appui extérieur.

■ Alphabétisation et autonomisation des femmes

Les politiques d'ensemble destinées à accroître l'alphabétisation des jeunes et des adultes sont également fondamentales pour le développement. En effet, l'alphabétisation a un énorme impact sur les populations. Elle permet, entre autres, d'améliorer la santé maternelle et infantile ainsi que les moyens de subsistance, de retarder l'âge du mariage, d'abaisser les taux de fécondité, d'améliorer la prévention du VIH et du sida, et d'élargir la participation politique. La Directrice générale a célébré pour

Le Bangladesh a augmenté le nombre de postes d'enseignants réservés aux femmes pour encourager la scolarisation des filles. L'UNESCO œuvre à favoriser l'alphabétisation et l'autonomisation des femmes.

la première fois la Journée internationale de l'alphabétisation le 8 septembre aux Nations Unies, aux côtés de Laura Bush, ambassadrice honoraire de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. Les manifestations qui se sont déroulées au cours de l'année étaient axées sur l'alphabétisation et l'autonomisation des femmes. L'UNESCO a décerné le Prix international d'alphabétisation à des programmes novateurs visant l'autonomisation des femmes par le biais de l'alphabétisation, qui ont été menés en Allemagne, au Cap-Vert, en Colombie, en Égypte, au Népal et au Malawi.

Au cours de l'année, le Bénin, le Burkina Faso, la République centrafricaine et la Guinée ont formulé ou amélioré des politiques, stratégies et plans d'action nationaux relatifs à l'alphabétisation. L'Afghanistan, le Bangladesh, l'Inde, le Mali, le Népal, le Niger, le Nigéria, le Pakistan et le Sénégal ont lancé des programmes d'alphabétisation de grande ampleur. Des fonds supplémentaires ont été mobilisés pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes au Bénin, au Burkina Faso, en Chine et en Inde.

Le Nigéria a accueilli une réunion des dirigeants des neuf pays les plus peuplés du Sud (E-9) — qui ont adopté un programme d'action ambitieux destiné à susciter un engagement plus fort pour l'alphabétisation, à stimuler l'exécution efficace des programmes d'alphabétisation, à exploiter de nouvelles ressources et à poursuivre leur fructueux travail d'équipe. La réunion, qui s'est tenue à

L'éducation de la petite enfance est un espoir pour les enfants en situation difficile. Les participants de la Conférence de Moscou se sont attachés à répondre à ce défi.



© UNICEF/Noorah



Abuja (Nigéria) au mois de juin, était organisée conjointement avec le gouvernement nigérian. Elle avait pour thème L'Alphabétisation pour le développement et portait tout particulièrement sur la situation des filles et des femmes.

■ Enseignants : la clé d'une éducation de qualité

De la petite enfance et l'alphabétisation jusqu'au supérieur, les enseignants sont les principaux garants de la qualité de l'éducation. Pourtant,

les données de l'UNESCO montrent que la concrétisation de l'enseignement primaire universel nécessitera à elle seule 1,9 million d'enseignants supplémentaires d'ici à 2015.

L'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TISSA) a été renforcée en 2010 pour améliorer l'aide aux gouvernements dans l'élaboration de politiques nationales viables dans ce domaine. Elle s'appuie sur la technologie pour améliorer la gestion scolaire et l'enseignement en classe. Déjà en place dans 17 pays pilotes, elle est ouverte à l'ensemble des pays d'Afrique

LIFE en Afghanistan

En Afghanistan, un plan d'action concernant l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) a été élaboré en 2010. Il est axé sur la coordination, la promotion, le travail de campagne, les capacités, la qualité et la mobilisation des ressources. À l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, le site Internet de LIFE sur les bonnes pratiques a été lancé en anglais, en dari et en pachtoune.



© UNESCO/Swannepha

Welile, enseignante dans le primaire au Swaziland qui a rendu publique sa séropositivité, entourée de ses élèves. Photo de l'exposition Photos-Voix : l'éducation des jeunes au VIH et au sida en Afrique, dans le cadre de la coopération avec la Fondation Virginio Bruni Tedeschi en Angola, au Lesotho, en Namibie et au Swaziland.

© UNESCO/E. Deumo Noubessi

subsaharienne. L'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique a aidé les universités et instituts de formation des enseignants de cinq pays africains à proposer des programmes diplômants à distance pour améliorer la qualité de la formation des enseignants.

Deux prix ont été décernés en 2010 : le prix UNESCO-Roi Hamad bin Isa Al Khalifa pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation et le prix UNESCO-Hamdan bin Rashid Al Maktoum récompensant des pratiques et des performances exemplaires pour améliorer l'efficacité des enseignants.

Journée mondiale de lutte contre le sida : Sénégal, Cap-Vert et Guinée-Bissau

Diverses activités ont été organisées avec le concours du Bureau de l'UNESCO à Dakar. Au Sénégal, une campagne nationale d'un mois a été menée. Au Cap-Vert, la Commission nationale pour l'UNESCO a organisé quatre séminaires interactifs pour les élèves des Écoles associées, à Praia. En Guinée-Bissau, des conférences ont eu lieu dans quatre écoles secondaires privées, à l'instigation de la Commission nationale pour l'UNESCO.

■ Lutter contre le VIH et le sida grâce à l'éducation

L'éducation demeure le meilleur moyen de prévention du VIH et du sida. En tant qu'organisation chef de file pour EDUSIDA, l'UNESCO a lancé un programme dans 17 pays d'Afrique australe et orientale, en partenariat avec le Fonds de l'OPEP pour le développement international. Ce programme vise à améliorer les connaissances sur l'éducation et le VIH/sida dans la région, à conclure de nouveaux partenariats, et à réunir des ressources pour former de nouveaux professionnels nationaux afin de renforcer la réponse du secteur de l'éducation aux besoins des éducateurs et des apprenants séropositifs au VIH.

Le projet Accroître les connaissances, les aptitudes et l'espoir : une éducation au VIH et au sida pour les enfants d'Afrique a bénéficié à quelque 2 275 écoles, 20 660 enseignants et plus de 416 000 élèves de quatre pays. Mises en place en Angola, au Lesotho, en Namibie et au Swaziland, pays gravement touchés par l'épidémie de VIH, les activités se sont axées sur

Lauréats du concours d'affiches sur le VIH et le sida au Musée du Palais Fouban, avec Benoît Sassou, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Yaounde, Karalyn Monteil, spécialiste adjointe du programme pour la culture, et Vincent Seck spécialiste du programme pour la culture à Yaounde.



« L'alphabétisation aide les femmes à s'épanouir, à prendre confiance en elles, à jouer un rôle actif dans la vie publique et à défendre leurs droits. » Qian Tang, Sous-Directeur général pour l'éducation





© UNESCO

En 2010, des ateliers organisés au Rwanda et au Mali ont travaillé sur les moyens de s'appuyer sur la science, la technologie et l'innovation pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

l'amélioration de la formation des enseignants sur le VIH et le sida, ainsi que de la qualité des documents d'apprentissage relatifs à ce domaine. En outre, le projet visait à faciliter l'accès aux services de soutien psychosocial pour le personnel éducatif et les apprenants touchés par le VIH et le sida.

Par ailleurs, l'UNESCO a organisé une exposition de photos et de textes sur l'éducation au VIH pour les jeunes Africains, dans le cadre d'un projet financé par la Fondation Virginio Bruni Tedeschi. Des jeunes et des enseignants d'Angola, du Lesotho, de Namibie

et du Swaziland ont reçu des appareils photographiques. Ils ont pris des clichés et rédigé de courts textes sur leur vie avec le VIH. L'exposition a eu lieu du 1^{er} décembre au 14 janvier au siège de l'UNESCO, à Paris.

Le premier outil multimédia interactif sur la prévention du VIH et du sida à destination des jeunes a été lancé en décembre 2010. Il vise à leur fournir des informations précises et fiables sur la prévention du VIH/sida. Ce jeu, intitulé *Fast Car: Travelling Safely around the World*, cible le jeune public. Les joueurs peuvent

concourir sur les circuits des cinq continents et visiter de façon virtuelle certains sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans un autre registre, l'UNESCO a organisé, en collaboration avec le musée royal de Foumban (Cameroun), un concours d'affiches destiné à sensibiliser les élèves aux risques du VIH et du sida associés aux pratiques traditionnelles comme le piercing, la scarification, le tatouage, l'excision et la circoncision. On envisage d'organiser des projets similaires dans d'autres musées d'Afrique.

« Il est temps de renforcer notre réflexion et notre action collectives afin de passer d'une Afrique assistée à un continent développé et respecté. »

Lalla Aïcha Ben Barka, Sous-Directrice générale pour le Département Afrique

■ Le rôle de la culture dans le développement

Au travers d'une série d'initiatives de plaidoyer ciblées, l'UNESCO est parvenue à replacer la culture au cœur du modèle de développement international (voir plus haut). Elle a également continué à mener les activités de programme sur lesquelles s'appuient ces initiatives.

En tant que responsable du Fonds pour la réalisation des OMD – Volet thématique sur la culture et le développement, l'UNESCO met en œuvre 18 programmes nationaux, en collaboration avec une douzaine d'autres organisations des Nations Unies. Ainsi, dans la région de Guelmim (sud du Maroc), 17 associations et coopératives d'artisans travaillant à la production de tapis, de paniers et de dattes ont significativement accru leurs revenus grâce à la formation et aux activités destinées à promouvoir les industries créatives et produits locaux. Quelque 600 personnes, dont 400 femmes, ont participé à ces activités génératrices de revenu.

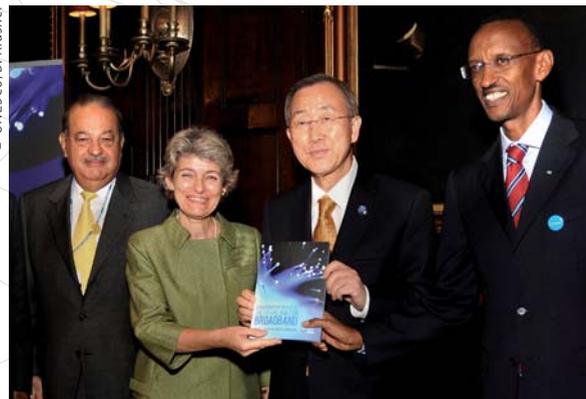
■ Mobiliser la science, la technologie et l'innovation au service du développement

Les programmes scientifiques de l'UNESCO pour l'environnement et la promotion des sciences et technologies sont guidés par les principes du développement durable. Le document final du Sommet du millénaire a mis l'accent sur le rôle stratégique des sciences et technologies, y compris les technologies de l'information, et de l'innovation dans la réalisation des OMD, en particulier la

productivité agricole, la gestion de l'eau et l'assainissement, la sécurité énergétique et la santé publique. En outre, ce document prônait fermement le renforcement des capacités en matière d'innovation technologique et de savoir-faire correspondants, dans le cadre de technologies respectueuses de l'environnement et abordables pour les pays en développement, afin d'encourager l'innovation et la recherche ainsi que le renforcement des capacités au niveau national.

L'Initiative pour les politiques africaines de la science, de la technologie et de l'innovation et l'Institut de statistique (ISU) de l'UNESCO se sont associés à l'Union africaine et au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pour organiser deux ateliers importants sur la science, la technologie et l'innovation. L'atelier intitulé Déverrouiller le potentiel de la science, de la technologie et de l'innovation pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement au Rwanda, et organisé en janvier 2010, avait pour but de recenser des étapes concrètes pour le développement des sciences, des technologies et des innovations qui contribuent déjà ou sont à même de contribuer à la réalisation

© UNESCO/B. Krasner



des OMD au Rwanda. En mai 2010, un atelier régional coorganisé avec le ministère malien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a rassemblé des participants des 16 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que des experts internationaux. Ceux-ci ont partagé leurs expériences et les enseignements acquis dans la formulation et l'examen de politiques concernant la science, la technologie et l'innovation. L'atelier a été financé par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement, l'UNESCO et l'ISU.

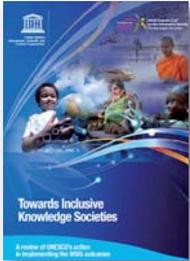
La Directrice générale, Irina Bokova, lors de la seconde réunion de la Commission de haut-niveau pour le développement numérique, avec Carlos Slim Helú, Président à vie honoraire de Grupo Corso (Mexique), le Secrétaire général Ban Ki-moon et le Président Kagame du Rwanda.

Science et développement pour un monde qui change : les 45 ans du CIPT

Des Prix Nobel, des ministres et des dirigeants d'agences d'aide au développement issus de pays industrialisés ou en développement, se sont réunis au Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT) à Trieste (Italie) pour célébrer les 45 années d'existence du Centre avec un regard prospectif.

Cet événement – CIPT, 45 ans plus tard : Science et développement pour un monde qui change – s'est tenu du 8 au 10 novembre 2010. Son objectif était de nourrir un dialogue international visant à mettre au point des stratégies nouvelles et efficaces pour la recherche scientifique et l'éducation dans les pays en développement.

TIC et genre



© UNESCO

Une session interactive sur les genres et les TIC a été organisée lors du Forum du SMSI, à Genève (Suisse), pour évaluer les progrès accomplis en matière d'égalité d'accès aux TIC entre les hommes et les femmes depuis le Sommet mondial sur la société de l'information de 2005. L'inclusion, le respect des droits humains et la participation accrue des femmes aux sociétés du savoir ont été mis en avant, ainsi que d'autres questions comme la création de débouchés pour les femmes par le biais du développement des TIC et l'accès des femmes aux TIC dans les pays en développement.

■ Développement numérique et démocratie

Lancée en 2010 lors du forum du Sommet mondial sur la société de l'information, la Commission de haut-niveau pour le développement numérique est une initiative conjointe de l'UNESCO et de l'Unité internationale des télécommunications (UIT) visant à encourager l'adoption du haut-débit pour accélérer la progression vers les OMD. L'UNESCO met l'accent sur la production et la diffusion de contenus locaux, ainsi que sur les questions importantes relatives à la diversité linguistique et culturelle dans le cyberspace, considérées comme des éléments clés allant de pair avec les questions d'infrastructure et de connectivité pour l'extension du haut-débit. Le rapport final et la déclaration de la Commission ont été présentés au Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, à la veille du Sommet sur les OMD, en septembre 2010. Ils exhortaient les dirigeants du monde entier à s'accorder sur le fait que « l'avenir s'appuiera sur le haut-débit ».

L'importance du respect des droits humains et de l'ouverture d'Internet, notamment la liberté d'expression, la diversité et l'interopérabilité, a été soulignée par l'UNESCO lors de manifestations relatives à la société de l'information au cours de l'année 2010. L'UNESCO, qui assure la présidence du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information, a également fait progresser des initiatives conjointes dans le domaine de l'accès libre à l'information scientifique, par le biais d'un exercice d'inventaire, mais aussi dans l'examen des politiques en science, technologie et innovation. Les travaux ont débuté en suivant une stratégie commune à cinq ans établie pour le Groupe, créé en vue d'accroître la cohérence entre les travaux des différentes organisations des Nations Unies en matière de technologies de l'information et de la communication.

■ Fixer des normes pour le développement des médias

Les médias ont un rôle central à jouer dans le développement en général et dans l'appui aux efforts visant la réalisation des OMD. Cependant, pour de nombreux pays, un secteur des médias prospère, indépendant et diversifié est un objectif qui reste encore à atteindre. Grâce à l'aide du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), 83 projets de médias ont pu être lancés dans 56 pays en développement. Six pays ont achevé leurs évaluations, à l'aide de la série d'indicateurs du développement des médias développée par l'UNESCO permettant d'identifier les lacunes dans leurs paysages médiatiques et contribuant à la formulation de politiques relatives aux médias et le lancement d'efforts ciblés de développement des médias.

25 projets de médias communautaires dans les pays en développement ont reçu

un soutien de l'UNESCO en 2010. Plusieurs initiatives ont bénéficié d'une aide: création de stations de radio communautaires, promotion de politiques à l'appui des médias communautaires, promotion d'outils de normalisation et renforcement des capacités.

■ Encourager l'excellence dans le journalisme africain

Vingt écoles de journalisme d'Afrique ont été au cœur d'une action visant à améliorer les connaissances et les compétences de la prochaine génération de journalistes du continent. Il s'agissait de favoriser l'adoption et la mise en œuvre des modèles de cursus de l'UNESCO pour améliorer le niveau de l'enseignement, de former du personnel pour renforcer les capacités des enseignants, de mettre en place des programmes d'échange avec d'autres universités, et de fournir du matériel et des équipements pour l'acquisition des techniques journalistiques, aussi bien traditionnelles que nouvelles.

Dans le cadre d'un accord avec le Knight Center for Journalism in the Americas, destiné à améliorer les compétences pédagogiques des professeurs de journalisme africains, un cours intitulé Teaching Online Journalism a été suivi par 23 professeurs du Cameroun, du Ghana, du Kenya, de Madagascar, de Namibie, du Nigéria, d'Afrique du Sud, d'Ouganda et du Zimbabwe.

■ Prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale 2010

La voz de los campesinos, station de radio communautaire mexicaine, et Amr Mamdouh Ellissy, journaliste égyptien, ont été les lauréats du prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale en 2010. À ce titre, ils se sont partagé une récompense de 20 000 dollars des États-Unis.





© Institute of Acupuncture and Moxibustion

Les connaissances se transmettent de plusieurs façons : par explication et démonstration, à travers une relation maître-disciple, ou par l'éducation formelle.

CHAPITRE 3

Échange des connaissances



Échange des connaissances

L'échange des connaissances est au cœur du mandat de l'UNESCO. Au fil des années, l'Organisation a mobilisé des partenaires afin de rassembler et d'organiser une multitude d'informations, de données, d'expertises techniques et de capacités d'analyse, de manière à faciliter la coopération internationale au service de la paix et du développement. En 2010, plusieurs rapports mondiaux d'une importance capitale ont fourni des données et des analyses inestimables à diverses parties intéressées par les domaines clés du développement. Comme les années précédentes, de nombreux experts du monde entier ont travaillé ensemble bénévolement à des initiatives allant des systèmes d'alerte rapide aux tsunamis jusqu'à l'éducation pour tous (EPT). Certaines de ces initiatives sont présentées ci-après.

■ Rapports mondiaux : un bilan à l'échelle de la planète

Le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*, rédigé par une équipe indépendante dirigée par l'UNESCO, est la publication internationale de référence sur la progression vers l'EPT. Cet outil unique à l'intention des décideurs vise à informer, orienter et appuyer les engagements en faveur de l'EPT, en encourageant les

gouvernements et les donateurs à relever les défis en matière d'éducation afin d'atteindre les objectifs fixés. Le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010*, intitulé *Atteindre les marginalisés*, a été lancé au Siège des Nations Unies, à New York, le 19 janvier.

Il met en lumière l'incapacité actuelle des gouvernements à éliminer les inégalités extrêmes au niveau national et celle des donateurs à mobiliser suffisamment de ressources. Les auteurs estiment que les donateurs devront combler un déficit de financement de 16 milliards de dollars par an pour atteindre l'objectif de l'enseignement primaire universel d'ici à 2015, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux évaluations précédentes. En outre, ils recensent les politiques qui permettent de lutter efficacement contre les inégalités persistantes : par exemple, l'amélioration de l'accessibilité par la réduction des frais de scolarité et des charges informelles et la proposition de mesures d'incitation financière ciblées ; le renforcement de l'environnement d'apprentissage par l'amélioration de la formation des enseignants et le développement

de l'enseignement interculturel bilingue ; et l'élargissement des droits et des possibilités par l'intégration des stratégies éducatives à des politiques plus larges de lutte contre la marginalisation.

Lancé, diffusé et promu dans plus de 50 pays, le rapport a été traduit dans de nombreuses langues, notamment en bengali, en farsi, en allemand, en japonais, en coréen, en portugais et en swahili, avec l'aide des Commissions nationales et des Bureaux de terrain de l'UNESCO. Quelque 15 600 exemplaires sur papier ont été distribués en 2010, ainsi que 24 900 résumés et 12 500 aperçus régionaux. En outre, le rapport a été téléchargé plus de 43 000 fois via le site Internet de l'UNESCO.

Tous les cinq ans, le *Rapport de l'UNESCO sur la science* présente une analyse unique des tendances et des évolutions qui façonnent la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur dans le monde entier. L'édition 2010 a été lancée à l'occasion de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement, le 10 novembre, au Siège parisien de l'UNESCO et simultanément dans plusieurs Bureaux de terrain, notamment ceux de Beijing, Brasilia, Brazzaville, Montevideo et Tachkent. D'autres lancements ont eu lieu par la suite en Équateur, au Guatemala et ailleurs. Un certain nombre de Commissions nationales pour l'UNESCO ont collaboré activement au lancement du rapport.

La dernière édition dépeint un environnement de plus en plus concurrentiel, mais où le flux d'information, de connaissances, de personnel et d'investissements est à double sens. La Chine et l'Inde, par exemple, utilisent leur nouvelle puissance économique pour investir dans des entreprises de haute technologie en Europe et ailleurs, afin d'acquérir une expertise technique. De même, d'autres grandes économies émergentes

Les professionnels portent la responsabilité de transmettre leurs savoirs aux jeunes générations.



© LOREAL-UNESCO/M. Pelletier

dépendent davantage que par le passé en recherche et développement, notamment le Brésil, le Mexique, l'Afrique du Sud et la Turquie. Le rapport enregistre une évolution de l'influence mondiale. Ainsi, la Chine devance à la fois les États-Unis et l'Union européenne par le nombre de chercheurs et publie plus d'articles scientifiques que le Japon.

Par ailleurs, le rapport révèle que le progrès technique permet aux pays disposant de capacités scientifiques moindres d'acquiescer, d'adopter et même, parfois, de transformer des technologies existantes, en évitant ainsi certains investissements coûteux. Cette tendance favorise la démocratisation de la science à l'échelle mondiale car les pays participent plus activement qu'auparavant aux activités scientifiques internationales. De même, la diplomatie scientifique est en passe de devenir un instrument crucial de consolidation de la paix et de développement durable dans les relations internationales.

Le *Rapport mondial sur les sciences sociales 2010 : Divisions dans les savoirs*, coédité par le Conseil international des sciences sociales (CISS) et l'UNESCO, constitue le premier aperçu exhaustif de ce domaine depuis plus d'une décennie. Plus de 80 spécialistes des sciences sociales du monde entier ont mis leur expertise au service de cet ouvrage, qui a été officiellement lancé au Siège parisien de l'UNESCO, le 25 juin.

Le rapport est axé sur l'évolution des sciences sociales face à des situations inégales et à des tendances divergentes. Il montre que, bien que les pays occidentaux occupent toujours une place de premier plan dans les sciences sociales au niveau mondial, ce domaine se développe rapidement en Asie et

*Rapport de l'UNESCO sur la science 2010 :
L'état actuel de la science dans le monde.*



« La science, la technologie et l'innovation sont les nouveaux atouts à fort potentiel et font partie de la puissance douce que de nombreux pays cherchent à acquérir afin de faire progresser leur développement et leur position sur la scène mondiale. » *Hans d'Orville, Sous-Directeur général pour la planification stratégique*

en Amérique latine, en particulier en Chine et au Brésil. En Afrique subsaharienne, les spécialistes des sciences sociales de trois pays — l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Kenya — sont à l'origine de 75 % des publications universitaires. En Asie du Sud, hormis quelques centres d'excellence en Inde, les sciences sociales sont loin d'être prioritaires.

En octobre, l'UNESCO a publié le tout premier rapport mondial sur l'ingénierie, *Engineering : Issues, Challenges and Opportunities for Development* (Ingénierie : enjeux, défis et possibilités pour le développement). Cent vingt contributeurs

de 40 pays ont participé à cet ouvrage, produit avec des organisations nationales et internationales de premier plan spécialisées dans ce domaine. Le rapport recense les défis et les possibilités en matière d'ingénierie, tout en facilitant la compréhension par le grand public et les responsables politiques de la discipline comme de son rôle dans la société. Il indique notamment les moyens de rendre l'ingénierie et la formation dans ce domaine plus attrayantes pour les jeunes, en particulier les femmes, et de faire en sorte que ce secteur s'adresse à un public plus large et démontre sa pertinence en matière de développement.

à 119 pays, contre 91 en 2009. En outre, il a organisé régulièrement des ateliers de formation pour renforcer les capacités des instances statistiques nationales afin d'améliorer la qualité des données aux niveaux national et international. En 2010, il a mis en place trois ateliers régionaux sur les statistiques relatives à l'éducation (25 pays participants), trois ateliers régionaux sur les statistiques relatives à la science et à la technologie (25 pays participants), deux ateliers sous-régionaux sur les statistiques culturelles (30 pays participants) et un atelier de formation sur les statistiques des médias (cinq pays participants de différentes régions).

Conclusions du Rapport mondial sur les sciences sociales 2010

L'Afrique subsaharienne est largement à la traîne au vu de sa contribution à la production scientifique mondiale, qui est passée de 1 % en 1987 à 0,7 % en 1996 — et la tendance ne semble pas s'inverser.

On estime à 20 000 le nombre moyen de professionnels hautement qualifiés qui quittent l'enseignement supérieur africain chaque année depuis 1990 pour aller travailler aux États-Unis, en Europe,

au Moyen-Orient et en Australie. Les sciences sociales et les humanités sont particulièrement touchées par ce phénomène.

Entre 1998 et 2006, le nombre de titulaires de doctorats a augmenté de 40 % en général, et encore davantage dans le domaine des sciences sociales (50 %) — notamment en raison de la participation accrue des femmes.



■ Institut de statistique de l'UNESCO

Les données mondiales — sur l'éducation, la science et la technologie, la culture et la communication — collectées et actualisées trois fois par an par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) sont utilisées par divers partenaires, notamment des gouvernements, des organismes donateurs et d'autres organisations des Nations Unies. La base de données de l'ISU sur l'éducation est la plus complète au monde : elle concerne aussi bien les inscriptions dans le primaire que les taux de réussite aux diplômes de l'enseignement supérieur. C'est la principale source de données du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*, des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et du *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD, entre autres.

En 2010, l'ISU a étendu la couverture des données relatives à l'alphabétisation à 146 pays, contre 121 en 2009, et celle des données relatives au niveau d'instruction

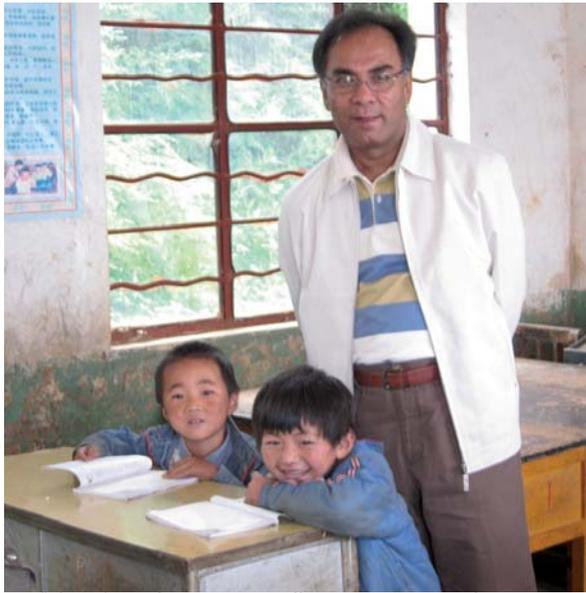
■ Échange de données relatives aux systèmes éducatifs

Le Bureau international d'éducation (BIE) de l'UNESCO alimente une base de données unique (Données mondiales de l'éducation) qui rassemble plus de 160 profils de systèmes éducatifs. En 2010, les profils de 67 pays ont été actualisés grâce à des informations récentes sur les programmes scolaires, et publiés sur le site du BIE. La Bibliothèque numérique des rapports nationaux sur le développement de l'éducation, base de données qui contient plus de 3 000 rapports couvrant la période 1932-2008, est une autre source incomparable d'informations sur les évolutions des systèmes

En Afrique subsaharienne, environ 93 fillettes pour 100 garçons entrent à l'école primaire, selon les statistiques de l'UNESCO.
Metsimothabe, Bastwana.

© Steven Hite





© UNESCO Beijing

Min Bista, spécialiste du programme pour l'éducation de l'UNESCO à Beijing, en visite dans une école primaire destinée aux enfants des minorités ethniques. Ces écoles adoptent une éducation bilingue pour que les enfants apprennent à la fois leur langue maternelle et la langue nationale.

éducatifs. Elle a été consultée près de 500 000 fois en 2010. Au cours de l'année, cinq numéros du journal du BIE, intitulé *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*, ont été diffusés dans plus de 5 400 établissements de 69 pays par le biais de consortiums.

Un programme de numérisation de 2 000 documents a été lancé en 2010 par l'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPE) afin d'accroître l'accès dans le monde entier à son fonds de 35 000 documents sur la planification de l'éducation. En 2010, les sites Internet de l'IIPE ont reçu 1 170 000 visites. Des spécialistes de la planification et de l'éducation de 130 pays ont téléchargé 774 000 publications et documents s'adressant à différents publics : directives politiques à l'intention des décideurs, manuels de techniciens, monographies et études thématiques à l'intention des chercheurs.

■ Étendre les réseaux

La coopération internationale par le biais des Chaires et Réseaux du Programme de jumelage des universités (UNITWIN) a été renforcée en

2010. Parmi les établissements invités ou partenaires, le nombre d'universités africaines s'est accru. Dans les domaines considérés comme prioritaires par l'UNESCO, 45 Chaires et Réseaux UNITWIN supplémentaires ont été créés, ce qui porte leur nombre à 760. Le premier réseau mondial de l'enseignement supérieur pour les professionnels de la santé et du secteur pharmaceutique a été mis à l'honneur en 2010, avec le lancement en août de l'UNESCO UNITWIN network for Global Pharmacy Education Development, en partenariat avec la Fédération pharmaceutique internationale et la faculté de pharmacie de l'université de Londres. Deux réseaux mondiaux de Chaires ont également été mis en place, l'un dans le domaine du genre et de l'autonomisation des femmes, et l'autre dans celui de l'éducation au service du développement durable : le Réseau international d'instituts de formation des enseignants pour la réorientation de la formation pédagogique en faveur de la durabilité et le Réseau international des universités francophones pour le développement durable.

Le Réseau d'établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP), qui relève du Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNEVOC), a accueilli de nouveaux membres (Tchad, Guyana, Indonésie, Saint-Kitts-et-Nevis et Singapour).



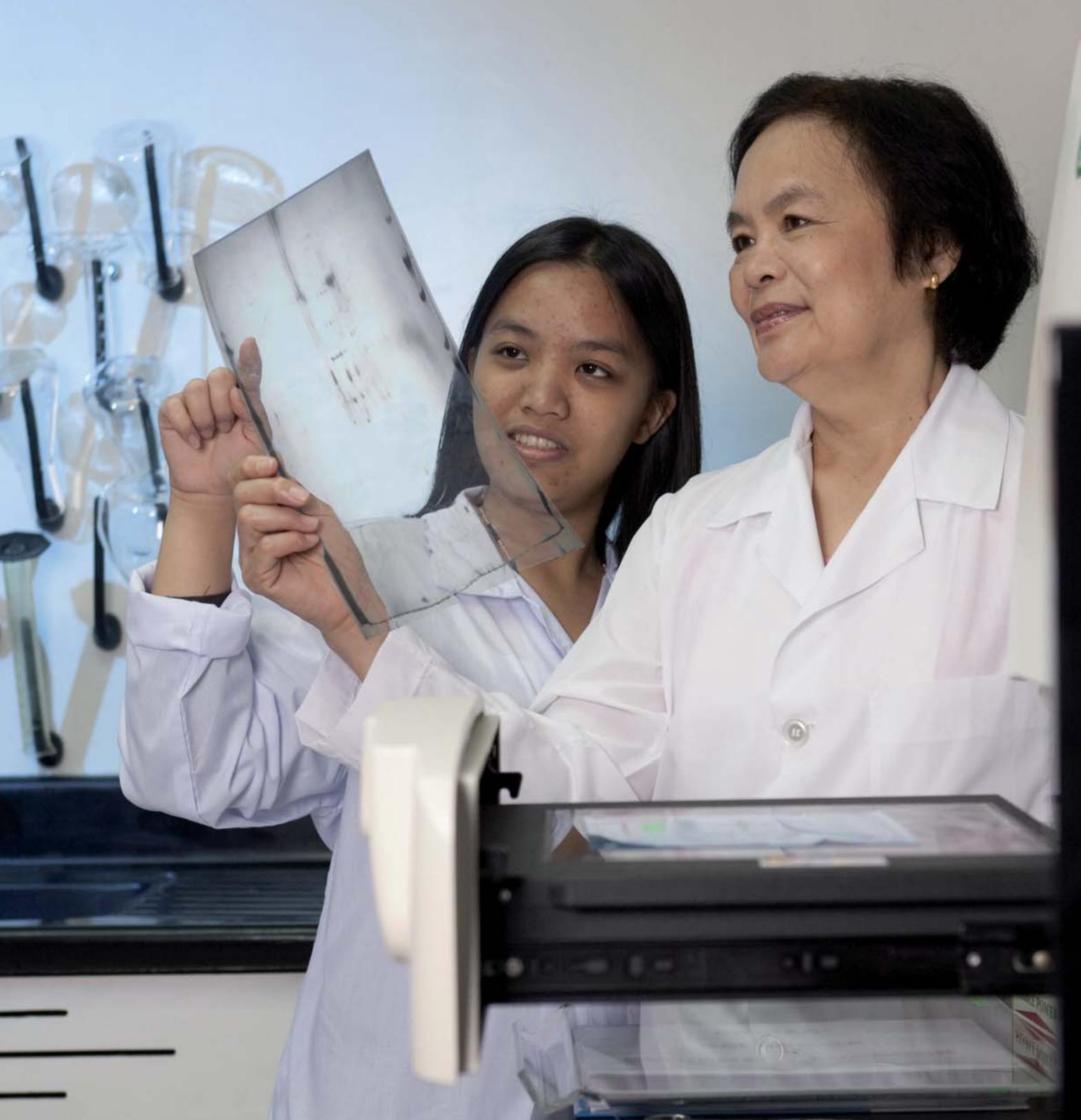
Parallèlement, le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (résEAU) a intégré son 9 000^e établissement membre. Les Écoles associées de l'UNESCO, à l'appui de la compréhension, de la paix, du dialogue interculturel, du développement durable et d'une éducation de qualité au niveau mondial, sont présentes dans 180 pays.

■ Pour les femmes et la science : création de réseaux, échange de connaissances

En 2010, cinq scientifiques remarquables ont reçu le Prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science, remis à 59 femmes depuis sa création. Cette récompense est décernée alternativement en sciences de la vie et en physique. Deux lauréates de ce prix prestigieux ont ensuite remporté le prix Nobel. Les bourses internationales et nationales UNESCO-L'Oréal destinées à des jeunes femmes scientifiques aident directement des centaines d'entre elles et encouragent les filles à envisager une carrière scientifique. Les 15 bourses internationales accordées en 2010 ont porté à 150 le nombre de doctorantes en sciences ayant bénéficié

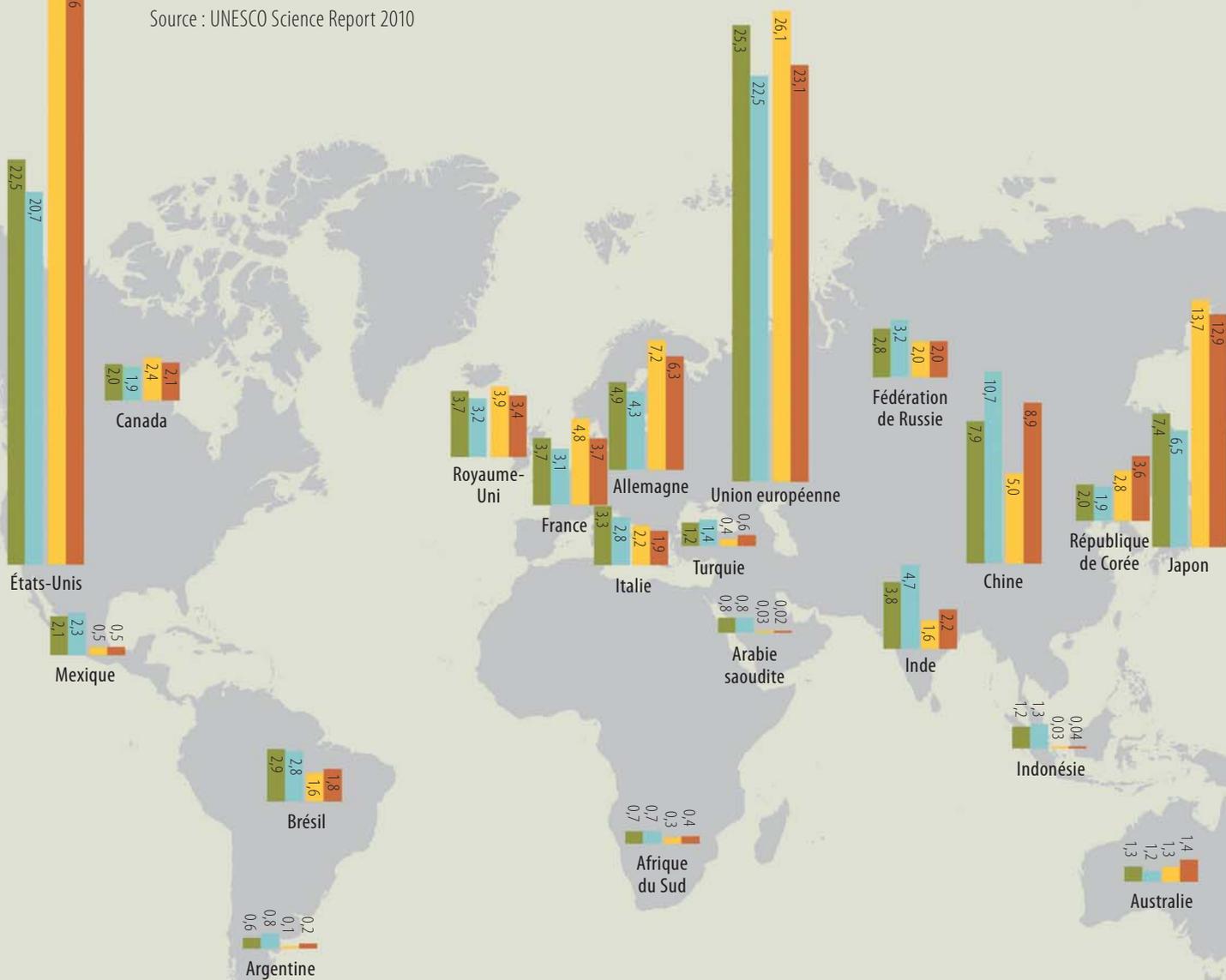
Lourdes J. Cruz (Philippines), lauréate du Prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science « pour la découverte des conotoxines, produite par certains escargots de mer, qui peuvent servir d'antidouleur ou d'agents pharmacologiques pour étudier le fonctionnement du cerveau ».

© L'OREAL-UNESCO/M. Pelletier



Recherche et développement : part mondiale du Produit intérieur brut et de la Dépense intérieure brute en recherche et développement pour le G-20, 2002 et 2007 (%)

Source : UNESCO Science Report 2010



■ Part mondiale du PIB, 2002
■ Part mondiale du PIB, 2007

■ Part mondiale de la DIRD, 2002
■ Part mondiale de la DIRD, 2007

de ces aides, qui favorisent la coopération internationale. Le programme de bourses nationales, géré en coopération avec les Commissions nationales de l'UNESCO, est axé sur les priorités de la recherche scientifique dans le pays concerné. La liste des lauréates du Prix L'Oréal-UNESCO figure en annexe.

■ Développer les réseaux scientifiques

Le réseau des quelque 20 centres de l'UNESCO liés à l'eau s'est étendu en 2010 grâce à la création du Centre international Hydroex pour l'éducation, le renforcement des capacités et la recherche appliquée dans le domaine de l'eau (Brésil), du Centre pour la gestion durable des ressources en eau dans les États insulaires des Caraïbes (République dominicaine) et du Centre international pour la gestion intégrée des ressources en eau (États-Unis).

À la fin de l'année 2010, le Système d'informations biogéographiques relatives aux océans – réseau mondial de spécialistes de la biodiversité marine – a mis à disposition 30 millions de documents sur la répartition des espèces par le biais de son site Internet, géré par le Comité de la COI sur l'échange international des données et de l'information océanographiques. Ce fonds offre un accès libre à des données sur la biodiversité marine qui sont importantes aussi bien pour l'acquisition de connaissances scientifiques de base que pour la gestion durable de l'environnement.

L'investissement en recherche et développement est stratégique pour le développement durable. L'Institut de statistique de l'UNESCO décrypte les courants mondiaux.

En 2010, les décideurs et les experts concernés par les politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation se sont dotés d'un nouvel outil révolutionnaire : le Réseau d'information de politique scientifique. Mis en place par le Bureau régional pour la science en Amérique latine et dans les Caraïbes, ce réseau fait appel à une méthodologie nouvelle pour la standardisation et la systématisation des données dans les politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation. À la fin de l'année, la plateforme comptait plus de 500 utilisateurs enregistrés dans 23 pays.

Une conférence mondiale sur les régimes d'écoulement déterminés à partir de séries de données internationales expérimentales et de réseaux s'est tenue à Fès (Maroc) en octobre 2010. Organisée par l'UNESCO et des partenaires très divers, elle visait à stimuler et accélérer la coopération internationale entre les disciplines connexes comme l'hydrobiologie, l'écohydrologie et la climatologie, et à permettre l'échange de connaissances relatives aux avancées réalisées en matière d'évaluation de la variabilité des ressources en eau et des impacts des changements environnementaux.

■ Étoffer la base de données mondiale sur l'éthique

En 2010, l'Observatoire mondial d'éthique a considérablement accru la quantité de données concernant l'Afrique et le monde collectées pour sa base de données. En effet, le volume de données sur l'Afrique a augmenté de 75 % par rapport aux deux années précédentes et la base contient désormais 291 éléments concernant 26 des 44 États membres de la région. Elle a été plus utilisée que prévu et a acquis une forte visibilité auprès des experts du domaine de l'éthique.

Parallèlement, l'UNESCO a poursuivi ses efforts de renforcement des capacités afin de soutenir les infrastructures bioéthiques nationales. Comme proclamé dans la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, l'une des composantes cruciales de ces infrastructures est l'existence d'un comité national de bioéthique chargé de

Échange de connaissances autochtones au Nicaragua

L'UNESCO a travaillé auprès des Mayangnas de la réserve de biosphère de Bosawas, au Nicaragua, afin de recueillir des informations sur leurs connaissances traditionnelles des écosystèmes aquatiques. Ces travaux ont abouti à la réalisation d'un ouvrage en deux volumes, en mayangna et en espagnol, intitulé *Conocimientos del Pueblo Mayangna sobre la Convivencia del Hombre y la Naturaleza*, qui a servi de base à l'élaboration de documents pédagogiques à destination des écoles. Ce projet a été mené en collaboration avec le ministère nicaraguayen de l'Éducation et l'UNICEF.





Le programme UNESCO Mémoire du monde s'efforce de préserver le patrimoine documentaire. Slovaquie : collection Basagic de manuscrits islamiques.

traiter les questions suscitées par le progrès rapide des sciences médicales et biologiques. En 2010, le Salvador a créé un comité de ce type, participé au projet d'assistance aux Comités de bioéthique de l'UNESCO, et bénéficié d'une formation technique initiale sur les méthodes de travail des comités nationaux de bioéthique. Au Kenya et en Côte d'Ivoire, qui s'étaient déjà associés au projet un an auparavant, un second programme de formation a été dispensé.

■ Convention contre le dopage : un tournant historique

En novembre 2010, les Fidji sont devenus le 150^e pays à ratifier la Convention internationale contre le dopage dans le sport. Depuis son entrée en vigueur en 2007, ce texte a été ratifié par plus de 75 % des États, qui représentent plus de 92 % de la population mondiale. Cela en fait l'un des traités de l'UNESCO les plus rapidement mis en œuvre.

Au cours de l'année, 24 nouveaux projets ont été approuvés dans le cadre du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport. Ils portent notamment sur l'éducation préventive, l'élaboration d'une législation spécifique contre le dopage, et des activités permettant de renforcer les capacités des pays les moins avancés ou à faibles revenus.

■ Nouveau plan d'action pour l'éducation artistique

Lors de la deuxième Conférence mondiale sur l'éducation artistique, qui s'est tenue en mai à Séoul (République de Corée), 650 experts de 95 pays ont contribué à l'élaboration de l'Agenda de Séoul : objectifs pour le

Centre de ressources en ligne sur les industries culturelles et créatives

Lancé en novembre 2010 par l'UNESCO, le Centre de ressources en ligne sur les industries culturelles et créatives dans le monde permet d'accéder aisément à des rapports, des études, des enquêtes et des documents cartographiques sur des sujets très divers, du tourisme aux arts du spectacle, en passant par le design et l'artisanat. www.unesco.org/culture/fr/creativeindustriesmapping

développement de l'éducation artistique. Ce document essentiel renforce les valeurs socioculturelles de l'éducation artistique dans le contexte des défis mondiaux actuels. Il prend en compte la diversité culturelle et la cohésion sociale, notamment dans les situations de post-conflit et les sociétés multiculturelles. Traduit dans les six langues officielles de l'UNESCO, il constitue un plan d'action global pour l'ensemble des parties intéressées par l'éducation artistique qui tentent de mettre en place un enseignement de qualité dans divers contextes culturels.

■ Ljubljana : Capitale mondiale du livre 2010

Ljubljana (Slovénie) est la dixième ville à avoir été désignée Capitale mondiale du livre par l'UNESCO et par des représentants de l'Association internationale des éditeurs, de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions et de la Fédération internationale des libraires. Le comité de sélection a choisi Ljubljana pour son « programme varié et complet,

bénéficiant du soutien général et enthousiaste de l'ensemble des acteurs du monde du livre (maisons d'éditions, librairies et bibliothèques) ».

■ Mémoire du monde

En 2010, les activités nationales et régionales relatives à Mémoire du monde ont contribué à l'effort international de protection du patrimoine documentaire présentant une importance mondiale et une valeur universelle remarquable. Les premières inscriptions sur le registre national du Royaume-Uni ont été annoncées, et des comités nationaux ont été créés au Pérou, en Jamaïque et au Sénégal. Les inscriptions de huit pays ont été ajoutées au registre de l'Asie et du Pacifique, et le Comité régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a également fait part de nouvelles inscriptions. Les propositions de nomination au Registre international qui ont été soumises en 2010 seront annoncées en 2011.

■ Échange de connaissances par le biais de la Bibliothèque numérique mondiale

Des institutions culturelles d'Afrique subsaharienne et des pays de l'ex-Union soviétique se sont associées à la Bibliothèque numérique mondiale en 2010, ce qui porte à plus de 100 le nombre de partenaires du monde entier. La bibliothèque propose un accès libre et multilingue à d'importants documents culturels et historiques. Plus de 10 millions d'utilisateurs se sont rendus sur son site (www.wdl.org) depuis son lancement officiel, en avril 2009.

■ Bibliothèque numérique Majaliss

Le quatrième volume de *Majaliss*, bibliothèque numérique spécialisée dans la littérature arabe classique, a été lancé en 2010. Il réunit 40 œuvres et comporte une bibliothèque audiovisuelle contenant des extraits d'ouvrages, ainsi qu'une application spéciale permettant au lecteur de lire tout en écoutant. Accessible en ligne et sur CD-ROM, *Majaliss* offre un accès libre à des centaines de livres du domaine public et constitue un exemple d'utilisation novatrice des technologies de l'information et de la communication en matière d'apprentissage.

■ Identités culturelles autochtones

Le Bureau de l'UNESCO à Quito a achevé la mise en œuvre de son projet Sauvegarde de la mémoire des peuples autochtones par l'audiovisuel. Ce projet a permis à l'Association des producteurs audiovisuels quechuas (APAK) d'Imbabura (Équateur) de renforcer ses capacités et de réaliser des documentaires sur l'identité culturelle autochtone. Dans la région Asie et Pacifique, l'UNESCO a apporté son concours à la Broadcasting Corporation of Niue, afin qu'elle acquière les compétences essentielles à la création de programmes télévisuels de qualité en langue niuéenne.

■ Préservation du patrimoine numérique en Afrique

La préservation du patrimoine numérique a été promue par l'UNESCO à travers un atelier de formation sous-régional organisé en Namibie au mois de juillet, en partenariat avec Polytechnic of Namibia et l'université d'État de la vallée de l'Utah. Des archivistes du Lesotho,



© UNESCO/S. K. Nzuma

L'UNESCO forme les professionnels à l'archivage digital. Femmes himba au Centre communautaire polyvalent d'Okangwati, Namibie.



© ECUARUNARI

Sauvegarde de la mémoire des peuples autochtones par l'audiovisuel en Équateur, Un projet de l'UNESCO à Quito.

de Namibie, d'Afrique du Sud et du Swaziland se sont enrichis de l'expertise et de l'expérience des institutions partenaires. Des documents d'archive de la région du Kunene ont été stockés au Centre communautaire polyvalent d'Okangwati, soutenu par l'UNESCO.



© Traditional Kumiodori Preservation Society

Le Kumiodori, théâtre traditionnel musical d'Okinawa, a été inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

CHAPITRE 4

Sauvegarder et promouvoir la diversité culturelle



Sauvegarder et promouvoir la diversité culturelle

En tant qu'unique organisation des Nations Unies ayant un mandat spécifique dans le domaine de la culture, l'UNESCO œuvre à sauvegarder la diversité culturelle de la planète en protégeant le patrimoine sous toutes ses formes : monuments et sites, objets culturels, expressions vivantes, langues, biens et services culturels contemporains. Les exemples présentés ici illustrent les principales activités et réalisations de l'UNESCO en 2010, dans le cadre de ses efforts pour sauvegarder la diversité culturelle précieuse et irremplaçable de l'humanité dans le monde entier.

■ Patrimoine mondial

Vingt et un nouveaux sites ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial lors de la 34^e session du Comité du patrimoine mondial, qui s'est tenue à Brasilia (Brésil) du 25 juillet au 3 août 2010 (voir détails en annexe). La Liste du patrimoine mondial recense désormais 911 sites – 704 biens culturels, 180 naturels et 27 mixtes – répartis dans 151 États parties.

Pour la première fois, des sites des Îles Marshall, de Kiribati et du Tadjikistan y ont été ajoutés.

■ Gouvernance et culture

Dans le cadre de ses efforts pour encourager l'intégration de la culture aux politiques locales de développement dans le monde entier, l'UNESCO a poursuivi la mise en œuvre de son projet Niger-Loire : gouvernance et culture, au Mali. L'année 2010 a marqué un tournant dans le déroulement de ce projet.

L'Ensemble du bazar historique de Tabriz, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO en 2010, fut l'un des plus importants centres de commerce le long de la légendaire Route de la soie.

Patrimoine et compétences de gestion

Des équipes de six sites naturels du patrimoine mondial situés en Asie ont été associées à des conseillers de Shell pour élaborer des solutions permettant d'améliorer la gestion de ces sites dans le cadre du programme Business Skills for World Heritage, mis en place en partenariat avec Shell et Earthwatch. Une session de formation s'est déroulée à Bornéo, au mois d'août. Les participants ont acquis les compétences nécessaires, grâce à l'expertise et aux installations de formation mises à leur disposition par Earthwatch. Les tuteurs de chez Shell et le personnel des sites du patrimoine mondial travaillent ensemble sur une période de 12 mois pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de gestion destinées à assurer le développement durable des sites choisis. Les sites participants en 2010 sont le Sanctuaire de faune de Manas (Inde), la Baie d'Ha-Long et le Parc national de Phong Nha-Ke Bang (Viet Nam), le Parc national du Gunung Mulu (Malaisie), les Sundarbans (Bangladesh) et le Parc national des Sundarbans (Inde).

© UNESCO/M. Tajik



« La culture n'est pas un luxe, mais fait partie intégrante du développement économique, social et humain. » Francesco Bandarin, Sous-Directeur général pour la culture





© Lâm Đức Hiền

Certaines des femmes teinturières de Bamako (Mali) trouveront un emploi dans la future usine respectueuse de l'environnement en cours de construction grâce au soutien de l'UNESCO.

Sur le site de Djenné, inscrit au patrimoine mondial, la collecte traditionnelle des déchets a été mise en place, un site intermédiaire d'élimination des ordures a été construit en avril et une décharge permanente a été conçue.

Cámaras de la Diversidad

En 2010, sept prix Cámaras de la Diversidad ont été remis à des réalisateurs de cinéma latino-américains et caribéens prometteurs, dans le cadre de grands festivals au Mexique, au Pérou, en Équateur, à Cuba et au Canada. Ces prix témoignent de la reconnaissance du talent créatif de ces professionnels et de leur importante contribution à la promotion des langues maternelles et de la participation des communautés au domaine des arts. Le projet « Cámaras de la diversidad », piloté par le Bureau de l'UNESCO à La Havane, soutient depuis 2004 la création, la production et la distribution de documents audiovisuels par des communautés locales, en particulier des populations indigènes, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

En outre, une étude sur les moyens d'améliorer la perception des impôts a été menée.

À Bamako, la construction d'une usine de teinture respectueuse de l'environnement, qui fournira des emplois à plus de 100 femmes, a débuté à la fin de l'année. Plusieurs autres activités de formation et d'enseignement se sont poursuivies dans plusieurs villes et villages situés le long du Niger. Il s'agissait notamment d'ateliers, ouverts aux autorités locales, sur la gestion de l'eau et de campagnes de sensibilisation aux ressources culturelles et naturelles du fleuve, à destination des populations de la région. En partenariat avec des universités et des instituts de recherche maliens et français, des études sur l'anthropologie de l'eau, le patrimoine lié au fleuve et l'utilisation de l'eau ont été réalisées.

Promotion du patrimoine culturel immatériel

Accueillie par le gouvernement kenyan, la cinquième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été organisée en novembre à Nairobi. C'était la première fois que le Comité se réunissait en Afrique subsaharienne. À cette session, 51 nouveaux éléments de 31 pays ont été inscrits sur les listes de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Ainsi, 47 éléments ont été ajoutés à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et quatre à la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente (voir en annexe). Ces nouvelles inscriptions ont suscité l'intérêt du monde entier et une retransmission en direct des principaux débats a été diffusée. Depuis l'entrée en vigueur de la Convention, en 2008, 232 éléments de 87 pays ont été ajoutés aux deux listes.

En 2010, la Section du patrimoine immatériel de l'UNESCO a lancé une stratégie mondiale de renforcement des capacités pour généraliser l'application de la Convention dans le monde entier. Un réseau de 60 formateurs de toutes les régions du globe, dont 20 d'Afrique, a été créé en vue de mener en 2011 plus de 50 activités de formation sur la ratification, la mise en œuvre au niveau national, l'inventaire à l'échelle communautaire et la préparation des nominations sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

Une convention entre en phase opérationnelle

On a célébré en 2010 le cinquième anniversaire de l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, premier instrument normatif dans lequel la culture et le développement occupent une place centrale. À cette occasion, le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) a été lancé. Ce fonds novateur apportera son concours financier à 31 projets destinés à promouvoir le développement durable et la réduction de la pauvreté en favorisant l'émergence d'un secteur culturel dynamique dans 24 pays en développement du monde entier.

L'année 2010 a également marqué le début de la phase opérationnelle de la convention : une série complète de directives a été finalisée et un projet d'assistance technique financé par l'Union européenne (à hauteur d'un million

Forteresse de Saint Sebastian, sur l'île de Mozambique, site du patrimoine mondial. La première phase du projet de restauration a permis de consolider les murs de la forteresse et de construire une citerne fournissant de l'eau potable à la communauté.

d'euros) et visant à renforcer la gouvernance de la culture dans les pays en développement a été lancé. Ce projet financera une douzaine de missions d'assistance technique dans des pays bénéficiaires en 2011 et 2012.

■ Protection des biens culturels en cas de conflit armé

Les quatre premières inscriptions sur la Liste des biens culturels sous protection renforcée – nouvellement créée dans le cadre du Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de

Réhabilitation de la forteresse de Saint-Sébastien, Île de Mozambique

2010 a marqué l'achèvement de la première phase de réhabilitation de la forteresse de Saint-Sébastien, construite par les colons portugais au XVI^e siècle. Ce monument, le plus emblématique de l'île de Mozambique, est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Les travaux se sont concentrés sur la consolidation urgente de la structure en vue de stopper sa détérioration et sur la mise à disposition de services et d'installations de base. Le projet a permis de créer plus de 100 emplois pour des maçons, artisans et architectes locaux, et la participation de la communauté locale a été essentielle à la réussite de l'opération de réhabilitation.

Ce projet a été financé par le Japon, l'Union des villes capitales luso-africo-amérique-asiatiques (UCCLA), l'Institut portugais d'aide au développement (IPAD), les Pays-Bas et les Flandres.



OCEAN THEATRE

รู้รักษ์ที่ก็ักษ์มรดกใต้พิภพ
*Saving Our Underwater
Cultural Heritage*



L'exposition sur le patrimoine culturel subaquatique, organisée d'août à octobre 2010 à l'aquarium du Siam Ocean World Centre de Bangkok (Thaïlande), a accueilli plus de 150 000 visiteurs.

© UNESCO/T. Makino

1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé — ont été approuvées par le Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, qui s'est réuni au siège de l'UNESCO du 22 au 24 novembre. Les quatre sites en question (voir encadré) figurent déjà sur la Liste du patrimoine mondial. Le but de la nouvelle liste est d'assurer la survie d'un patrimoine culturel précieux en cas de guerre, afin qu'il puisse être transmis aux générations suivantes.

Un site se trouvant dans l'un des États parties au Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye peut se voir accorder une protection renforcée par le Comité à trois conditions : il doit être de la plus haute importance pour l'humanité, il doit être protégé par des mesures juridiques et administratives nationales reconnaissant sa valeur culturelle et historique exceptionnelle et garantissant le niveau de protection le plus élevé possible, et il ne doit pas être utilisé à des fins militaires ni accueillir des installations de l'armée (une déclaration confirmant l'utilisation non militaire doit être produite).

■ Sauvegarde du patrimoine subaquatique

La première grande exposition sur le patrimoine culturel subaquatique organisée par l'UNESCO en Asie a attiré plus de 150 000 visiteurs au Siam Ocean World Centre de Bangkok pendant deux mois, d'août à octobre 2010. Organisée et préparée avec les autorités thaïlandaises dans le cadre d'un programme régional de formation, l'exposition présentait la réplique grandeur nature d'une épave thaïlandaise, des objets retrouvés en mer, d'incroyables

L'église Saint-Michel-l'Archange (XV^e siècle) à Pedhoulas, région de Troodos à Chypre, fait partie des premières inscriptions sur la Liste des biens culturels sous protection renforcée en cas de conflit armé.

photographies en grand format de sites du patrimoine subaquatique du monde entier et un programme complet de films et de dessins animés produits par l'UNESCO et ses partenaires. Les démonstrations en direct effectuées par des archéologues sous-marins dans le bassin de l'aquarium ont reçu les faveurs du public. L'exposition a permis de faire mieux connaître la Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique.

L'UNESCO s'est associée à Moonscoop — groupe qui produit la célèbre série d'animation pour enfants d'âge préscolaire *Plouf Oly Plouf!*, plusieurs fois récompensée — pour réaliser une campagne éducative sur le patrimoine subaquatique. L'objectif de ce projet était d'amener les enfants et les jeunes à connaître le patrimoine subaquatique du monde entier et à en apprécier la richesse. Dans les 12 épisodes diffusés en 2010 sur de grandes chaînes de télévision d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et du Moyen-Orient, le sous-marin Oly et ses amis explorent le monde fascinant des épaves, des vestiges engloutis et des grottes sous-marines. Des extraits des épisodes peuvent être visionnés sur le site Internet de l'UNESCO.

■ Festival international de la diversité culturelle

Créé en 2008 pour célébrer la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (21 mai), le Festival international de la diversité culturelle met en lumière les multiples facettes de l'irremplaçable diversité qui unit tous les peuples du monde. Pour l'édition 2010, de nombreux spectacles, expositions, projections



© Peru National Institute of Culture

Sites inscrits sur la Liste des biens culturels sous protection renforcée

- Choïrokoitia (Chypre)
- Paphos, sites I et II (Chypre)
- Églises peintes de la région de Troodos (Chypre)
- Castel del Monte (Italie)

et rencontres ont été organisés au siège de l'UNESCO. Plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes se sont regroupés pour présenter une série de films et une exposition commémorant le bicentenaire de leurs indépendances. L'orchestre philharmonique du Qatar a donné un concert spécial financé par la Qatar Foundation et Lunalogic.

Concours pour la promotion de l'éducation au patrimoine mondial

Dans le cadre d'un nouveau concours international, des jeunes ont été invités à créer des story-boards pour la série d'animation sur DVD *Les Aventures de Patrimono* et *le patrimoine mondial*. Le concours était axé sur les liens entre le patrimoine mondial et les populations, le tourisme durable, le développement durable et la biodiversité. Les huit épisodes de *Patrimono* produits jusqu'à présent sont destinés à encourager les jeunes à participer activement à la préservation du patrimoine mondial.

La portée internationale de cet événement s'est nettement accrue, grâce au nombre croissant de partenaires et à la participation de plus de 20 pays. La Chine a organisé plus de 40 manifestations, notamment des festivals consacrés aux arts du spectacle et au patrimoine immatériel à Beijing et Shenzhen (Guangdong). Parmi les autres manifestations internationales de grande ampleur, citons le festival Poiesis de Fabriano (Italie), le festival de musique sacrée de Fès (Maroc) et le festival Vision diversité de Montréal (Canada). Le Festival international de la diversité culturelle a également bénéficié d'un parrainage privé, celui du groupe financier international Amundi.

■ Nouveaux membres du Réseau des villes créatives

Avec la nomination de huit nouveaux membres en 2010, le Réseau des villes créatives de l'UNESCO poursuit sa stratégie de renforcement de la coopération internationale en faveur des approches contemporaines du renouvellement urbain pour la culture et le développement. Les nouveaux membres désignés par la Directrice générale sont Shanghai, Séoul et Saint-Étienne (Villes UNESCO du design), Chengdu et Östersund (Villes UNESCO de la gastronomie) ainsi que

Dublin, Sydney et Icheon (Villes UNESCO de la littérature, du cinéma, et de l'artisanat et des arts traditionnels, respectivement). Ces villes se sont associées aux 19 autres membres du Réseau pour organiser la conférence internationale sur les nouvelles technologies, les nouveaux médias et les synergies des villes créatives, qui s'est tenue du 7 au 9 décembre à Shenzhen (Chine).

Une étude commanditée et publiée en 2010 par la Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO a permis d'évaluer dans quelle mesure le label « Villes créatives » stimulait l'activité économique. Selon les estimations, la désignation d'Édimbourg comme Ville de la littérature devrait rapporter 2,2 millions de livres sterling par an à la municipalité et 2,1 millions de livres sterling par an au reste de l'Écosse.

■ Sauvegarde de la diversité linguistique et des langues en danger

La troisième édition, totalement actualisée, de *l'Atlas des langues en danger dans le monde*, principal ouvrage mondial de référence dans ce domaine, a été lancée en anglais, en français et en espagnol, avec une nouvelle version interactive en ligne, qui comporte des outils statistiques faciles d'utilisation et des données à télécharger. Cet ouvrage est le seul à suivre les quelque 2 500 langues du monde qui sont en péril. Son lancement a été l'un des événements marquants d'un congrès de deux jours sur la traduction et la médiation culturelle, qui s'est tenu au siège de l'UNESCO à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle. Chaque année depuis 2000, toutes les langues du monde – plus de 6 000 au total – sont célébrées le 21 février, à l'occasion de cette manifestation vouée à renforcer la diversité linguistique et le multilinguisme.

■ Exposition universelle Shanghai 2010

Dans le cadre de l'exposition universelle Shanghai 2010, organisée sur le thème *Meilleure ville, meilleure vie*, le pavillon des Nations Unies a accueilli en mai une Semaine de l'UNESCO sur le thème *Construire des villes durables, inclusives et créatives*. Plusieurs manifestations ont été organisées en association avec une multitude de partenaires publics et privés, notamment des artistes de renommée mondiale, des artisans locaux, des universitaires et des médias.

En outre, l'UNESCO a organisé à Suzhou au mois de juin, conjointement avec le ministère chinois de la Culture, l'Administration d'État chargée du patrimoine culturel, le Comité exécutif de l'exposition Shanghai 2010 et les autorités municipales de Suzhou, un forum sur le patrimoine culturel et le renouvellement urbain. Les participants ont examiné les différentes composantes du patrimoine culturel et de sa préservation ainsi que leurs liens avec le développement urbain et leur impact dans ce domaine. L'une de leurs principales conclusions a été que les villes devaient satisfaire correctement les besoins des communautés et s'ancrer profondément dans leur identité propre et leur patrimoine urbain.

La Directrice générale a lancé le rapport mondial de l'UNESCO *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel* en chinois et a participé à un groupe de travail intitulé *Vers des villes et des sociétés culturellement diversifiées et durables*.

Le travail novateur de Shanghai dans le domaine du design a justifié sa nomination dans le Réseau des villes créatives comme Ville UNESCO du design.

© Municipality of Shanghai



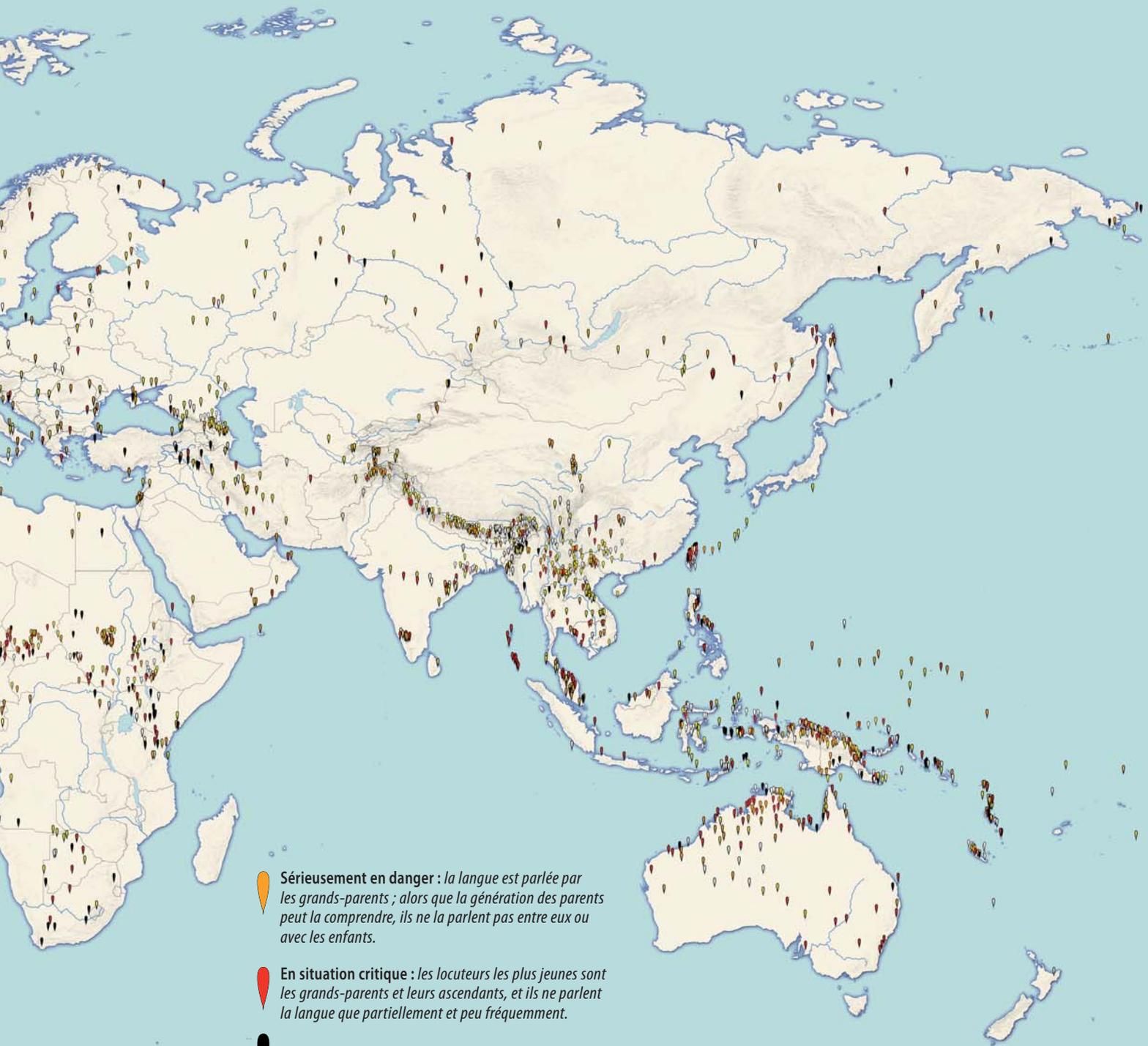
Carte des langues en danger dans le monde

Quelque 2 500 langues parmi les six milliers de langues parlées aujourd'hui sont en danger de disparition.

Niveaux de vitalité :
Transmission de la langue d'une génération à l'autre

 **Vulnérable :** *la plupart des enfants parlent la langue, mais elle peut être restreinte à certains domaines (par exemple : la maison).*

 **En danger :** *les enfants n'apprennent plus la langue comme langue maternelle à la maison.*



 **Sérieusement en danger** : la langue est parlée par les grands-parents ; alors que la génération des parents peut la comprendre, ils ne la parlent pas entre eux ou avec les enfants.

 **En situation critique** : les locuteurs les plus jeunes sont les grands-parents et leurs ascendants, et ils ne parlent la langue que partiellement et peu fréquemment.

 **Éteinte** (depuis les années 1950) : il ne reste plus de locuteurs.

*Sandwatch est un réseau
bénévole conçu avec l'aide
de l'UNESCO pour sensibiliser
les jeunes à la fragilité de
l'environnement marin et côtier
et à la nécessité d'en user avec
sagesse. Mesure de la hauteur
des vagues aux Seychelles.*



CHAPITRE 5

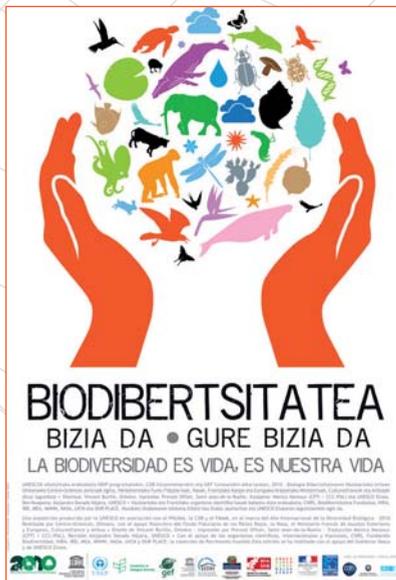
Sauvegarder notre planète

Sauvegarder notre planète

Le changement climatique, la croissance démographique, le creusement des inégalités et l'épuisement des ressources continuent à freiner considérablement le développement durable de notre planète. La réaction de l'UNESCO face à ces problèmes a été multiple : mobiliser la science pour trouver les moyens de sauvegarder notre planète et mettre en lumière le rôle des cultures du monde entier dans la diversité et la complexité de leurs interactions avec la nature.

La sensibilisation aux menaces pesant sur les écosystèmes, la biodiversité et le climat, par le biais de l'éducation et de la communication, était également au cœur de notre stratégie à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2015).

© UNESCO



La biodiversité, c'est la vie. La biodiversité c'est notre vie : cette exposition itinérante a été présentée en plus de dix langues. Ici en basque.

■ Valoriser la biodiversité

L'Année internationale de la biodiversité (2010) a offert une occasion unique de sensibiliser davantage le grand public à l'importance de la biodiversité, concept moins familier que le changement climatique pour de nombreuses personnes. L'UNESCO s'est efforcée de mettre en avant la science de la biodiversité, sa conservation et son utilisation durable. En mettant en évidence les liens entre la biodiversité et la diversité culturelle, et en soulignant l'importance de l'éducation et de la communication pour la conservation de la biodiversité, les initiatives de l'Organisation ont démontré le fort potentiel des réseaux de réserves de biosphère et de sites naturels du patrimoine mondial en matière de conservation de la biodiversité.

Le lancement solennel de l'Année internationale de la biodiversité au Siège de l'UNESCO, en janvier 2010, a rassemblé des acteurs internationaux de haut niveau dans ce domaine. Il a été suivi de la conférence Science et politiques de la biodiversité, dont les participants ont débattu des récentes avancées

© A. K. Makrigakis



Torréfaction de café dans la réserve éthiopienne de Kafa, membre du Réseau mondial des réserves de biosphère de l'UNESCO.





scientifiques en matière de biodiversité et ont formulé des recommandations fondées sur des éléments concrets, à l'intention des responsables politiques. Une exposition itinérante – La biodiversité, c'est la vie. La biodiversité, c'est notre vie – a également été inaugurée à cette occasion. Elle a été présentée sous différentes formes dans plus de 100 pays et en plus de 10 langues.

La collaboration internationale dans la recherche des liens entre la diversité culturelle et la diversité biologique a pu avancer grâce à la Conférence internationale sur la diversité biologique et culturelle, qui s'est tenue à Montréal au mois de juin. Les participants ont établi un plan d'ensemble de coopération internationale. Un kit éducatif sur la biodiversité a été présenté en octobre, au Sommet de Nagoya sur la biodiversité (Japon). Lors de cette manifestation, 193 pays ont conclu l'Accord de Nagoya sur la biodiversité et défini le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 à l'échelle du système des Nations Unies, un plan de mobilisation de ressources financières et un protocole sur l'accès aux ressources génétiques et le partage équitable des avantages de leur utilisation. Le Plan d'action de Montréal a été entériné lors de ce sommet.

Dans une décision capitale prise en décembre 2010, la 65^e Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la création d'une nouvelle Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, dans laquelle l'UNESCO joue un rôle clé. À sa 186^e session, le Conseil exécutif de l'UNESCO a donné son aval à la mise en place d'une

Parc national des Virunga (République démocratique du Congo), site naturel du patrimoine mondial. Ces lieux sont des catalyseurs des initiatives de développement durable.

© Kim S. Gjerstad

initiative pluridisciplinaire sur la biodiversité. Il ne fait aucun doute que l'UNESCO est désormais prête à intensifier ses travaux sur la biodiversité au cours de la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité (2011-2020).

■ Étendre les réseaux

Le réseau de réserves de biosphère est un catalyseur des initiatives de développement durable. L'inscription de treize nouvelles réserves de biosphère et de cinq extensions de réserves existantes, dans 15 pays au total, a stimulé le Réseau mondial des réserves de biosphère du Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO. Le Réseau, qui offre la possibilité inestimable de tester diverses approches de développement durable et de conservation de la biodiversité dans des contextes différents, compte actuellement 564 sites dans 109 pays. Les nouveaux sites et extensions ont été approuvés à la 22^e session du Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère, qui s'est tenue du 31 mai au 4 juin au Siège de l'UNESCO. L'Éthiopie et le Zimbabwe ont leurs premières inscriptions dans le Réseau. En revanche, la Suède et le Royaume-Uni ont retiré deux sites – le lac Torné et Tainish, respectivement – qui ne répondaient pas aux critères de la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère (1995).

Bien qu'à une toute autre échelle, le réseau des géoparcs sert également à encourager des partenariats en matière de conservation et à promouvoir le développement durable. Onze nouveaux géoparcs dans neuf pays d'Asie (Japon, République de Corée, République populaire de Chine, Viet Nam), d'Amérique du Nord (Canada) et d'Europe (Espagne, Finlande, Grèce, Italie) ont rejoint le Réseau mondial des géoparcs en octobre, lors de la neuvième Conférence européenne des géoparcs, à

© UNESCO/Xingwen Geopark



Levos (Grèce). Ces sites ou collections de sites géologiques présentent un patrimoine spécifique d'importance internationale. Ils ont des frontières clairement définies, à l'intérieur desquelles un développement économique durable peut progresser, en particulier grâce au tourisme. Les géoparcs offrent souvent des paysages spectaculaires et attrayants pour les touristes, qui peuvent aussi approfondir leurs connaissances sur l'histoire de la Terre et des ressources naturelles.

Xingwen, province de Sichuan, Chine, nouveau membre du Réseau mondial des géoparcs.

■ Faire face au changement climatique

Le changement climatique est le problème le plus déterminant de notre époque. Plus de 30 programmes de l'UNESCO dans le domaine de

Forum Bassin du Congo biosphère biocarbone

En avril, le Programme sur l'homme et la biosphère et Pro-Natura International ont organisé le Forum et séminaire de formation Bassin du Congo biosphère biocarbone, à Brazzaville (Congo). Les participants à cette manifestation, qui s'est déroulée sous l'égide du ministre congolais du Développement durable, de l'Économie forestière et de l'Environnement, ont réfléchi à des mesures concrètes pour renforcer le réseau de réserves de biosphère en Afrique centrale et utiliser les réserves du bassin du Congo comme sites pilotes pour la lutte contre la déforestation, la protection de la biodiversité et la promotion du développement durable.



© M. Hebden/NERC

Établissement de normes pour les mesures embarquées

Le Global Ocean Ship-based Repeat Hydrographic Investigations Program (GO-SHIP) a publié en 2010 un *Manuel d'hydrographie : Recueil de rapports d'experts et directives*, qui fournit des instructions détaillées pour la collecte et l'analyse de paramètres océanographiques essentiels de bonne qualité et comparables, à partir de navires de recherche.

l'éducation, de la science, de la culture et de la communication contribuent à créer des savoirs, à éduquer et à informer sur ce phénomène, et permettent de mieux en comprendre les conséquences éthiques pour les générations actuelles et futures. Les réserves de biosphère et les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO sont des lieux de référence qui permettent de comprendre les impacts du changement climatique ainsi que d'appréhender et de tester des stratégies d'adaptation.

L'Initiative de l'UNESCO pour faire face au changement climatique, lancée en 2009

Les bouées océanographiques fournissent des informations précieuses pour le suivi du changement climatique.

par la Directrice générale, a été mise en place en 2010. Elle vise à renforcer les capacités scientifiques, d'atténuation et d'adaptation des pays et des communautés les plus exposés aux effets du changement climatique. Elle a quatre domaines d'action principaux : science et connaissances climatiques ; changement climatique, diversité culturelle et diversité biologique, et patrimoine culturel ; éducation au changement climatique dans le contexte global de l'éducation au service du développement durable ; changement climatique, éthique, sciences sociales et humaines.

Des stratégies destinées à améliorer les jeux de données issus de l'observation et les capacités de modélisation en matière de variabilité et d'extrêmes climatiques ont été débattues par 150 participants de 32 pays lors de l'Atelier sur les méthodes de mesure et de prévision des événements extrêmes liés au climat, organisé en septembre par l'UNESCO et le Programme mondial de recherche sur le climat, au Siège de l'Organisation. Les eaux souterraines et le changement climatique ont été au cœur du Symposium international sur les eaux souterraines, clé de l'adaptation au changement climatique et social, organisé en novembre par l'UNESCO en collaboration avec l'Institut de recherche sur l'homme et la nature. Une session de formation sur les méthodes d'étude de la dynamique des eaux souterraines sur le long terme a été organisée conjointement à Tozeur (Tunisie) en novembre 2010. Les participants venaient, pour la plupart, de pays africains.

Fin novembre, l'UNESCO a organisé au Bhoutan une session d'étude sur les risques liés à l'eau dans le contexte du changement climatique, intitulée *Changement climatique, sécheresse hydrologique et inondations*. Les participants, venus du Bangladesh, du Bhoutan,

« L'UNESCO doit jouer un rôle central dans la création des systèmes d'éducation supérieure, afin d'approfondir les connaissances pour résoudre des problèmes hydrologiques complexes. »

Gretchen Kalonji, Sous-Directrice générale pour les sciences exactes et naturelles

de Chine, d'Inde, du Népal et du Pakistan, ont eu la possibilité d'améliorer leurs connaissances sur les techniques d'analyse des inondations et des sécheresses dans le contexte du changement climatique. Toujours en novembre, le Secrétaire permanent du ministère kenyan de l'Environnement et des Ressources minérales a animé un forum de la Commission océanique intergouvernementale de l'UNESCO à Nairobi. Cette manifestation, à laquelle ont participé une dizaine d'États membres africains, portait sur le développement des capacités d'adaptation au changement climatique en Afrique.

Les communautés côtières du monde entier, en particulier des petits États insulaires en développement, sont exposées à des risques liés au climat, comme l'élévation du niveau de la mer, l'acidification des océans et la

multiplication des phénomènes extrêmes. C'est pourquoi l'UNESCO a publié en octobre 2010, avec l'aide du gouvernement danois, une version révisée du manuel *Sandwatch: Adapting to Climate Change and Educating for Sustainable Development*. Cet ouvrage, testé lors d'une session de formation régionale sur l'océan Indien, organisée avec le gouvernement des Seychelles à Mahe, a fourni un cadre permettant aux enfants, aux jeunes et aux adultes de suivre de manière scientifique et d'évaluer de façon critique les problèmes et les conflits qui touchent leurs environnements côtiers, ainsi que d'élaborer des approches durables pour traiter ces questions.

■ COP 16

La Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 16) – qui s'est tenue en décembre à Cancun (Mexique) – a abouti à l'adoption d'un accord sur les mesures de réaction au changement climatique. Le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP), piloté par l'UNESCO, et le Programme hydrologique international (PHI) ont co-organisé un événement parallèle intitulé Eau et climat : élargir les approches pour les stratégies d'adaptation. Les programmes du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) – qui font partie intégrante de ce mécanisme – ont été reconnus par COP 16 pour leur rôle dans la fourniture de données mondiales étayant les négociations sur le climat et les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

COP 16 a également reconnu la nécessité d'améliorer les réseaux terrestres et côtiers d'observation, en particulier dans les pays

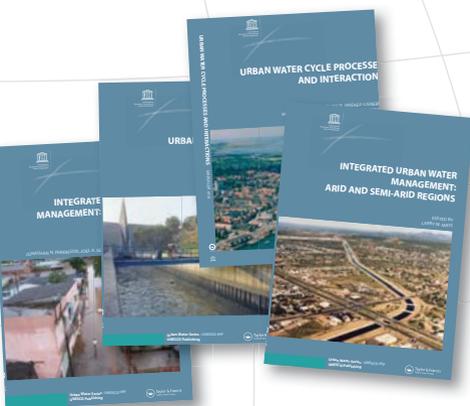
© IPS Africa



en développement. Une exposition, intitulée *Changement climatique, les satellites et les sites du patrimoine mondial*, a été organisée par l'UNESCO, en coopération avec des partenaires du domaine de l'espace et Planet Action. Elle a montré que l'observation de la Terre pouvait permettre d'évaluer les effets du changement climatique sur les sites du patrimoine mondial. L'UNESCO a co-organisé plusieurs événements parallèles liés à l'éducation et y a participé. Par ailleurs, elle a lancé une publication sur l'éducation, la formation et la sensibilisation au changement climatique en Amérique latine. Le Bureau international d'éducation et le Bureau de l'UNESCO à Bangkok ont élaboré un module de formation (*Elaboration de programmes scolaires sur le changement climatique*).

L'UNESCO et Inter Press Service (IPS) se sont associés pour faire entendre la voix de l'Afrique lors de la Conférence mondiale sur le climat (CMC). Deux bourses ont été accordées à des journalistes africains sélectionnés par IPS pour couvrir le sommet. Ceux-ci ont rédigé des articles et réalisé des reportages radiophoniques mettant en lumière les besoins

Des manifestants lors des négociations de la COP 16 sur le changement climatique, à Cancun (novembre 2010).



Collection Urban Water

Deux tomes supplémentaires de la collection Urban Water ont été publiés en 2010. Cette collection porte sur le rôle de l'eau dans les villes et les effets de l'urbanisation sur le cycle hydrologique et les ressources en eau.



© IISD

Le 50^e anniversaire de la Commission océanographique intergouvernementale

La COI a célébré son 50^e anniversaire en 2010. Après avoir coordonné l'expédition internationale dans l'océan Indien au début des années 1960, la promotion de la Décennie internationale de l'exploration océanique, l'Expérience sur la circulation océanique mondiale, le Programme mondial de dynamique des écosystèmes océaniques (GLOBEC) dans les années 1990, après avoir amélioré les Systèmes d'alerte aux tsunamis après 2004 et avoir participé aux négociations sur la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la COI a été à la hauteur de son mandat en attirant l'attention et les ressources internationales sur la nécessité d'une recherche sur l'océanographie mondiale, les écosystèmes marins et le développement durable.

43^e Conseil exécutif de la COI : célébration du 50^e anniversaire de la Commission et de l'Année Internationale de la Biodiversité 2010.

et les positions du continent et destinés à être distribués dans les salles de rédaction de toute l'Afrique.

■ Sauvegarder les océans

La Commission océanique intergouvernementale de l'UNESCO (COI) a stimulé les efforts internationaux visant à établir un cadre pour évaluer l'état des océans du monde. À la suite d'une campagne de promotion intensive, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, en novembre 2010, un plan international multipartenaires prévoyant des évaluations régulières (appelées processus périodique) du milieu marin à l'échelle mondiale, notamment sur les aspects environnementaux, économiques et socioéconomiques. Cette avancée décisive vers une gestion mondiale saine des océans, qui couvrent 71 % de la surface du globe, renforcera les efforts consentis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La salinité, propriété la plus essentielle de l'eau de mer, est extrêmement difficile à mesurer. En 2010, la COI a fait un grand pas dans ce domaine en publiant une version actualisée de l'ouvrage *The International Thermodynamic Equation of Seawater* (L'Equation thermodynamique internationale de l'eau de mer), qui remplace les manuels standard utilisés depuis 1980. Le GOOS avait mis en évidence la nécessité d'obtenir des mesures plus précises de la salinité afin de permettre l'observation de sa répartition en trois dimensions et en temps réel. La salinité caractérise l'eau de mer et en détermine la densité, qui est à l'origine de la circulation des courants de profondeur.

« La science s'épanouit dans le dialogue, par l'interaction entre les peuples et les cultures, et par la rencontre des esprits. »

Getachew Engida, Directeur général adjoint

■ Conserver les ressources en eau douce de la planète

Pendant toute l'année 2010, l'UNESCO a fait avancer la gestion des eaux de surface, des ressources en eau dans les zones arides, des eaux urbaines, ainsi que la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins fluviaux. Une évolution significative est à noter : il s'agit de la création d'un secrétariat technique permanent pour le programme du Réseau mondial d'information sur l'eau et le développement dans les zones arides (G-WADI). Ce nouveau secrétariat, chargé de renforcer la gestion des ressources en eau dans les régions arides

Protéger le patrimoine mondial marin

En août, la surface marine protégée dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial a plus que doublé grâce à l'inscription de l'aire protégée des îles Phoenix (Kiribati) et de Papahānaumokuākea (États-Unis) — deux des aires marines protégées les plus vastes et les mieux préservées au monde. En décembre, les gestionnaires des 43 sites marins du patrimoine mondial se sont réunis pour la première fois afin de réfléchir à la manière de travailler au mieux ensemble et de s'associer avec le Centre UNESCO du patrimoine mondial en vue d'élaborer une stratégie solide pour la protection des sites océaniques les plus précieux de la planète. La modernisation du Programme marin du patrimoine mondial a été rendue possible grâce à un partenariat novateur avec l'horloger suisse Jaeger-Lecoultrre et l'*International Herald Tribune*.

et semi-arides, a été installé au Centre international pour la gestion intégrée des ressources en eau (ICIWaRM), aux États-Unis.

Grâce à d'importantes mises à jour du GeoServer du G-WADI, hébergé par l'université de Californie, à Irvine, les estimations en temps réel des précipitations se sont multipliées. Ces informations, obtenues par satellite, sont disponibles à toutes les échelles, de l'ensemble du globe jusqu'aux bassins hydrographiques. Les mises à jour, réalisées en collaboration avec Google Earth, permettent l'obtention en temps réel de cartes des précipitations mondiales en très haute résolution. Le GeoServer a servi à analyser les épisodes de fortes précipitations lors des inondations de grande ampleur qui ont touché le Pakistan.

Plus de 30 projets de démonstration ont été mis en place en 2010 dans des bassins fluviaux. Ils intègrent à la fois les processus biologiques et hydrologiques. Ces projets, destinés à encourager des approches acceptables d'un point de vue social, rentables et systémiques en matière de gestion durable des ressources en eau douce, sont axés sur l'élaboration de politiques et pratiques efficaces.

Les directives relatives à la gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins fluviaux (*Integrated Water Resources Management Guidelines at River Basin Level*) se sont enrichies d'un volume supplémentaire, qui porte sur le changement climatique. Cette section met particulièrement l'accent sur la gestion des conditions hydrologiques extrêmes comme les inondations et les sécheresses. Lancées lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Cancun (COP 16), ces directives ont été appliquées dans la région Asie et Pacifique. Des dispositions ont été prises pour leur mise en œuvre en Afrique, en 2011.



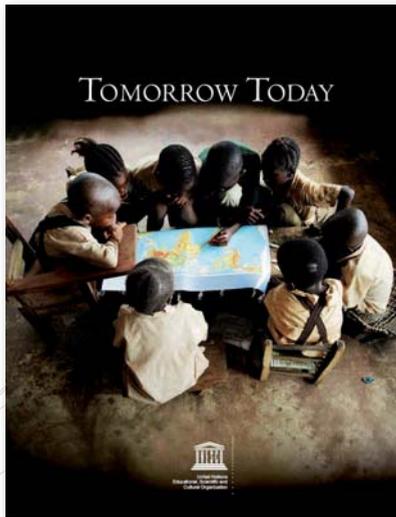
© UNICEF/Nesbitt

■ Renforcer les sciences de la terre en Afrique

Dans le cadre de l'Initiative pour l'éducation en sciences de la terre en Afrique, une série d'ateliers régionaux organisés sur l'ensemble du continent a été achevée en 2010. Au total, ces ateliers ont accueilli 175 participants de 31 pays africains et de 7 pays non africains. L'UNESCO a résumé les conclusions de ces ateliers et, avec l'appui de la Société géologique de l'Afrique, a lancé une série d'activités initiales axées sur la formation à la cartographie géologique, la construction d'un réseau fiable d'institutions et de chercheurs par le biais du Réseau africain d'institutions scientifiques et technologiques (RAIST), et l'enseignement pré-supérieur. L'atelier final s'est tenu à Kinshasa (République démocratique du Congo). Il a fait suite à ceux

Le programme de l'UNESCO d'information sur l'eau et le développement dans les zones arides vise à améliorer la fourniture en eau potable. Pompe à eau dans un village du Sénégal.

Demain dès aujourd'hui, apprendre à construire un avenir durable (*Tomorrow Today: Learning to Build a Sustainable Future*), coédité par l'UNESCO et Tudor Rose.



de Dakar (Sénégal), du Cap (Afrique du Sud), de Luanda (Angola) et d'Assiout (Égypte). L'Initiative a permis d'élargir nettement le réseau d'expertise en Afrique.

■ À mi-parcours ! – Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014)

Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies de l'automne 2010, l'UNESCO a présenté l'examen à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) – dont elle est chef de file. Une conférence-débat a été organisée conjointement par l'UNESCO et la Mission permanente du Japon auprès des Nations Unies, le 4 novembre, sur le thème La DEDD : S'engager pour l'avenir. Elle a été suivie du lancement par la Directrice générale, Irina Bokova, de la publication UNESCO-Tudor Rose intitulée *Tomorrow Today – Learning to build a sustainable future* (Demain dès aujourd'hui, apprendre à construire un avenir durable). Plus de 75 auteurs ont participé à cet

« *L'éducation est l'un des moyens les plus efficaces d'augmenter les capacités d'adaptation des nations au changement climatique.* » – Davidson L. Hepburn, Président de la 35^e session de la Conférence générale

ouvrage illustré de 200 pages. Ils décrivent un panorama de tendances, d'actions et d'engagements à l'origine des progrès de l'éducation en vue du développement durable dans le monde entier.

La stratégie de l'UNESCO pour la seconde moitié de la Décennie a été adoptée par son Conseil exécutif en octobre. Le Réseau international d'établissements de formation des enseignants pour l'éducation au service du développement durable a continué à croître. Il compte 75 institutions de 60 pays, qui mobilisent plus de 500 formateurs afin d'élaborer des programmes de formation des enseignants à l'éducation en vue du développement durable qui soient pertinents et adaptés aux particularités culturelles locales. Ses membres se sont réunis au Siège de l'UNESCO, en mai, pour faire le point de la situation et formuler des recommandations pour l'extension du réseau et l'amélioration de la formation des enseignants au niveau mondial.

L'éducation est un pan essentiel de la réponse globale au changement climatique. Pour sensibiliser à l'impact du réchauffement climatique et augmenter les connaissances des jeunes sur le climat, un nouveau programme, Education au changement climatique pour le développement durable, a été lancé en septembre 2010.

Au Viet Nam, un plan d'action sur les réponses au changement climatique dans le secteur de l'éducation a été développé par un atelier consultatif international en juillet. Un autre atelier, qui s'est tenu au Maldives en octobre, a formé 40 enseignants et planificateurs. Enfin, des matériels pédagogiques ont été développés dans le cadre des programmes non formels d'éducation au changement climatique destinés aux adultes dans les régions rurales du Viet Nam.

■ Les médias, partenaires de l'éducation en vue du développement durable

Une série d'ateliers axés sur le rôle des médias dans l'éducation au service du développement durable a été organisée en novembre et décembre 2010 au Lesotho, afin d'aider les professionnels des médias à mieux comprendre les concepts de durabilité et de développement. Ces manifestations ont permis à ces professionnels d'obtenir des informations et d'acquérir des compétences journalistiques sur les questions prioritaires comme le changement climatique, l'épuisement des ressources (forêts, poissons et eau douce), la biodiversité, l'extinction des espèces et la pollution.

Un atelier de cinq jours, intitulé Renforcement des capacités des reporters TV pour un environnement durable, s'est tenu à Almaty en novembre 2010. Il visait à améliorer les capacités des journalistes de télévision du Kazakhstan à effectuer des recherches et à présenter des informations équilibrées sur les questions environnementales. Il a été financé par le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO et l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIBD). Il a été animé par l'Institut de gestion, d'économie et de recherche stratégique du Kazakhstan (KIMEP), avec l'aide du Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale (CAREC).

L'UNESCO cherche à sensibiliser les femmes à l'environnement et au développement durable. Femme bangladaise arrosant un jardin potager.





© Connecting Cultures

*Rapprochement des cultures :
l'UNESCO réunit des jeunes dans
le désert d'Oman pour échanger
sur les valeurs communes, les
différences culturelles et la paix.*

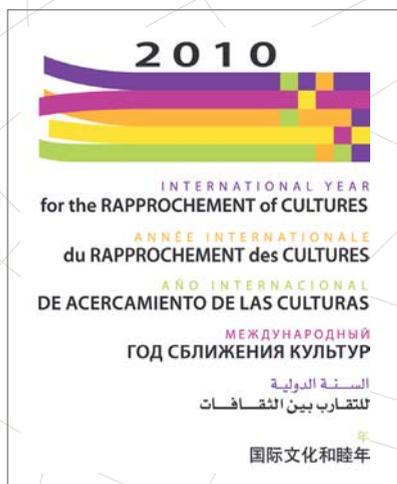
CHAPITRE 6

Paix et dialogue



Paix et dialogue

En 2010, comme chaque année, l'UNESCO a œuvré à la promotion d'une culture de la paix – ensemble de valeurs, d'attitudes, de comportements et de modes de vie qui exclut la violence et prévient les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes. Une telle approche vise à résoudre les problèmes par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les nations.



■ Année internationale du rapprochement des cultures

En tant qu'organisation chef de file pour l'Année internationale du rapprochement des cultures, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UNESCO a célébré la diversité en soulignant son rôle central dans la promotion du développement durable et en expliquant les liens qui unissent les cultures du monde. Cet événement a été l'occasion pour l'Organisation de renforcer le dialogue interculturel au sein de ses activités et

programmes dans le monde entier. Lors du lancement officiel de l'Année internationale du rapprochement des cultures au Siège de l'UNESCO, le 18 février, le Groupe de haut niveau sur la paix et le dialogue entre les cultures s'est réuni pour la première fois. Composé d'éminents décideurs, intellectuels et artistes de toutes les régions du monde, cet organe a été créé par la Directrice générale, Irina Bokova, afin d'ouvrir de nouvelles voies pour la consolidation de la paix au XXI^e siècle. Ses membres ont appelé à entreprendre une action urgente pour défendre la diversité culturelle en tant que principe éthique et ont insisté sur l'inclusion des femmes et des jeunes, acteurs clés d'un avenir dans lequel la paix deviendrait réalité grâce au dialogue interculturel.

Plus de 800 manifestations et initiatives sur le thème du rapprochement ont eu lieu dans 63 pays, avec différents partenaires. Des activités très variées ont été organisées : festivals, spectacles de musique et de danse, pièces de théâtre, expositions, débats publics, conférences, projections de films, sessions de formation, concours, forums virtuels et sites Internet éducatifs. Parmi les autres événements marquants, notons le choix du thème du rapprochement pour la Journée mondiale de la philosophie et la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement. Un concours d'affiches a recueilli 1 187 participations de 82 pays et

les 30 meilleurs projets ont été exposés à Paris lors du Festival international de la diversité culturelle, en mai.

■ Célébrer le rapprochement par le biais de la philosophie

Un forum international sur le thème Philosophie, diversité culturelle et rapprochement des cultures a été organisé le 18 novembre au Siège, à l'occasion de la Journée mondiale de la philosophie. Cet événement a permis de mettre en lumière l'apport potentiel de la philosophie à une culture internationale du débat et de l'échange respectant la dignité et la diversité. Les nombreuses manifestations de la journée, inaugurées par la Directrice générale, Irina Bokova, et le ministre français de l'Éducation nationale, Luc Chatel, ont rassemblé non seulement des philosophes et des professeurs de renommée internationale, mais aussi des enseignants et des étudiants, ainsi que le grand public.

Des célébrations ont été organisées par différents partenaires universitaires dans plus de 80 pays du monde : d'Allemagne (Brême) au Sénégal (Dakar), du Guatemala (Guatemala) à Cuba (La Havane), de France (île de la Réunion) au Mexique (Mexico), en passant par l'Uruguay (Montevideo), le Maroc (Rabat), les États-Unis (Rochester) et la Tunisie (Tunis).

■ La science au service de la paix et du développement

La Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement a été célébrée à travers le monde, le 10 novembre. Les activités organisées à cette occasion, qui s'inscrivent dans le cadre plus large de l'Année internationale du rapprochement des cultures, ont mis en évidence le rôle de la science dans la mission fondatrice de l'UNESCO – faire avancer les



connaissances et la compréhension mutuelles entre les peuples et les cultures. Diverses manifestations et activités se sont déroulés dans le monde entier, notamment des réunions de scientifiques décisionnaires de haut niveau, des ateliers, des projections de films, des jeux scientifiques et des expositions. Parmi les partenaires mobilisés par le Siège et les Bureaux de terrain, citons les Commissions nationales pour l'UNESCO, les ministères des Sciences et Technologies, les centres scientifiques, les parlements, les universités, les écoles et les ONG.

Au Siège, la Journée mondiale de la science a été marquée par la tenue du premier Forum interparlementaire sur la science, la technologie et l'innovation pour la région méditerranéenne. Préparée en partenariat avec l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) et l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, cette manifestation a rassemblé des parlementaires, des scientifiques et des journalistes de la Méditerranée, qui ont réfléchi à la gouvernance de la science dans la région. Pour illustrer le thème Science pour le rapprochement des peuples et des cultures,

une exposition, intitulée Les sciences arabes, a été présentée au Siège, en coopération avec l'Institut du monde arabe (Paris).

■ Consolidation de la paix grâce aux ressources en eau partagées

Les ressources en eaux souterraines sollicitées par des États voisins — les aquifères transfrontières — peuvent aussi bien contribuer à la consolidation de la paix qu'être à l'origine de conflits. L'année 2010 a été

Chrétienne ou musulmane ? Marina (à gauche) et Ghaliya (à droite) célèbrent l'Année internationale du rapprochement des cultures au club UNESCO de Pechina (Espagne).



Le partage équitablé de l'eau est un outil de paix. L'UNESCO réunit des experts pour améliorer la gestion des aquifères transfrontières.

marquée par des efforts majeurs visant à traiter les problèmes posés par la dépendance croissante vis-à-vis des ressources en eaux souterraines partagées, qui sont exacerbés par l'exploitation excessive et la dégradation des eaux douces de surface. En décembre 2010, l'UNESCO a organisé – en collaboration avec l'Association internationale des hydrologues et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) – une conférence internationale, intitulée Aquifères transfrontières : défis et nouvelles orientations (ISARM2010). Plus de 350 participants, réunis à Paris, ont mis à jour l'inventaire mondial des aquifères transfrontières. Ils ont également travaillé à l'élaboration de concepts, de politiques et d'outils éducatifs nouveaux pour

la gestion des aquifères transfrontières dans les pays développés comme en développement.

■ Culture et réconciliation

L'année 2010 a vu l'achèvement de la première grande phase de la restauration du sanctuaire d'Al Askari, à Samarra (Iraq). Cette initiative illustre le rôle de la culture dans la réconciliation et le dialogue au niveau national. À la suite des attentats à la bombe qui ont frappé ce haut lieu de pèlerinage chiite en 2006 et 2007, l'UNESCO a lancé un projet de 8,4 millions de dollars, financé par l'Union européenne et le gouvernement Iraquien, pour restaurer le sanctuaire et renforcer les capacités nationales dans le but de protéger d'autres sites historiques dans tout le pays. Parmi les tâches prioritaires figuraient le nettoyage, les travaux de prévention urgents, le classement et le stockage des éléments d'architecture, ainsi que l'évaluation de l'état de conservation du sanctuaire et de la stabilité de sa structure. Ces activités ont toutes été achevées en 2010.

À ce jour, quelque 600 habitants de Samarra ont été employés à divers titres par ce projet. Des architectes et des ingénieurs Iraquiens ont bénéficié d'une formation sur les techniques de restauration et l'utilisation de certains matériels. Par ailleurs, l'UNESCO a organisé à Samarra, en étroite collaboration avec les autorités locales, une réunion entre quelque 500 intellectuels et dignitaires religieux de trois autres grands centres chiites d'Iraq et leurs homologues sunnites, afin de renforcer le processus de réconciliation par le dialogue.

L'UNESCO lance la restauration du sanctuaire Al-Askari à Samara (Iraq), gravement endommagé par les bombardements de 2006-2007.

© UNESCO



« La promotion d'une culture de paix est l'un des aspects clés de la mission de l'UNESCO, et la connaissance réciproque de la diversité culturelle, ethnique et religieuse est une partie importante de cette aventure. »

Eleonora Valentinovna Mitrofanova, Présidente du Conseil exécutif



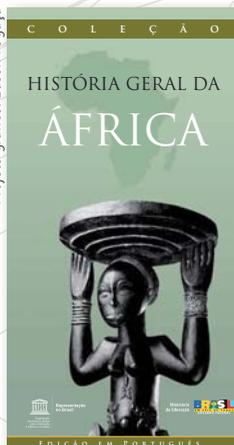
« La connaissance seule, sans capacité de passer dans les actes, est comme un bateau sans voile. »

María del Pilar Álvarez-Laso, Sous-Directeur général pour les sciences sociales et humaines

Journée internationale de la
femme au Libéria.

© UN/E. Kanalstein

© Projeto gráfico: Edson Fogaca



L'Histoire générale de l'Afrique a été publiée en portugais grâce au soutien du gouvernement brésilien. Dans les semaines qui ont suivi son lancement, les livres furent en haut des listes de consultation dans la base de données de l'UNESCO.

■ Histoire générale de l'Afrique : un outil d'intégration

La première publication de *Histoire générale de l'Afrique* a constitué un tournant dans la perception et la compréhension de l'immense héritage de ce continent. Un nouveau projet destiné à promouvoir l'utilisation de cette collection à des fins pédagogiques a été lancé. Il doit offrir aux élèves, du Caire jusqu'au Cap, la possibilité de mieux connaître leur patrimoine commun. Une contribution du gouvernement libyen a permis de commencer la mise en œuvre de ce projet en 2010, et la première conférence régionale s'est tenue à Tripoli, en juin. Cent dix-sept experts de 45 pays africains et de la diaspora ont défini les principaux thèmes à incorporer aux livres d'histoire et aux manuels des enseignants du primaire, du collège et du lycée dans toute l'Afrique. En octobre, les 30 membres des différentes équipes de rédaction ont été sélectionnés par le Comité scientifique du projet lors d'une réunion organisée à Addis-Abeba (Éthiopie).

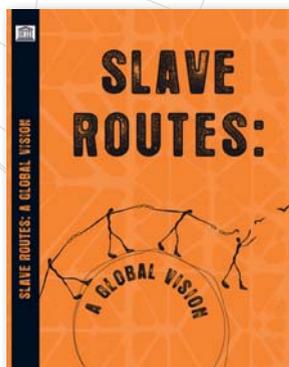
Parallèlement, le Bureau de l'UNESCO au Brésil s'est associé au ministère brésilien de l'Éducation et à l'université fédérale de São Carlos pour lancer une édition en portugais de *Histoire générale de l'Afrique* en décembre, à Brasilia. Cette collection sera disponible dans les bibliothèques publiques des municipalités, des États et des districts, ainsi que dans les bibliothèques universitaires. Elle pourra aussi être téléchargée gratuitement sur les sites Internet du Bureau de l'UNESCO au Brésil et du ministère brésilien de l'Éducation.

L'UNESCO apporte son soutien à un nouveau centre Femmes, genre et paix dans la région des Grands Lacs

Des ministres des pays de la région se sont réunis en décembre 2010 à Arusha (République-Unie de Tanzanie) afin de créer un nouveau Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la consolidation de la paix dans la région des Grands Lacs, qui sera situé à Kinshasa (République démocratique du Congo). Le Forum des ministres a été institué par l'UNESCO dans le cadre de son programme visant à promouvoir les droits humains et le statut des femmes dans la région et à renforcer la participation des femmes à la résolution des conflits, à la démocratisation et à la gouvernance en situation de post-conflit.

■ Dialogue et traite transatlantique

Le thème de la première consultation en ligne des Écoles associées de l'UNESCO (résEAU) était Enseigner la traite transatlantique : réalisations, défis et perspectives. Cette consultation de deux semaines, qui s'est déroulée en novembre/décembre, a permis de cartographier les activités des écoles du résEAU participantes, de recenser les réalisations et les défis, et d'échanger des documents pédagogiques de qualité sur la traite transatlantique.



Le DVD de l'UNESCO sur la Route de l'esclave a été lancé au Nigéria pour la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.

WANT
NO
WAR

THE PEACE
STOP THE
WAR

PEACE
NOT
WAR

SAY
NO TO
WAR

THEME:
ING IMPA
ENCAC
NO
MARCH
9
2007
NATIONAL

NATIONAL WOM





© UNICEF/Mohtan

Bureaux des jeunes au sein des Commissions nationales pour l'UNESCO

Gwasika George Makaranga, Coordonnateur en chef du Bureau des jeunes de la Commission nationale tanzanienne. Le Bureau a considérablement favorisé la participation des jeunes aux travaux de l'UNESCO. Nous avons participé à de très nombreuses réunions et sessions de planification de la Commission nationale. Nous envisageons maintenant de mettre en place un projet : Sensibilisation des jeunes aux travaux de l'UNESCO.

Edwin Haluoleo A. Mokodompit et Jasmine Sagita, jeunes délégués indonésiens au sixième Forum des jeunes de l'UNESCO. Nous avons relevé tant de défis depuis que nous avons émis l'idée de créer une équipe d'autonomisation des jeunes au sein de la Commission nationale. Nous les avons convaincus, non seulement par des mots mais aussi en élaborant des projets d'action fructueux.

Nikolaos Syrios, membre du Comité de jeunesse de la Commission nationale hellénique. Le Comité aspire à donner à tous les jeunes la possibilité de jouer un rôle actif et significatif dans la prise de décisions, la formulation de propositions et la mise en œuvre d'actions concrètes sur les questions importantes qui les concernent, dans le cadre des programmes de l'UNESCO.

Cent trente-neuf participants des trois régions impliquées dans le commerce triangulaire (Afrique ; Europe ; Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes) ont également réfléchi à de nouveaux partenariats entre établissements.

■ Les valeurs sportives au service de la paix et du dialogue

Dans une déclaration faite à l'occasion de la septième Conférence mondiale sur le sport, l'éducation et la culture — Donner la parole aux jeunes —, l'UNESCO et le Comité international olympique (CIO) ont appelé les gouvernements à investir pour la jeunesse. Cette manifestation, organisée par le CIO en partenariat avec l'UNESCO à Durban (Afrique du Sud) au mois de décembre, a rassemblé plus de 600 participants, dont des responsables d'organisations de jeunesse, des membres de gouvernements, des organismes des Nations Unies, des représentants du mouvement sportif et des universitaires.

Quelque temps auparavant, l'Association européenne d'athlétisme et l'UNESCO s'étaient associées pour promouvoir l'autonomisation des jeunes et le rôle du sport dans le développement communautaire, lors d'un Forum de jeunes leaders organisé à Barcelone (Espagne). Le Forum, qui s'est déroulé parallèlement aux championnats d'Europe d'athlétisme, a réuni des intervenants de premier plan, comme les champions olympiques Sergueï Bubka et Gabriella Szabo, et le champion du monde Steve Cram. Une communauté en ligne de jeunes leaders a été constituée pour élaborer, développer et mettre en œuvre des projets associatifs bénévoles au service de l'athlétisme aux niveaux local et national.

Un nouveau partenariat avec l'Association internationale des journaux sportifs (IASN) a été inauguré en 2010. Il vise à sensibiliser le grand public au pouvoir du sport en tant que médiateur de paix et accélérateur de développement, grâce à une série de bulletins conjoints en ligne.

■ Création de réseaux avec les jeunes et pour les jeunes

Pour préparer l'Année internationale de la jeunesse, qui a débuté à la mi-août 2010, l'UNESCO a accueilli, en février 2010, la première réunion du Réseau interinstitutions des Nations Unies sur l'épanouissement de la jeunesse, à son Siège parisien. Le Réseau a planifié une série d'initiatives conjointes et publié 14 fiches d'information à l'intention des médias sur les domaines ayant trait à l'épanouissement des jeunes afin d'encourager l'accroissement des investissements en faveur de la jeunesse.

Plusieurs autres événements ont permis de mobiliser les jeunes. L'UNESCO a organisé 14 ateliers lors du cinquième Congrès mondial des jeunes (Turquie, juillet/août 2010) et de la Conférence mondiale des jeunes (Mexique, août 2010). En outre, une publication intitulée *Education, Youth and Development: UNESCO in Latin America and the Caribbean* a été lancée à l'occasion de la Conférence.

Au quatrième Forum de l'UNESCO pour la jeunesse en Asie, organisé en septembre en République de Corée, 130 jeunes participants de 24 pays asiatiques ont adopté un Projet d'action commune à l'échelle mondiale, qui inclut des initiatives spécifiques dans les secteurs public, civique, culturel et de la jeunesse.

■ Réseau Le pouvoir de la paix

Le réseau Le pouvoir de la paix donne la possibilité à des personnes de tous milieux et de toutes cultures d'échanger et de s'engager dans des projets et dans un dialogue favorisant la consolidation de la paix au niveau mondial. En 2010, l'appel à propositions a donné lieu à plus de 1 100 réponses dans le monde entier. La nouvelle plateforme en ligne du réseau compte désormais plus de 1 000 membres enregistrés. Elle devrait ainsi servir de médiateur interactif dans les efforts et les échanges pour la consolidation de la paix, en particulier entre les jeunes.

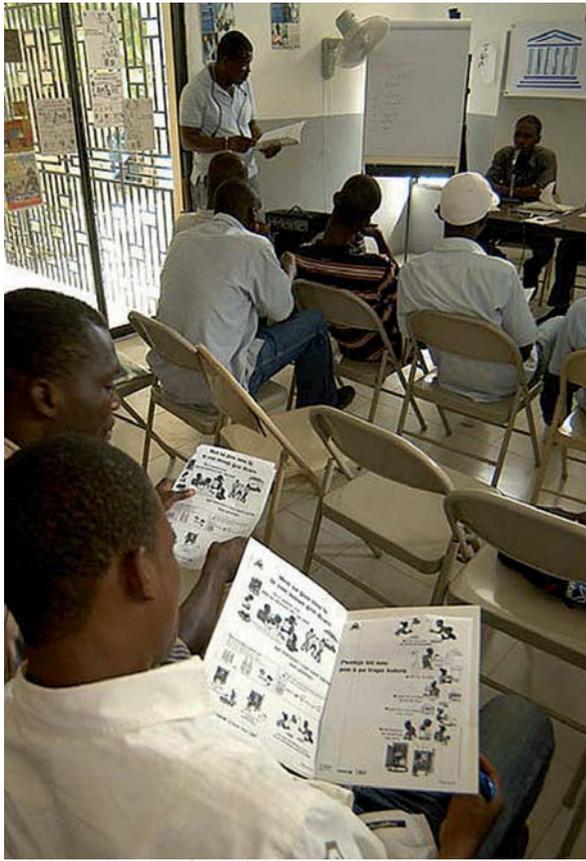
■ Processus électoraux : le rôle des médias

Avant les élections du 7 mars 2010 en Iraq, l'UNESCO et ses partenaires ont mis en place une série de sessions de formation spécifiques sur la couverture et le suivi précis

L'UNESCO et l'Association européenne d'athlétisme encouragent les jeunes à l'action civique et l'athlétisme.



© European Athletics



© UNESCO/M. Benchehah

En Haïti, quelque 300 journalistes de 11 régions ont participé à une série de sessions de formation pour renforcer leurs capacités à travailler sur les processus électoraux, à l'approche des élections présidentielles et législatives de novembre 2010. Les sessions sur l'information en période électorale et la réduction de la violence ont été organisées en coopération avec l'Association des journalistes haïtiens (AJH) et International Media Support.

© G. Beain

Formation de journalistes africains à l'information en période de conflit

Un atelier d'une semaine sur l'information en situation de conflit, organisé en mai à l'université de Rhodes (Afrique du Sud), a permis à des journalistes de trois régions d'Afrique de l'Est d'échanger des expériences et d'apprendre de nouvelles stratégies de reportage sur les conflits pour contribuer à la paix. Les 12 participants, qui avaient acquis une expérience journalistique dans le nord de l'Ouganda, le sud du Soudan et la vallée du Rift (Kenya), se sont familiarisés avec des théories et principes permettant un travail plus approfondi sur les conflits. L'atelier était animé par le Centre pour l'information dans les situations de conflit (CCSR), soutenu par l'UNESCO. Parallèlement, un programme d'études sur l'information dans les situations de conflit a été élaboré et publié par l'UNESCO en 2010, à l'intention des journalistes et de leurs formateurs.

Formation sur la couverture médiatique des élections haïtiennes, organisée par l'UNESCO.

et impartiaux du scrutin, à destination des journalistes et des autorités de contrôle. En outre, d'éminents journalistes et responsables de médias irakiens se sont réunis pour élaborer une charte visant à empêcher les discours de haine dans les articles et les reportages. Les responsables du contrôle à la Commission irakienne de la communication et des médias ont été formés aux normes journalistiques applicables lors des élections, en vue d'améliorer la justesse et l'équilibre de l'information et de faire respecter le Code à l'intention des médias en période électorale institué par la Commission elle-même.

Couverture des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Liban.





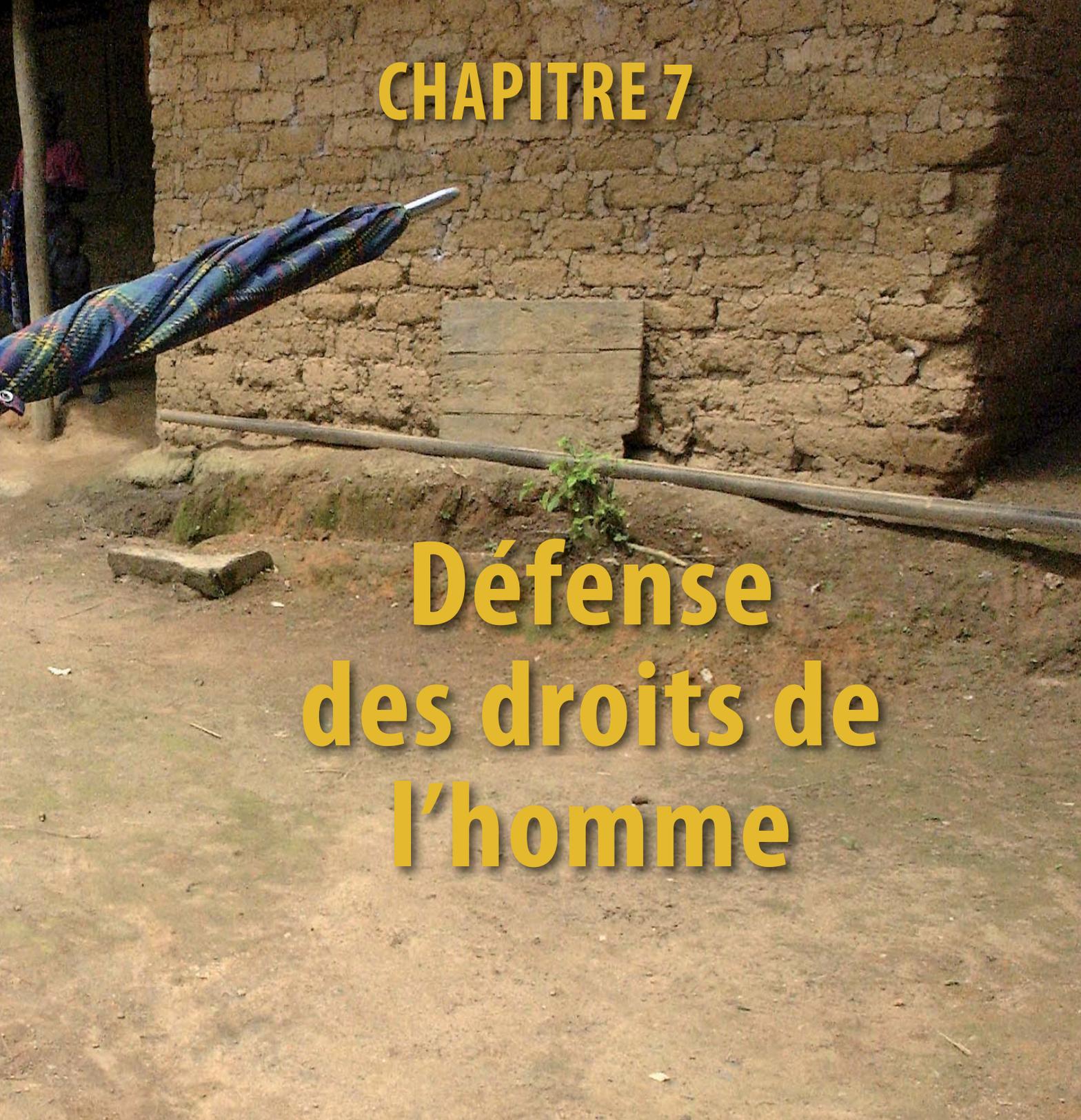


UN Photo/Eric Kanalsstein

Jeunes villageois lisant des documents d'information sur les élections à Madikoma, Libéria.

CHAPITRE 7

Défense des droits de l'homme



Défense des droits de l'homme

En tant qu'organisation des Nations Unies, l'UNESCO ancre tous ses travaux dans les principes relatifs aux droits de l'homme. De surcroît, elle est la seule à avoir pour mandat spécifique la promotion du droit universel à la liberté d'expression. C'est pourquoi ce principe – ainsi que la liberté de la presse et la liberté d'information – est resté au cœur de ses initiatives en matière de droits de l'homme en 2010. Néanmoins, d'autres exemples présentés ci-après démontrent l'ampleur des efforts consentis par l'Organisation pour défendre et promouvoir le développement fondé sur les droits humains.

■ Sécurité des journalistes

La sécurité des professionnels des médias est demeurée une préoccupation de premier ordre en 2010 et la Directrice générale, Irina Bokova, a condamné les meurtres de 62 journalistes. Pour la première fois, elle a soumis, au mois de mars, un rapport intitulé La sécurité des journalistes et le risque de l'impunité au Programme international pour le développement de la communication (PIDC).

La journaliste chilienne Mónica González Mujica, lauréate 2010 du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano.

Le PIDC a adopté à l'unanimité une décision relative à la sécurité des journalistes et à la question de l'impunité, appelant les gouvernements à veiller à ce que les meurtres de journalistes fassent l'objet d'une enquête, et à communiquer les avancées et les conclusions de ces investigations à la Directrice générale. Des programmes de formation à la sécurité ont été organisés par les Bureaux hors Siège des États arabes, d'Asie et du Pacifique, à l'intention des journalistes. En Palestine et en Iraq, des femmes journalistes ont pu assister à des sessions de formation spéciales et ont reçu un équipement de sécurité.

■ Liberté d'information : le droit de savoir

La Journée mondiale de la liberté de la presse 2010, dont l'objectif était de sensibiliser à l'importance des droits interconnectés que sont la liberté d'expression et la liberté d'information, était axée sur le thème Liberté d'information : le droit de savoir. Des manifestations de plus ou moins grande ampleur se sont déroulées dans plus de 100 pays du monde, mais le principal événement a eu lieu le 3 mai à Brisbane (Australie). Une conférence internationale sur l'importance de la liberté d'information pour

la bonne gouvernance et le développement fondé sur les droits humains a été organisée. Les participants ont adopté la Déclaration de Brisbane, qui appelait les gouvernements à instaurer des lois relatives à la liberté d'information.

Depuis 1997, le Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano rend hommage au courage et à l'engagement de ceux qui défendent ce droit. Il distingue une personne, une organisation ou une institution qui a apporté une contribution remarquable à la promotion ou à la défense de la liberté de la presse. En 2010, il a été remis, lors de la manifestation de Brisbane, à la journaliste chilienne Mónica González Mujica, en reconnaissance de son travail sous la dictature.

L'UNESCO s'est associée à d'autres organisations et instances internationales – le Conseil de l'Europe, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Union Européenne de Radio-Télévision et l'Organisation des États américains – pour soutenir l'instauration ou l'adaptation d'une législation des médias et de la presse, ainsi que de lois relatives à la liberté d'information. Un programme de 30 mois visant l'alignement des médias de huit pays d'Europe du Sud-Est sur les normes européennes a été achevé en 2010. Il s'agissait de faire connaître et de diffuser les meilleures pratiques concernant la responsabilisation des médias, fondées sur des mécanismes d'autorégulation avalisés par les professionnels du secteur.

Concert organisé à Amman (Jordanie) pour la Journée mondiale de la liberté de la presse 2010.

© UNESCO/P. Mazza





« Le principe de liberté d'expression, inscrit à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, doit s'appliquer sur Internet, tout comme il devrait s'appliquer aux médias traditionnels. »

Jānis Kārklīņš, Sous-Directeur général pour la communication et l'information





L'exposition de photos Des voix s'élèvent : l'actualité par les femmes afghanes organisée à L'UNESCO, témoigne du courage des femmes journalistes en Afghanistan.

© Lataria Farshad/Pajhwok Afghan News

■ Liberté d'information et droits des femmes en Afrique

Dans le cadre de la Journée internationale de la femme 2010, l'UNESCO a accueilli à Paris une table ronde destinée à mettre en lumière l'importance de la liberté d'information pour le progrès des droits et de l'autonomisation des femmes en Afrique. Un manuel, publié par le Réseau des femmes africaines pour le développement et la communication (FEMNET) avec le concours de l'UNESCO, a été lancé à cette occasion.

■ Liberté d'expression dans le cyberspace

Un atelier, intitulé Liberté de connexion – Liberté d'expression : mutation de l'écologie juridique et réglementaire qui façonne l'Internet, a été organisé par l'UNESCO lors du cinquième Forum sur la gouvernance

d'Internet, à Vilnius (Lituanie), en septembre 2010. Un rapport approfondi sur le sujet a été lancé à cette occasion, affirmant que l'accès croissant à l'information dans le cyberspace s'accompagnait d'une montée de la censure et du filtrage, non seulement du fait d'organisations gouvernementales mais aussi d'entreprises privées.

■ Accès à l'information des personnes handicapées

Une réunion consultative sur la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour permettre aux personnes handicapées d'accéder à l'information et aux connaissances s'est tenue en février à Paris. Les participants ont étudié de quelle manière l'UNESCO pouvait aider au mieux ses États membres dans les processus d'intégration sociale des personnes handicapées par le biais des TIC. Une session interactive – TIC et handicap – a été organisée en mai lors du Forum 2010 du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), à Genève (Suisse). Il s'agissait de présenter les bonnes pratiques

Les femmes afghanes font l'actualité

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, et en coopération avec Voices on the Rise, association afghane de femmes journalistes, l'UNESCO a organisé une exposition de photographies de Khorshied Samad et Jane McElhone à son Siège parisien. L'exposition illustre la vie de femmes afghanes – journalistes, productrices, directrices, auteures, photographes, réalisatrices, militantes des droits de l'homme et parlementaires – qui affrontent les obstacles sociaux et culturels entravant leur travail et leur participation à la vie publique.

Parmi les autres événements, citons une conférence commémorant le 50^e anniversaire de la mort des sœurs Mirabal en République dominicaine, des conférences sur les femmes, l'eau et le développement durable, et une réunion visant à encourager les investissements des femmes et à mettre en lumière les responsabilités et les rôles des femmes en matière de développement.

pour l'utilisation des TIC de façon à faciliter l'inclusion sociale.

À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, une projection du documentaire *Music by Prudence* – récompensé par un Oscar en 2010 – a été suivie d'un débat avec le producteur du film, Roger Williams. Ce film met en lumière les préjugés et les problèmes auxquels sont confrontées les personnes handicapées en Afrique.

École de filles mise à la disposition des réfugiés palestiniens de Gaza par l'UNRWA et l'UNESCO.

■ 50^e anniversaire de la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement

La Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement – texte décisif – a fêté son 50^e anniversaire le 14 décembre 2010. L'UNESCO

a profité de l'occasion pour souligner l'importance de ce premier instrument international contraignant relatif au droit à l'éducation. Le 9 juin, une manifestation d'une journée s'est déroulée au Siège sur le thème Le droit à l'éducation pour tous les enfants. Un ouvrage intitulé *La mise en œuvre du droit à l'éducation* a été publié. Il rassemble des exemples pratiques d'actions concrètes menées au niveau national. Le 15 décembre 2010, un séminaire a été



organisé au Siège sur le thème 50 ans de lutte contre la discrimination dans l'éducation.

■ Programme UNRWA/UNESCO pour l'éducation

Le programme de l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, UNRWA) et de l'UNESCO pour l'éducation permet à un demi-million d'enfants réfugiés palestiniens de bénéficier d'un enseignement dans cinq domaines et coopère avec quatre ministères de l'Éducation des pays d'accueil. En 2010, le Programme d'écoles d'excellence mis en place à Gaza a continué à apporter une aide ciblée et intensive aux établissements où les résultats étaient faibles du fait des perturbations prolongées de l'enseignement. Grâce à cette initiative, le niveau de réussite scolaire s'est maintenu en 2010 en mathématique et en arabe, ce qui démontre une forte consolidation des progrès enregistrés ces deux dernières années dans ces disciplines fondamentales.

■ Lutte contre l'exclusion des enfants roms

Malgré les efforts visant à élargir et améliorer l'éducation des enfants roms, seuls 20 à 25% d'entre eux entrent dans l'enseignement secondaire dans la plupart des pays d'Europe centrale et de l'Est, selon les statistiques de l'UNESCO publiées en 2010 dans le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*. La moitié n'achève même pas le primaire. L'UNESCO est membre de la Task force internationale sur l'éducation des Roms (ITFER), créée en juin 2010 pour élaborer des initiatives internationales concernant l'éducation des Roms et en assurer l'étroite coordination. Cet organe s'est réuni pour la première fois en octobre 2010 au

Conseil de l'Europe, à Strasbourg (France), et a réfléchi à ce qui pouvait être entrepris par les organisations internationales pour que la situation s'améliore.

L'UNESCO et le Conseil de l'Europe ont finalisé des directives à l'intention des responsables politiques, afin que ceux-ci garantissent le droit des enfants roms à une éducation de base, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration de l'accès à l'éducation pour la petite enfance et sur la transition vers un enseignement primaire de qualité. Ces directives, intitulées *L'inclusion des enfants roms et des gens du voyage dans les services d'éducation de la petite enfance*, devraient contribuer de manière significative à la concrétisation des droits des Roms et des gens du voyage à une éducation efficace et de qualité pour les enfants en âge préscolaire, ainsi qu'au passage sans heurt à l'enseignement primaire.

■ L'eau : un droit humain fondamental

La communauté internationale met tout en œuvre pour que le droit à l'eau potable et à l'assainissement soit reconnu. Le nombre de personnes dépourvues d'accès à une eau potable saine est estimé à 884 millions. C'est pourquoi

L'éducation inclusive en action

Dans le cadre d'un nouveau projet, *L'éducation inclusive en action*, un recueil en ligne de bonnes pratiques a été lancé. Il s'appuie sur les Principes directeurs de l'UNESCO pour l'inclusion dans l'éducation. Cette activité a été réalisée en partenariat avec l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins particuliers.

© UNESCO/A. Alincal



Dans la plupart des pays d'Europe centrale et de l'Est, la moitié des enfants roms ne termine pas l'école primaire, selon les statistiques de l'UNESCO.

un colloque intitulé *The right to water and water rights in a changing world* (Le droit à l'eau et les droits d'utilisation de l'eau dans un monde en mutation) a été organisé en septembre 2010, à l'institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau. Il était axé sur le rôle de la législation dans la sauvegarde du droit à l'eau face aux évolutions mondiales. Par ailleurs, Le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement était le thème de la table ronde de haut niveau qui s'est tenue en décembre, lors de la conférence intitulée *Aquifères transfrontières : défis et nouvelles orientations* (voir chapitre 6). Cette réunion a permis d'expliquer et d'étudier l'importance de la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le droit à l'eau et à l'assainissement, adoptée seulement trois mois auparavant, et ses liens avec la gestion des eaux souterraines transfrontières.

■ Bioéthique et droits de l'homme

Le *Rapport sur la responsabilité sociale et la santé*, publié en 2010, est le fruit d'une longue réflexion menée par le Comité international de bioéthique (CIB) et qui a débuté immédiatement après l'adoption de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme, à sa douzième session (Tokyo, Japon, décembre 2005). Il aborde les questions relatives aux politiques de santé



Programme Criança Esperança au Brésil

Le programme, qui existe depuis 25 ans, a réuni 13 millions de réaux brésiliens (8 millions de dollars) qui ont été investis dans 64 projets à vocation sociale dans les cinq régions du Brésil. Ces initiatives ont bénéficié à 33 000 enfants et jeunes. En mai 2010, la Directrice générale, Irina Bokova, a visité le centre Criança Esperança de Rio de Janeiro, et s'est entretenue avec des coordonnateurs du projet, des employés et des élèves sur l'importance de l'éducation et de l'inclusion sociale pour les enfants et les adolescents défavorisés. Le programme Criança Esperança est soutenu depuis 25 ans par la chaîne de télévision latino-américaine Globo TV.

publique dans une perspective bioéthique. Il détaille les dimensions éthique et juridique du principe de responsabilité et ses liens avec la santé, ce qui enrichit la réflexion sur son application concrète comme sur le principe de responsabilité sociale et de santé, inscrit dans la Déclaration.

■ Promouvoir une culture des droits humains

Asma Jahangir, éminente avocate pakistanaise, a été sélectionnée par le jury international du Prix UNESCO-Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle et courageuse à la construction d'une culture universelle des droits humains. Cette distinction a mis en lumière son excellent travail de défenseur des droits de l'homme, notamment les activités remarquables qu'elle a menées en tant qu'avocate de renom et juriste

L'UNESCO développe des actions pour promouvoir le développement social au Brésil, en priorité pour les jeunes. © Mila Petrillo

de la Cour suprême du Pakistan, en particulier pour les droits des minorités religieuses, des femmes et des enfants. La Directrice générale lui a remis son prix lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 10 décembre à Bilbao (Espagne), en présence du maire de la ville, Iñaki Azkuna, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme.

La Coalition internationale des villes contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance s'est progressivement élargie en 2010, à mesure que des villes de toutes tailles rejoignaient les coalitions régionales. Parmi les nouveaux membres figurent Anderlecht, Antalya, Belém, Ezulwini Guarulhos, Lund, Maseru, Medellin, Oswiecim et Quilmes. Plusieurs municipalités se sont associées à des clubs de football, comme le FC Barcelone (Espagne) le FC Malmö (Suède), pour organiser des campagnes de lutte contre le racisme par le biais du sport. La Coalition européenne a travaillé intensivement à l'élaboration d'indicateurs communs sur l'égalité et les politiques dans le cadre de l'Engagement 2 de son Plan d'action (Évaluer le racisme et la discrimination et observer les politiques municipales).

En 2010, l'UNESCO a une fois encore accueilli à son Siège parisien dix responsables de communautés autochtones du monde entier pour une formation de deux semaines. Le programme de bourses à destination des populations autochtones vise à familiariser les bénéficiaires avec le système des Nations Unies et à les aider à protéger leurs droits humains. Les bénéficiaires pour 2010 appartenaient aux groupes suivants : Kanaks (Nouvelle-Calédonie), Touaregs (Niger), Batwas (Rwanda), Peuls (Burkina Faso), Berbères (Algérie), Maoris (Nouvelle-Zélande), Sans (Namibie), Sunuwars (Népal) et Fidjiens (Fidji). Par ailleurs, le Bureau de l'UNESCO à Moscou a formé huit représentants autochtones de la Fédération de Russie.

© All rights reserved



■ Ma vie est une histoire avec Lauren Child

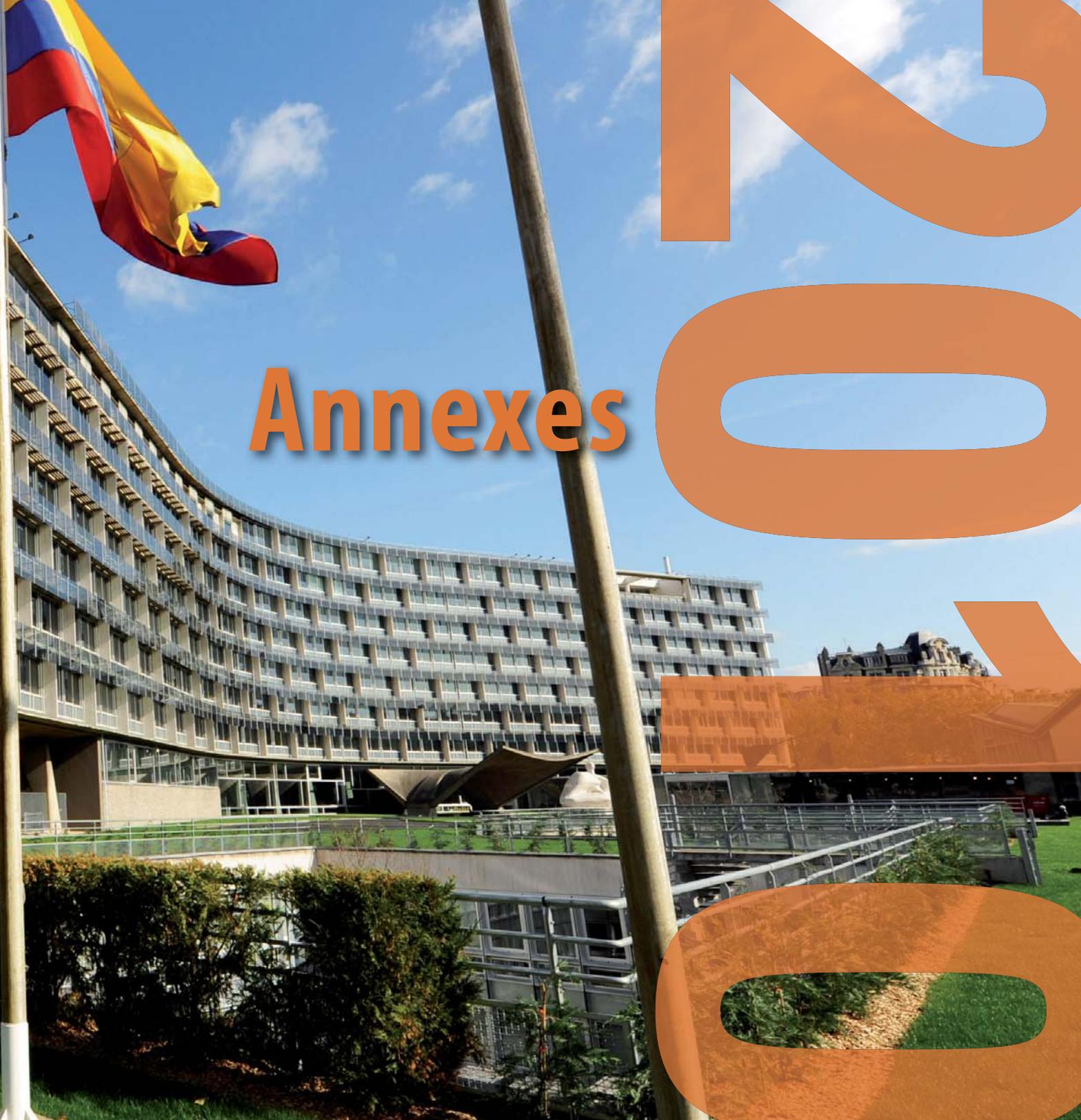
Après le succès retentissant de la première phase du projet Ma vie est une histoire, la seconde phase du partenariat de Lauren Child avec le Programme de l'UNESCO pour l'éducation des enfants en détresse et sa maison d'édition, Hachette Children's Books, a débuté en février 2010. En faisant connaître les histoires d'enfants de tous milieux et de toutes origines, Ma vie est une histoire entend sensibiliser le public à leur destinée commune.

Ma vie est une histoire a été lancé par le Programme de l'UNESCO pour l'éducation des jeunes en détresse et Lauren Child. Son objectif est de donner à chaque enfant l'occasion de raconter son histoire en récit, dessin ou photo.

Partenariat avec le FC Barcelone

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), l'UNESCO et le FC Barcelone ont lancé le 24 mars au stade du Camp Nou, à Barcelone (Espagne), une campagne d'un an contre le racisme sous le slogan « Mets le racisme hors-jeu ».





Annexes

N

O

E

E

1. Rapport financier

Passage aux normes IPSAS

En 2010, l'UNESCO est entrée dans une nouvelle ère en matière de comptabilité et d'établissement de ses états financiers. À la suite d'un projet de mise en œuvre complexe et de grande ampleur, l'Organisation a commencé à appliquer les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Le passage aux normes IPSAS est le fruit d'une décision concernant l'ensemble du système des Nations Unies, suscitée par la nécessité d'utiliser des normes comptables améliorées, indépendantes et universellement acceptées.

Ces normes exigent l'application de la comptabilité d'exercice dans son intégralité pour

les états financiers. L'abandon de la comptabilité de caisse modifiée, utilisée auparavant, a entraîné une évolution significative des états financiers, qui fourniront désormais un meilleur aperçu des actifs effectifs, du passif, des produits et des charges de l'UNESCO. Ainsi, les immobilisations corporelles (valeur nette de 633 346 000 dollars) et le passif au titre des prestations dues au personnel à long terme (784 221 000 dollars) sont reconnus pour la première fois.

Aux termes des normes IPSAS, les états financiers doivent être préparés selon une périodicité annuelle et non biennale. Les principaux états montrent désormais la situation financière consolidée de l'Organisation, les informations sur la

ventilation par fonds étant incluses dans les notes. L'application des normes IPSAS n'a actuellement aucune incidence sur la préparation du budget, qui est toujours présenté selon les principes de la comptabilité de caisse modifiée.

États financiers 2010

Les chiffres présentés ici pour l'exercice clos en 2010 n'ont pas encore été soumis à l'examen final et à l'approbation du commissaire aux comptes de l'UNESCO. Les états financiers vérifiés seront transmis à une date ultérieure. Il ressort de l'état de la situation financière au 31 décembre 2010 que l'actif net s'élève à 427 090 000 dollars. Les soldes d'ouverture retraités au 1^{er} janvier 2010 sont présentés aux fins de comparaison dans l'état de la situation financière. Les ajustements comptables auxquels il a été procédé pour aligner les soldes d'ouverture sur les normes IPSAS ont entraîné une réduction nette de 269 795 000 dollars de

Résumé de l'état de la situation financière – au 31 décembre 2010

	Milliers de \$	31/12/2010	01/01/2010	
ACTIFS	Actifs courants			
	Trésorerie et équivalents de trésor	106 690	139 178	
	Placements à court terme	617 143	622 201	
	Autres actifs courants	145 994	126 913	
	Actifs non courants			
	Immobilisations corporelles	633 346	646 823	
	Autres actifs non courants	14 877	20 538	
	TOTAL DES ACTIFS	1 518 050	1 555 653	
	PASSIFS	Passifs courants		
		Paiements reçus par anticipation	80 280	81 180
Autres passifs courants		163 223	175 823	
Passifs non courants				
Prestations dues au personnel		784 221	699 493	
Autres passifs non courants		63 236	78 257	
TOTAL DES PASSIFS		1 090 960	1 034 753	
ACTIF NET		427 090	520 900	
ACTIF NET/ SITUATION NETTE		Réserves et soldes des fonds	553 054	646 594
		Réserves d'ouverture IPSAS	-125 964	-125 694
	ACTIF NET/SITUATION NETTE	427 090	520 900	

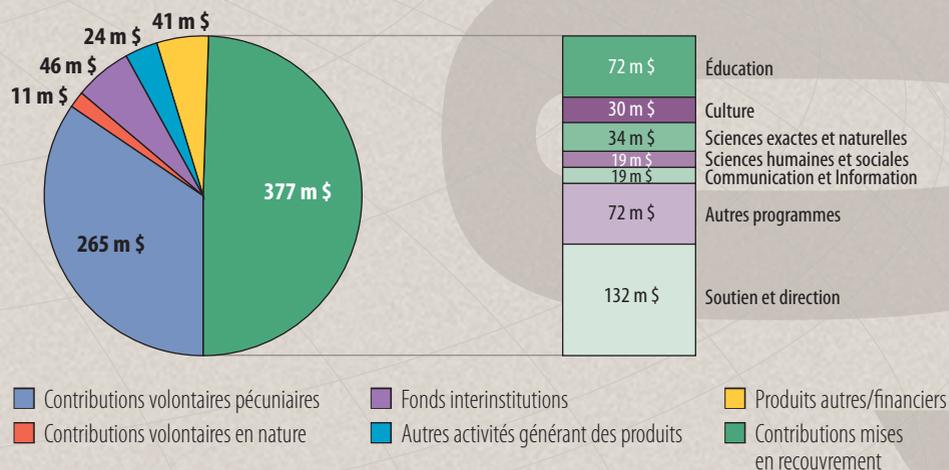
Résumé de l'état de la performance financière – au 31 décembre 2010

	Milliers de \$	31/12/2010
PRODUITS	Contributions mises en recouvrement	377 290
	Contributions volontaires	322 253
	Autres produits	64 545
	Total des produits	764 088
CHARGES	Coûts des prestations dues au personnel et des missions	417 499
	Consultants et experts externes	36 138
	Formations ext., subventions et transferts	65 147
	Fournit., consommables et coûts d'exploitation	79 739
	Services contractuels	140 138
	Autres charges	56 293
	Total des charges	794 954
	DÉFICIT POUR L'ANNÉE	-30 866

l'actif net/situation nette. L'état de la performance financière montre un déficit de 30 866 000 dollars pour l'année. Aucune information comparative ne figure dans ce document puisque 2010 a été la première année de comptabilité d'exercice dans le cadre des normes IPSAS.

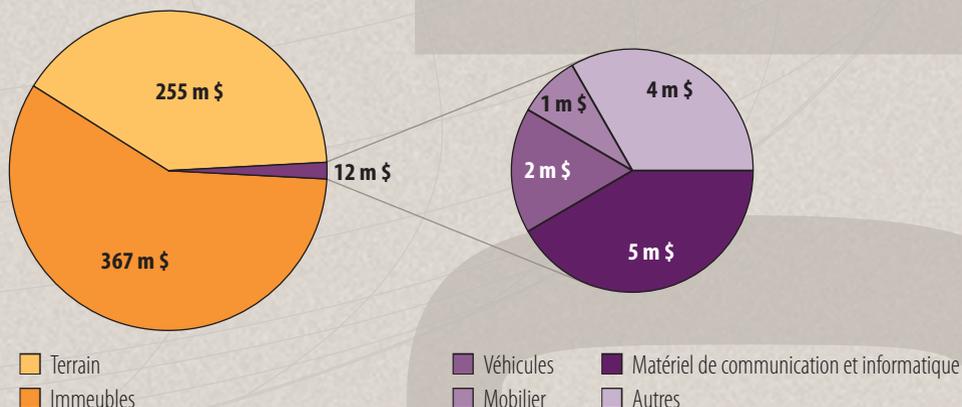
Ventilation des produits

Conformément aux normes IPSAS, les produits issus de contributions volontaires sont reconnus lorsque l'UNESCO a obtenu le droit de les encaisser, et non simplement lorsque les liquidités sont transférées. Les contributions volontaires en nature, comme la mise à disposition gratuite de locaux, sont également évaluées et reconnues dans les états financiers. Les contributions mises en recouvrement représentent 49 % des produits totaux et peuvent être ventilées par programme.



Ventilation des immobilisations corporelles

Dans le cadre des normes IPSAS, l'UNESCO a réalisé un inventaire détaillé de toutes ses immobilisations corporelles. Il s'agit principalement de terrains et de bâtiments (valeur nette combinée de 621 691 000 dollars). Afin de déterminer des soldes d'ouverture corrects et conformes aux normes IPSAS pour ce poste, des experts indépendants ont communiqué les valeurs du marché. Les autres immobilisations corporelles de l'UNESCO sont des biens non fongibles et des petits articles attractifs (valeur nette de 11 655 000 dollars). Des inventaires détaillés ont été dressés afin d'établir un registre complet de ces éléments.



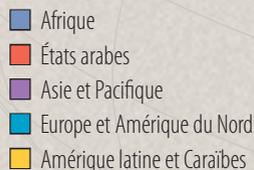
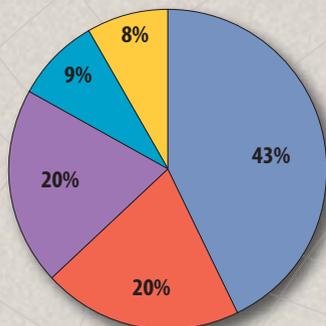
2. Bourses

280 bourses d'étude et de voyage ont été accordées au titre de programmes ordinaires et extrabudgétaires, pour un total de 4 337 735 dollars :

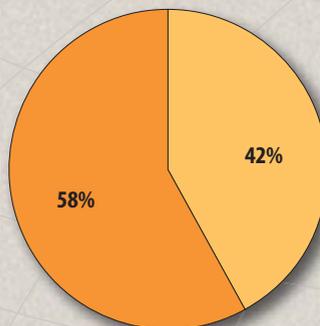
- 175 au titre du budget ordinaire et du programme de bourses coparrainées (grâce au capital d'amorçage de l'UNESCO) ;
- 105 au titre de projets extrabudgétaires (Fonds-en-dépôt) : 40 Bourses coparrainées UNESCO-L'ORÉAL pour des jeunes femmes se consacrant à l'étude des sciences de la vie, 45 au titre du Programme de bourses UNESCO/Arabie saoudite et 20 au titre du Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo Obuchi.

Répartition des bourses

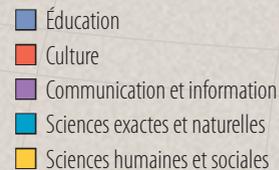
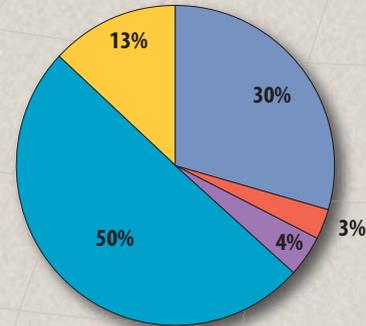
Par région



Par sexe



Par domaine d'étude



3. Prix

Éducation

PRIX UNESCO-CONFUCIUS D'ALPHABÉTISATION Non-Formal Education Centre (Népal) et **gouvernorat d'Ismailia** (Égypte)

PRIX D'ALPHABÉTISATION ROI SEJONG Direction générale de l'éducation et de la formation des adultes (Cap-Vert) et **Institut du Land pour la formation des enseignants et le développement des établissements scolaires à Hambourg** (Allemagne)

PRIX UNESCO-HAMDAN BIN RASHID AL-MAKTOUM RÉCOMPENSANT DES PRATIQUES ET DES PERFORMANCES EXEMPLAIRES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES ENSEIGNANTS **Ali Institute of Education** (Pakistan), **Centre d'excellence pour la formation des enseignants** (République dominicaine) et **Centre congolais Éducation pour tous** (République démocratique du Congo)

PRIX UNESCO-ROI HAMAD BIN ISA AL KHALIFA POUR L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS L'ÉDUCATION **National Institute of Adult Continuing Education** (Royaume-Uni) et **Fondation Infocentro** (Venezuela)

Sciences naturelles

PRIX ET BOURSES L'ORÉAL-UNESCO POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE **María Gabriel Gei** (Costa Rica), **Djoudi Roukia** (Comores), **Maria-Teresa Guardiola-Claramonte** (Espagne), **Nawal Bouayayne** (Maroc), **Elisabeth Lendoye** (Gabon), **Antima Gupta** (Inde), **Yifen Tan** (Malaisie), **Marissa Teo** (Singapour), **Marietta Solange Soupi Nkeutchi** (Cameroun), **Diana Marcela Bolaños Rodríguez** (Colombie), **Ghalia Boubaker** (Tunisie), **Svitlana Yablonska** (Ukraine), **Hadeer El-Dakhakni** (Égypte), **Irene Margiolaki** (Grèce) et **Margoth Mitchela Moreno Vigo** (Pérou)

Sciences humaines et sociales

PRIX UNESCO-BILBAO POUR LA PROMOTION D'UNE CULTURE DES DROITS DE L'HOMME **Asma Jahangir** (Pakistan)

Culture

PRIX SHARJAH POUR LA CULTURE ARABE **Ali Mahdi Nouri** (Soudan), acteur et directeur de théâtre, **Cherif Khaznadar** (France), poète, romancier et directeur de théâtre

Communication et information

PRIX MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE UNESCO-GUILLERMO CANO **Mónica González Mujica** (Chili)
PRIX PIDC-UNESCO POUR LA COMMUNICATION RURALE **La voz de los campesinos** (Mexique)

4. Inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial

Sites culturels

ARABIE SAOUDITE

- District d'at-Turaif à ad-Dir'iyah

AUSTRALIE

- Sites de bagnes australiens

BRÉSIL

- Place São Francisco dans la ville de São Cristóvão

CHINE

- Monuments historiques de Dengfeng au « centre du ciel et de la terre »

FRANCE

- Cité épiscopale d'Albi

INDE

- Jantar Mantar, Jaipur

ÎLES MARSHALL

- Site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini

MEXIQUE

- Camino Real de Tierra Adentro
- Grottes préhistoriques de Yagul et Mitla au centre de la vallée de Oaxaca

PAYS-BAS

- Zone des canaux concentriques du xvii^e siècle à l'intérieur du Singelgracht à Amsterdam

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

- Villages historiques de Corée : Hahoe et Yangdong

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

- Ensemble du bazar historique de Tabriz
- Ensemble du Khānegāh et du sanctuaire de Cheikh Safi al-Din à Ardabil

TADJIKISTAN

- Sarazm

VIET NAM

- Cité impériale de Thang Long, Hanoï

Sites naturels

CHINE

- Danxia de Chine

FRANCE

- Pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion

FÉDÉRATION DE RUSSIE

- Plateau de Putorana

KIRIBATI

- Aire protégée des îles Phoenix

SRI LANKA

- Hauts plateaux du centre du Sri Lanka

Site mixte (à la fois culturel et naturel)

ÉTATS-UNIS

- Papahānaumokuākea

5. Inscriptions sur la Liste du patrimoine culturel immatériel

Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente

CHINE

- Imprimerie chinoise à caractères mobiles en bois
- Meshrep
- Technique des cloisons étanches des jonques chinoises

CROATIE

- Chant Ojkanje

Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

ARMÉNIE

- Art des croix de pierre arméniennes. Symbolisme et savoir-faire des Khachkars

AZERBAÏDJAN

- Art traditionnel du tissage du tapis azerbaïdjanais en République d'Azerbaïdjan

BELGIQUE

- Carnaval d'Alost
- Houtem Jaarmarkt, foire annuelle d'hiver et marché aux bestiaux à Hautem-Saint-Liévin
- Krakelingen et Tonnekensbrand, fête du feu et du pain de la fin de l'hiver à Grammont

CHINE

- Acupuncture et moxibustion de la médecine traditionnelle chinoise
- Opéra de Pékin

COLOMBIE

- Musique Marimba et chants traditionnels de la région sud du Pacifique colombien
- Système normatif Wayuu, appliqué par le Pütchipü'üi (palabrero)

CROATIE

- Art du pain d'épices en Croatie du Nord
- Sinjska Alka, un tournoi de chevalerie à Sinj

ÉMIRATS ARABES UNIS, BELGIQUE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, FRANCE, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, MONGOLIE, MAROC, QATAR, ARABIE SAOUDITE, ESPAGNE, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

- Fauconnerie, un patrimoine humain vivant

ESPAGNE

- Chant de la Sibylle de Majorque
- Flamenco
- Tours humaines

ESPAGNE, GRÈCE, ITALIE, MAROC

- Diète méditerranéenne

FRANCE

- Compagnonnage, réseau de transmission des savoirs et des identités par le métier
- Repas gastronomique des Français
- Savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon

INDE

- Chants et danses populaires Kalbelia du Rajasthan
- Danse Chhau
- Mudiyyettu, théâtre rituel et drame dansé du Kerala

INDONÉSIE

- Angklung indonésien

JAPON

- Kumiodori, théâtre traditionnel musical d'Okinawa
- Yuki-tsumugi, technique de production de soierie

LITUANIE

- Sutartinės, chants lituaniens à plusieurs voix

LUXEMBOURG

- Procession dansante d'Echternach

MEXIQUE

- Cuisine traditionnelle mexicaine – culture communautaire, vivante et ancestrale, le paradigme de Michoacán
- Parachicos dans la fête traditionnelle de janvier à Chiapa de Corzo

- Pirekua, chant traditionnel des P'urhépecha

MONGOLIE

- Art traditionnel du Khöömei mongol
- Naadam, festival traditionnel mongol

OMAN

- Al-Bar'ah, musique et danse des vallées du Dhofar d'Oman

PÉROU

- Danse des ciseaux
- Huaconada, danse rituelle de Mito

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

- Daemokjang, architecture traditionnelle en bois
- Gagok, cycles de chant lyrique accompagnés d'un orchestre

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

- Art dramatique rituel du Ta'zīye
- Musique des Bakhshis du Khorasan
- Rituels du Pahlevani et du Zoorkhaneh
- Savoir-faire traditionnels du tissage des tapis à Kashan
- Savoir-faire traditionnels du tissage des tapis du Fars

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

- Défilés de porte-à-porte et masques des Jours gras dans les villages de la région de Hlinecko

TURQUIE

- Festival de lutte à l'huile de Kırkpınar
- Rencontres traditionnelles Sohbet
- Semah, rituel Alevi-Bektasi

VIET NAM

- Fêtes de Gióng des temples de Phù Đổng et Sóc

6. Géoparcs

CANADA Stonehammer

CHINE Leye-Fengshan

ESPAGNE Côte basque

FINLANDE Rokua

GRÈCE Vikos-Aoos

HONGRIE-SLOVAQUIE Novohrad-Nograd

ITALIE Cilento et Vallo di Diano

ITALIE Parc minier toscan

JAPON San'in Kaigan

RÉPUBLIQUE DE CORÉE Île de Jeju

VIET NAM Plateau de Dong Van Karst

7. Condamnations de meurtres de journalistes

AFGHANISTAN

- Faiz Mohammad Khan Sasoli
- Rupert Hamer
- Sayed Hamid Noor

ANGOLA

- Alberto Graves Chakussanga

BRÉSIL

- Francisco Gomes de Medeiros

BULGARIE

- Bobi Tsankov

CAMEROUN

- Ngota Ngota Germain

CHINE

- Sun Hongjie

FÉDÉRATION DE RUSSIE

- Magomedvagif Sultanmagomedov
- Sayid Ibragimov
- Shamil Aliyev

GRÈCE

- Socrates Giolias

HONDURAS

- Israel Zelaya Diaz
- Jorge Alberto Orellana
- José Bayardo Mairena
- Joseph Hernandez Ochoa
- Luis Antonio Chévez Hernández
- Luis Arturo Mondragón Morazán
- Manuel Juárez
- Nahúm Palacios Arteaga

INDE

- Hem Chandra Pandey
- Vijay Pratap Singh

INDONÉSIE

- Ridwan Salamun

IRAQ

- Mazen Mardan al-Baghdad
- Riad al-Saray
- Safaa al-Khayat
- Sardasht Osman
- Tahrir Kadhim Jawad

LIBAN

- Assaf Abu Rahal

MEXIQUE

- Evaristo Pacheco Solis
- Guillermo Alcaraz Trejo
- Hugo Alfredo Olivera Cartas
- José Luis Romero
- Juan Francisco Rodríguez Ríos
- Luis Carlos Santiago Orozco
- Marco Aurelio Martínez Tijerina
- María Elvira Hernández Galeana

NÉPAL

- Arun Singhaniya
- Devi Prasad Dhital
- Jamim Shah

OUGANDA

- Dickson Ssentongo
- Paul Kiggundu

PAKISTAN

- Abdul Hameed Hayata
- Abdul Wahab
- Altaf Chandio
- Ashiq Ali Mangi
- Ejazul Haq

- Ghulam Rasool Birhamani
- Misri Khan Orakzai
- Muhammad Khan Sasoli
- Mujeebur Rehman Saddiqui
- Pervez Khan

AUTORITÉ PALESTINIENNE

- Cevdet Kılıçlar

PHILIPPINES

- Desidario Camangyan
- Joselito Agustin
- Nestor Bedolido

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- Patient Chebeya Bankome

RWANDA

- Jean-Léonard Rugambage

SOMALIE

- Barkhad Awale Adan
- Sheikh Nur Mohamed Abkey

THAÏLANDE

- Fabio Polenghi
- Hiroyuki Muramoto

8. Ratifications de conventions adoptées sous l'égide de l'UNESCO

Convention internationale contre le dopage dans le sport (2005)

NICARAGUA 15/01/2010 *Adhésion*
KAZAKHSTAN 08/02/2010 *Ratification*
ARMÉNIE 17/02/2010 *Ratification*
SAINT-MARIN 22/02/2010 *Adhésion*
GUINÉE ÉQUATORIALE 10/03/2010 *Ratification*
PHILIPPINES 17/03/2010 *Ratification*
RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN 23/03/2010 *Adhésion*
MYANMAR 31/03/2010 *Ratification*
RWANDA 12/04/2010 *Ratification*
GUYANA 06/05/2010 *Adhésion*
ÎLES MARSHALL 03/06/2010 *Adhésion*
COMORES 04/06/2010 *Ratification*
TONGA 14/06/2010 *Ratification*
NÉPAL 15/06/2010 *Ratification*
ANTIGUA-ET-BARBUDA 15/07/2010 *Adhésion*
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE 06/09/2010 *Ratification*
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO 28/09/2010 *Ratification*
MALDIVES 14/10/2010 *Ratification*
TURKMÉNISTAN 03/11/2010 *Ratification*
FIDJI 17/11/2010 *Ratification*
SWAZILAND 13/12/2010 *Ratification*

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005)

HAÏTI 08/02/2010 *Ratification*
AZERBAÏDJAN 15/02/2010 *Adhésion*

LESOTHO 18/02/2010 *Adhésion*
UKRAINE 10/03/2010 *Ratification*
MALAWI 16/03/2010 *Adhésion*
RÉPUBLIQUE DE CORÉE 01/04/2010 *Ratification*
GUINÉE ÉQUATORIALE 17/06/2010 *Ratification*
TRINITÉ-ET-TOBAGO 26/07/2010 *Ratification*
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE 12/08/2010 *Adhésion*
HONDURAS 31/08/2010 *Adhésion*
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO 28/09/2010 *Ratification*

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003)

IRAQ 06/01/2010 *Ratification*
FIDJI 19/01/2010 *Ratification*
TONGA 26/01/2010 *Acceptation*
MALAWI 16/03/2010 *Ratification*
BOTSWANA 01/04/2010 *Acceptation*
NÉPAL 15/06/2010 *Ratification*
GUINÉE ÉQUATORIALE 17/06/2010 *Ratification*
SERBIE 30/06/2010 *Ratification*
TRINITÉ-ET-TOBAGO 22/07/2010 *Ratification*
TADJIKISTAN 17/08/2010 *Ratification*
VANUATU 22/09/2010 *Ratification*
JAMAÏQUE 27/09/2010 *Ratification*
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO 28/09/2010 *Ratification*
ÉRYTHRÉE 07/10/2010 *Ratification*

Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001)

ITALIE 08/01/2010 *Ratification*

GABON 01/02/2010 *Acceptation*
ARGENTINE 19/07/2010 *Ratification*
HONDURAS 23/07/2010 *Ratification*
TRINITÉ-ET-TOBAGO 27/07/2010 *Ratification*
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO 28/09/2010 *Ratification*
SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES 08/11/2010 *Ratification*

Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972)

GUINÉE ÉQUATORIALE 10/03/2010 *Ratification*

Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970)

HAÏTI 08/02/2010 *Ratification*
GUINÉE ÉQUATORIALE 17/06/2010 *Ratification*

Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960)

AFGHANISTAN 25/01/2010 *Acceptation*
SEYCHELLES 27/07/2010 *Acceptation*

Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, accompagné des Annexes A à E et du Protocole qui s'y rapportent (1950)

ARMÉNIE 23/08/2010 *Acceptation*

9. Délégués permanents ayant présenté leurs lettres de créances

Afrique

TCHAD S. E. M. Mahamat Saleh Adoum Djerou Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (12/2/2010)

MALI S. E. M. Boubacar Sidiki Touré Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Mali en France, *Délégué permanent* (5/10/2010)

GHANA S. E. Mme Geneviève Delali Tsegah Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Ghana en France, *Déléguée permanente* (8/10/2010)

COMORES S. E. M. Nizar Dalloul Ambassadeur, *Délégué permanent* (18/10/2010)

AFRIQUE DU SUD S. E. Mme Dolana Msimang Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de l'Afrique du Sud en France, *Déléguée permanente* (25/10/2010)

NAMIBIE S. E. Mme Frieda Nangula Ithete Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Namibie en France, *Déléguée permanente* (23/12/2010)

Amérique latine et Caraïbes

NICARAGUA S. E. M. Carlos Corea Lacayo Ambassadeur, *Délégué permanent* (6/1/2010)

CUBA S. E. Mme María de los Angeles Flórez Prida Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, *Déléguée permanente* (12/2/2010)

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE S. E. Mme Rosa Hernández C. de Grullon Ambassadrice, *Déléguée permanente* (13/4/2010)

BAHAMAS H.E. Mr Davidson Hepburn Ambassadeur, *Délégué permanent* (20/4/2010)

MEXIQUE S. E. M. Carlos de Icaza Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Mexique en France, *Délégué permanent* (21/4/2010)

ÉQUATEUR S. E. M. Lautaro Pozo Malo Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (3/6/2010)

BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE) S. E. M. Pablo César Groux Canedo Ambassadeur, *Délégué permanent* (14/9/2010)

CHILI S. E. M. Jorge Edwards Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Chili en France, *Délégué permanent* (15/9/2010)

URUGUAY S. E. M. Omar Mesa Gonzalez Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Uruguay en France, *Délégué permanent* (6/10/2010)

HONDURAS S. E. M. Alejandro Palma Ambassadeur, *Délégué permanent* (8/10/2010)

PÉROU S. E. Mme Cecilia Bakula Ambassadrice, *Déléguée permanente* (16/12/2010)

Asie et Pacifique

MONGOLIE S. E. M. Shukher Altangerel Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Mongolie en France, *Délégué permanent* (1/3/2010)

RÉPUBLIQUE DE CORÉE S. E. M. Jang Ki-won Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (5/3/2010)

AUSTRALIE Mme Gita Kamath *Déléguée permanente* (20/4/2010)

BHOUTAN S. E. M. Yeshey Dorji Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent du Royaume du Bhoutan auprès du Bureau des Nations Unies à Genève, *Délégué permanent* (25/6/2010)

INDE S. E. M. Vinay Sheel Oberoi Ambassadeur, *Délégué permanent* (1/9/2010)

NÉPAL S. E. M. Mohan Krishna Shrestha Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Népal en France, *Délégué permanent* (1/9/2010)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO H. E. Mr Khouanta Phalivong Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République démocratique populaire lao en France, *Délégué permanent* (16/9/2010)

MALAYSIA Mr Ali Ab. Ghani *Délégué permanent* (17/9/2010)

JAPON S. E. M. Isao Kiso Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (4/10/2010)

CAMBODGE S. E. M. Narang Nouth Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (8/10/2010)

Europe et Amérique du Nord

ISLANDE S. E. M. Thórir Ibsen Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Islande en France, *Délégué permanent* (6/1/2010)

ITALIE S. E. M. Maurizio Enrico Luigi Serra Ambassadeur, *Délégué permanent* (15/1/2010)

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD S. E. M. Matthew Sudders Ambassadeur, *Délégué permanent* (12/2/2010)

ISRAËL S. E. M. Nimrod Barkan Ambassadeur, *Délégué permanent* (16/2/2010)

MONACO S. E. Mme Yvette Lambin-Berti Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (3/3/2010)

MALTE S. E. M. Raymond Bondin Ambassadeur, *Délégué permanent* (9/7/2010)

UKRAINE S. E. M. Oleksandr Kupchyshyn Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Ukraine en France, *Délégué permanent* (15/7/2010)

BULGARIE S. E. M. Alexandre Savov Ambassadeur, *Délégué permanent* (1/9/2010)

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE S. E. Mme Halka Kaiserova Ambassadrice, *Déléguée permanente* (14/9/2010)

POLOGNE S. E. M. Krzysztof Kocel Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (15/9/2010)

CHYPRE S. E. M. Kornelios Korneliou Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Chypre en France, *Délégué permanent* (4/10/2010)

GRÈCE S. E. M. Theodore M. Passas Ambassadeur, *Délégué permanent* (8/11/2010)

MONTÉNÉGRÓ S. E. Mme Irena Radovic Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire du Monténégro en France, *Déléguée permanente* (9/11/2010)

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA S. E. M. Oleg Serebrian Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Moldova en France, *Délégué permanent* (19/11/2010)

LETTONIE S. E. Mme Sanita Pavluta-Deslandes Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de Lettonie en France, *Déléguée permanente* (16/12/2010)

SLOVÉNIE S. E. Mme Veronika Stabej Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Slovénie en France, *Déléguée permanente* (20/12/2010)

États arabes

TUNISIE S. E. M. Mezri Haddad Ambassadeur, *Délégué permanent* (6/1/2010)

OMAN S. E. Mme Madiha Bint Ahmed Al-Shaibaniya, *Déléguée permanente* (8/10/2010)

10. Principaux ouvrages et périodiques

Périodiques

COURRIER DE L'UNESCO Publication trimestrielle en arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol

PERSPECTIVES Publication trimestrielle en arabe, chinois, anglais, français et espagnol

PLANÈTE SCIENCE Publication trimestrielle en arabe, anglais, français, russe et espagnol

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES Publication trimestrielle en anglais, français et espagnol

DIVERSITIES Anciennement *Revue internationale sur les sociétés multiculturelles*, publication semestrielle en anglais

MUSEUM INTERNATIONAL Publication trimestrielle en anglais, français, chinois et espagnol (édition en ligne)

PATRIMOINE MONDIAL Publication trimestrielle en anglais, français et espagnol

Principaux rapports et ouvrages de référence de l'UNESCO

RAPPORT MONDIAL DE SUIVI SUR L'EPT 2010
Atteindre les marginalisés

RECUEIL DE DONNÉES MONDIALES SUR L'ÉDUCATION 2010

RAPPORT MONDIAL SUR LES SCIENCES SOCIALES
Divisions dans les savoirs

RAPPORT MONDIAL SUR LA SCIENCE 2010
L'état actuel de la science dans le monde

ENGINEERING: Issues, Challenges and Opportunities for Development

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE EN ARCTIQUE (édition française)

WATER AND PEACE FOR THE PEOPLE
Possible Solutions to Water Disputes in the Middle East (édition arabe)

ATLAS DES LANGUES EN DANGER DANS LE MONDE (anglais, français et espagnol)

CARTE DES LANGUES EN DANGER DANS LE MONDE (anglais, français et espagnol)

CARTE DU PATRIMOINE MONDIAL 2010-2011 (anglais, français et espagnol)

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE (édition portugaise) — 8 volumes

FREEDOM OF INFORMATION — A Comparative Legal Survey (édition chinoise)

11. Nouveaux instituts et centres sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2)

Éducation

PHILIPPINES

- Centre d'Asie du Sud-Est pour l'apprentissage tout au long de la vie au service du développement durable (SEA-CLLSD)

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

- Centre régional pour l'éducation et la protection de la petite enfance dans les États arabes, Damas

Sciences naturelles

BRÉSIL

- Centre international Hydroex pour l'éducation, le renforcement des capacités et la recherche appliquée dans le domaine de l'eau, Frutal (État de Minas Gerais)

ÉTATS-UNIS

- Centre international pour la gestion intégrée des ressources en eau (ICIWaRM) hébergé par l'Institute of Water Resources (IWR) du Génie de l'armée américaine

PORTUGAL

- Centre international d'écohydrologie côtière

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

- Centre pour la gestion durable des ressources en eau dans les États insulaires des Caraïbes, Saint-Domingue

Sciences humaines et sociales

CAP-VERT

- Institut ouest-africain de recherche internationale sur l'intégration régionale et les transformations sociales, Praia

Culture

AFRIQUE DU SUD

- Fonds africain du patrimoine mondial

BAHRÉÏN

- Centre régional arabe pour le patrimoine mondial

BRÉSIL

- Centre régional de formation à la gestion du patrimoine

BULGARIE

- Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Sofia

BURKINA FASO

- Centre régional pour les arts vivants en Afrique, Bobo-Dioulasso

CHINE

- Centre international de formation sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique

FÉDÉRATION DE RUSSIE

- Centre muséologique régional, Moscou

JAPON

- Centre international de recherche sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique

MEXIQUE

- Institut régional du patrimoine mondial, Zacatecas

NIGÉRIA

- Institut pour la culture africaine et la compréhension internationale, Abeokuta (État d'Ogun)
- Centre pour la culture noire et la compréhension internationale, Osogbo (État d'Osun)

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

- Centre international d'information et de travail en réseau sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

- Centre régional de recherche pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Asie de l'Ouest et en Asie centrale, Téhéran

12. Programmes nationaux du Fonds pour la réalisation des OMD intéressant la culture et le développement

En tant que responsable du volet thématique Culture et développement du Fonds pour la réalisation des OMD, l'UNESCO met en œuvre 18 programmes en partenariat avec une douzaine d'autres organisations des Nations Unies : PNUD, UNICEF, FNUAP, PNUE, ONUDI, OMT, HCR, UNIFEM, VNU, FAO, OIT, OMS. Cette initiative sans précédent – qui couvre une période de six ans (2007-2012) – doit permettre de démontrer la contribution vitale de la culture au développement sur le plan national et d'accélérer la progression vers les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la réduction de la pauvreté.

Financés à hauteur de 95 millions de dollars par l'Espagne, ces programmes visent à favoriser l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté en encourageant l'intégration des minorités et des groupes défavorisés à la vie sociale, politique et culturelle, et en exploitant l'immense potentiel des secteurs culturels en matière de création d'emplois, de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

ALBANIE Transformation culturelle en Albanie : de l'isolement à la participation

BOSNIE-HERZÉGOVINE Amélioration de la compréhension culturelle en Bosnie-Herzégovine

CAMBODGE Programme d'appui aux industries créatives

CHINE Cadre de partenariat pour la culture et le développement chinois

COSTA RICA Politiques interculturelles pour l'inclusion sociale et la génération d'opportunités

ÉGYPTE Mobilisation des sites du patrimoine mondial de Dahshur pour le patrimoine culturel

ÉQUATEUR Développement et diversité culturelle pour la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale

ÉTHIOPIE Valorisation de la diversité pour favoriser le développement durable et le changement social

HONDURAS Créativité et identité culturelle en faveur du développement local

MAROC Le patrimoine culturel et les industries créatives comme vecteurs de développement du Maroc

MAURITANIE Patrimoine, tradition et créativité pour un développement durable en Mauritanie

MOZAMBIQUE Renforcement des industries culturelles et créatives et des politiques inclusives au Mozambique

NAMIBIE Tourisme culturel pour favoriser le développement durable en Namibie

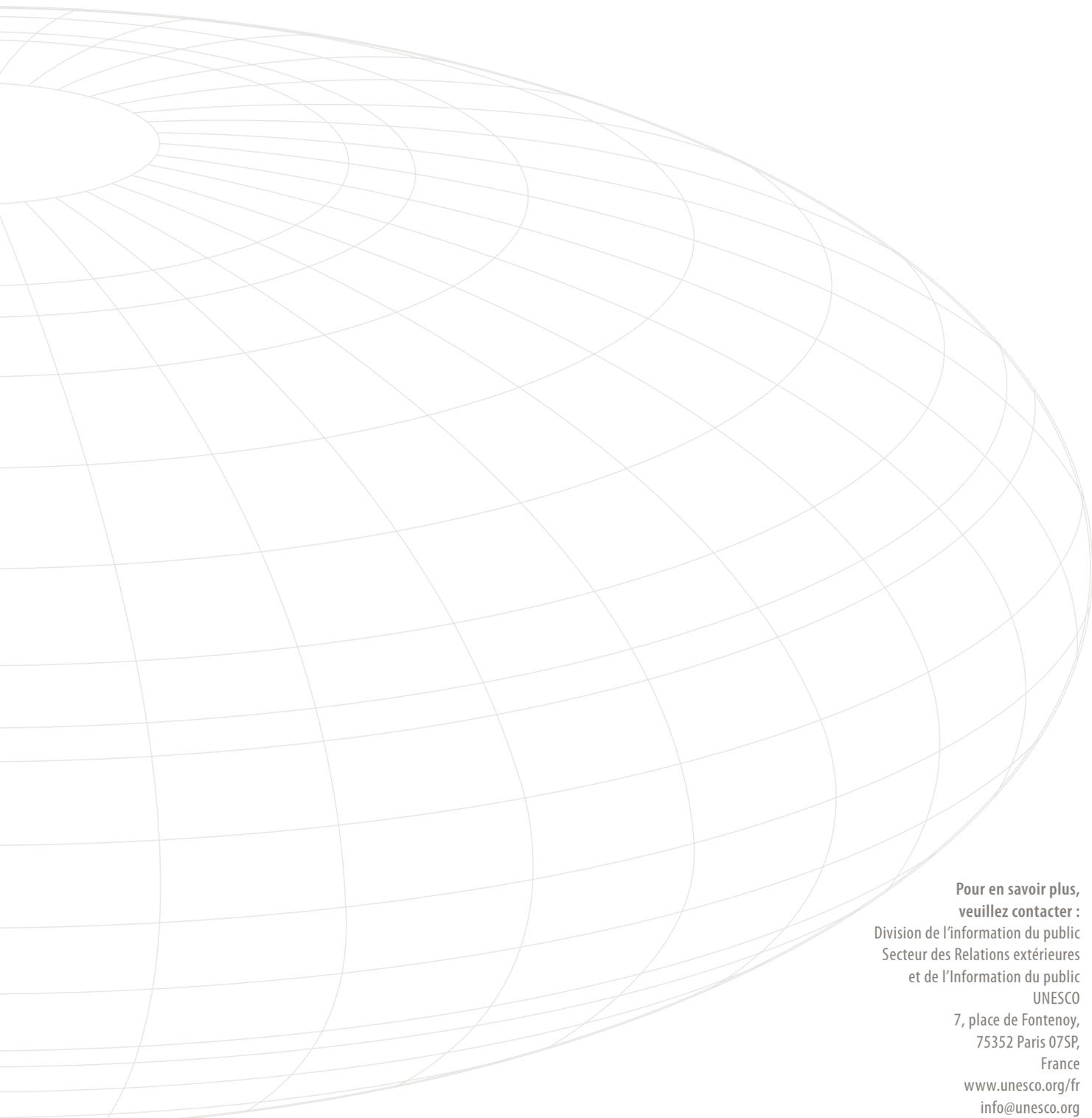
NICARAGUA Relèvement culturel et développement productif créatif sur la côte caraïbe du Nicaragua

SÉNÉGAL Promouvoir les initiatives et les industries culturelles au Sénégal

TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS Culture et développement

TURQUIE Alliances pour le tourisme culturel (ACT) en Anatolie de l'Est

URUGUAY Renforcement des industries culturelles et amélioration de l'accès aux biens culturels



**Pour en savoir plus,
veuillez contacter :**
Division de l'information du public
Secteur des Relations extérieures
et de l'Information du public
UNESCO
7, place de Fontenoy,
75352 Paris 07SP,
France
www.unesco.org/fr
info@unesco.org



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

*Construire la paix
dans l'esprit des hommes
et des femmes*

unesco.org